



DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT  
**Le Président Bouteflika réaffirme la «ferme» volonté de l'Algérie à œuvrer pour la promotion des droits des enfants**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



26° : ALGER  
38° : TAMANFRASSET p. 2

Lundi 1<sup>er</sup> Juin 2015 - 14 Chaâbane 1436 - N° 976 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-VIETNAM

À L'INVITATION DU PREMIER MINISTRE M.SELLAL

**Le Premier ministre vietnamien en visite officielle en Algérie**

p.28



SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX AU MALI

**L'OCI salue le rôle et l'engagement constant de l'Algérie**

p.6

LUTTER CONTRE LE TERRORISME AU NIVEAU INTERNATIONAL Nécessité d'une stratégie globale

p.28

PARTENARIATS AGRICOLES L'Algérie et les Etats-Unis signent plusieurs protocoles d'accords

p.8

## TRAVAIL, EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE **EL-GHAZI ORDONNE LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DES DIRECTIONS RÉGIONALES D'ORGANISMES DE SON SECTEUR**

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a donné, hier à Béjaïa, des instructions pour la suppression «progressive» des directions régionales de structures relevant de son secteur et les remplacer par des directions de wilaya. «La mise en place de directions de wilaya permettra d'établir une relation directe et facile avec le ministère et d'améliorer le service public», a-t-il expliqué. Après avoir procédé à l'inauguration de la direction de wilaya de la Caisse d'assurance sociale pour les travailleurs non salariés (CASNOS), une première au niveau national, il a affirmé que la suppression des directions régionales visait à «faciliter le contact entre les wilayas et le ministère de tutelle». «Je ne veux plus entendre parler de ces directions régionales», a insisté le ministre, qui a annoncé, dans ce cadre, la suppression prochaine des directions régionales de la CACOBATH (Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'Hydraulique) et ce, pour les remplacer par des directions de wilaya.

p. 4



**APN**

Présentation de 3 projets de lois portant création de médailles de l'ANP

p. 3

**SÉTIF**

LA POLICE FÊTE LA SEMAINE DE L'ENFANT ARABE ET AFRICAIN POUR L'ANCRAGE DE LA POLITIQUE DE PROXIMITÉ

p. 10

LE PROFESSEUR AMAR AYLEM, CHEF DU SERVICE OPHTHALMOLOGIE AU CHU MUSTAPHA-PACHA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



p. 9

**15 À 20 % DE LA POPULATION SOUFFRENT D'ALLERGIE OCULAIRE**

.com www.apn-dknews-dz.com

DK NEWS

PH: M.A. / D.K.

SANTÉ

**L'IMMUNOTHÉRAPIE**

UN TRAITEMENT PROMETTEUR CONTRE LE CANCER

Pages 14-15

**HIGH-TECH**

MESSAGERIE SUR INTERNET  
**TOUCHE PAS À MON E-MAIL !**

p. 17

**FOOTBALL**

DÉBUT DU PREMIER STAGE DES VERTS À SIDI MOUSSA  
**Les choses sérieuses commencent pour Gourcuff et ses joueurs avant les Seychelles**

p. 25

**PROTECTION CIVILE**

**2.045 interventions en 24h**

p. 12

## Météo



### Régions Nord : 23° à Alger

Excepté les régions du littoral, le temps sera nuageux vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux notamment de l'Ouest et du Centre avec localement pluies orageuses en cours de journée. Les vents seront d'Est à Nord-Est faibles. La mer sera peu agitée.

### Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux sur le Nord Sahara. Formation de foyers orageux isolés vers le Hoggar/Tassili. Les vents seront variables modérés avec soulèvements de sable locaux.

## TRAVAUX PUBLICS

### M. Abdelkader Ouali inspecte le projet de doublement de la RN01



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Ouali, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au projet stratégique «Doublement de la RN01», et qui touche les wilayas de Blida, Médéa, Djelfa et Laghouat.

### MOUDJAHIDINE Zitouni à Annaba



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba.

### DU 2 AU 4 JUIN AU PALAIS DE LA CULTURE 1<sup>er</sup> Salon national de l'équipement et des produits pharmaceutiques



Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera à partir de demain, la première édition du Salon national de l'équipement et des produits pharmaceutiques.

### FRONT DU CHANGEMENT Conférence sur la loi relative à la protection de l'enfance



Le président du Front du changement (FC), Abdelmajid Menara, présidera ce matin à 10h au siège du parti, une rencontre consacrée à la loi relative à la protection de l'enfant et protection de la famille».

### CET APRÈS-MIDI SUR LA CHAÎNE 1 Le rôle de la Sûreté nationale dans la protection de l'Enfance



L'émission «Fi Essamim», de la Sûreté nationale, abordera cet après-midi de 16h à 17h, sur les ondes de la Chaîne 1, le rôle de la Sûreté nationale dans la protection de l'Enfance.

### CE MATIN À 10H30 Le président du Réseau Nada Abderrahmane Arar invité du Forum de DK News



A l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance, le Forum de DK News recevra, ce matin à 10h30, le président du Réseau associatif Nada, Dr Abderrahmane Arar, ainsi que ses membres de bureau. A cette occasion, le Dr Arar parlera des droits des enfants, de la protection de ces derniers et des insuffisances subsistantes en Algérie tout en proposant des solu-



### COOPÉRATION ALGÉRIE-UE Vers un nouveau programme de coopération baptisé «Eau III»



Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdellouahab Nouri, a reçu hier au siège de son département, l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne à Alger, M. Mark Skolil. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite d'évaluation et de promotion de la coopération entre le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement et la délégation de l'Union européenne. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats des projets réalisés par l'Union européenne et qui viennent en appui à la politique sectorielle de développement durable des ressources en eau et de l'environnement. En perspective, le ministre et son invité ont convenu d'inscrire un nouveau programme intitulé «Eau III» qui sera dédié à l'hydraulique agricole et ce, pour soutenir le programme du gouvernement visant à multiplier les superficies irriguées. Le volet valorisant du potentiel humain à travers les programmes de formation mis en œuvre et le transfert de savoir-faire, était également au programme de cette rencontre.

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT Ghoul à Boumerdès

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès. Le ministre donnera à cette occasion le coup d'envoi de la saison estivale 2015.



### COMMUNICATION Grine demain à Chlef et Aïn Defla



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera demain mardi 2 juin, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans les wilayas de Chlef et Aïn Defla.

### DU 3 AU 6 JUIN À RIAD EL FETH Festival international des sports extrêmes



L'Esplanade de l'Office Riad El Feth, sera le théâtre du 3 au 6 juin 2015, du Festival international des sports extrêmes. Quelque 200 000 visiteurs sont attendus à ce rendez-vous exceptionnel.

### AUJOURD'HUI À LA SALLE HARCHA Première Olympiades pour jeunes



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme Mme Mounia Meslem Si Amer, présidera cet après-midi à 15h30, à la salle omnisports Harcha Hacene, Alger, les festivités de la première session des Olympiades pour jeunes.

### CE MATIN AU PALAIS DU PEUPLE La CNCPPDH célèbre la Journée mondiale de l'Enfance



En collaboration avec les Scouts musulmans algériens, la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Cncppdh), célébrera ce matin à 11h en son siège sis au Palais du Peuple, la Journée mondiale de l'enfance. Durant l'après-midi, une journée de sensibilisation sera organisée au niveau Foyer d'accueil des orphelins victimes du terrorisme à El Mohammédia.

	Max	Min
Alger	23°	17°
Oran	23°	19°
Annaba	24°	18°
Béjaïa	23°	17°
Tamanrasset	37°	22°

### Horaires des prières

Lundi 14 Chaâbane 1436

Fajr	03:44
Dohr	12:46
Asr	16:37
Maghreb	20:03
Isha	21:41



## 10<sup>e</sup> CONGRÈS DU FLN: Le comité central élargi, Saâdani plébiscité SG du parti

**Le 10<sup>e</sup> congrès du Front de libération nationale (FLN), dont les travaux se sont achevés samedi soir, a été marqué par l'élection du Comité central, dont la composante élargie à 489 membres, a plébiscité Amar Saâdani secrétaire général du parti pour un mandat de cinq ans.**



Le congrès, qui a duré trois jours et organisé sous le thème : «Renouveau et rajeunissement», a élargi, pour la première fois depuis la création du FLN, le nombre des membres du Comité central, qui était initialement de 351, à 489.

La composante du Comité central comporte, ainsi, de nouveaux membres dont trois ministres, en l'occurrence Tahar Hadjadj, Abdelmadjid Tebboune et Abdelkader Kadi.

Les participants à la rencontre ont, également, adopté les projets de résolutions relatives notamment à la politique générale, aux élus, au déploiement du parti, aux relations extérieures, à la communauté nationale, aux statuts du parti et aux affaires économiques, sociales et culturelles.

La séance de clôture a été sanctionnée, aussi, par l'adoption de la déclaration de politique générale qui prévoit une

série de recommandations dont la révision des codes communal et de wilaya, la promotion de la langue amazighe comme langue nationale et officielle et la poursuite des réformes politiques.

Les congressistes ont appelé, à cette occasion, la France à présenter des excuses pour les crimes commis en Algérie durant la période coloniale.

A cette occasion, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, plébiscité président du parti par les militants après avoir occupé le poste de président d'honneur, a adressé un message aux participants du congrès dont lequel ils a appellé le FLN à «offrir le meilleur exemple aux formations émergentes en militaire en faveur de l'ancrage de la démocratie véritable».

Le chef de l'Etat a, aussi, mis en avant le «merite» des dirigeants du FLN «qui ont su préserver la cohésion de la structure de ce parti historique enraciné

dans l'esprit des Algériens malgré les difficultés qui ont marqué son long parcours après que notre pays s'est engagé dans le pluralisme politique et en dépit de moult tentatives de déstabilisation qui l'ont ciblé au cours des dernières années».

De son côté, M. Saâdani a plaidé, après avoir été plébiscité SG du parti, pour l'ouverture des portes aux jeunes et à la gent féminine, appelant les militants du parti à «unifier les rangs et à lutter contre l'exclusion et la marginalisation».

Le 10<sup>e</sup> congrès du FLN, auquel 6.371 délégués représentant 120 mouhafadat à l'échelle nationale ont pris part, a été marqué par un large débat de la part des participants qui ont préconisé de «moraliser l'exercice politique dans le cadre d'un dialogue responsable et une démocratie plurielle qui respecte la volonté du peuple loin de tout extrémisme ou agissement irré-

## Le FLN du progrès, de l'Algérie qui avance

Boualem Branki

Voilà, le FLN a une nouvelle direction. De nouveaux objectifs et des enjeux politiques et économiques notamment à la mesure d'un parti qui a libéré l'Algérie du joug de la plus puissante force coloniale du XX<sup>e</sup> siècle. Le 10<sup>e</sup> congrès du FLN a, en réalité, été marqué par le plébiscite du président de la République comme Président du FLN, après avoir été son président d'honneur. Cette distinction, qui a été à la hauteur de la personnalité du président Bouteflika, lui donne d'autre part de nouvelles responsabilités, celles de mener le parti vers de nouvelles conquêtes sur la voie de la prospérité du peuple algérien.

Car les travaux du 10<sup>e</sup> congrès du FLN ont donné la pleine mesure des attentes des militants, en particulier les jeunes, et les enjeux auxquels la direction du FLN doit faire face pour mener à bon port l'ensemble des objectifs tracés par la direction politique. L'élargissement de la composante du Comité central est une autre décision importante de ce congrès, qui a montré la voie à prendre pour tous les militants, celle de faire de l'Algérie le berceau d'un pays nouveau, d'un pays résolument tourné vers les conquêtes sociales, économiques, civilisationnelles, culturelles. Bref, un parti relooké qui aspire à devenir l'épicentre de toutes les activités de la Nation, en ce qu'il représente le noyau de l'activité politique nationale, autour de laquelle évoluent en orbite les autres partis, qui font que l'Algérie soit un pays où la bonne gouvernance, l'alternance au pouvoir et le respect des droits de l'homme soient des constantes. La reconduction du secrétaire national, le bon déroulement des travaux du Congrès, la satisfaction quant à une bonne organisation de ce rassemblement des militants du FLN donnent à penser que l'Algérie est entre de bonnes mains. Car quel autre parti que le FLN a l'Algérie au cœur ? Le FLN, c'est la substance, la moelle nourricière de cette Algérie que militants et simples citoyens s'évertuent à construire, à bâti sur les fondements politiques et idéologiques légués par les martyrs de la Révolution, par les hommes qui ont pris les armes pour libérer l'Algérie du joug de la colonisation.

C'est en cela que le mérite de ce parti, le FLN, doit être relevé, en dehors des hommes qui le font et défont son actualité, en dehors des contingences politiques conjoncturelles, loin des manœuvres de sédition et de division, mais plus près des grands travaux de construction d'un pays prospère, où justice sociale rime avec prise en charge de l'ensemble des besoins de santé, d'éducation, de la population.

Car l'émergence du FLN comme premier parti politique du pays est également une très lourde responsabilité, en ce que ce parti doit répondre à un certain nombre d'objectifs qu'il doit menier de front : développement social, développement local, équilibre régional, modernisation de la société algérienne, intégrer les grandes nations développées, faire de l'Algérie un pays émergent, etc..

La tâche n'est pas facile, mais il se trouve que, dans la conjoncture politique actuelle marquée par une opposition qui ne travaille pas à la construction du pays, et loin de faire le consensus sur sa participation au bien-être des Algériens, bien au contraire, le FLN a pris ses responsabilités de parti leader pour poursuivre la longue marche du développement économique et social de l'Algérie, loin des surenchères politiciennes, et des débats sans lendemains. Bref, le 10<sup>e</sup> congrès du FLN a, comme toujours, montré la voie vers une ....Algérie qui aspire au bien-être de son peuple, sa prospérité.

## APN: Présentation de trois projets de lois portant création de médailles de l'ANP

Le ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua a présenté, hier au nom du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, trois projets de lois portant création de médailles de l'ANP devant la commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La commission de la Défense nationale s'est réunie sous la présidence de Bensalem Belkacem, pour écouter un exposé sur le projet de loi amendant et complétant la loi n° 04-86 du 11 février 1986 portant création de la médaille militaire, indique un communiqué de l'APN.

Cet exposé, auquel a assisté le colonel Arfi Youssef en qualité de représentant du ministère de la défense nationale, a porté sur un projet de loi portant création de la Médaille de la «bravoure militaire» et un projet de loi portant création de la Médaille de la «participation aux guerres du

Moyen-Orient de 1967 et 1973».

Dans son intervention, le représentant du gouvernement a souligné que «ces projets interviennent suite à une réflexion visant à enrichir le patrimoine des emblèmes de l'ANP par la création de médailles de la bravoure et de la participation, lesquelles traduisent la reconnaissance de l'Armée aux médaillés et consacrent la médaille militaire avec un troisième chevron qui honore les militaires en poste pour leur compétence, leur assiduité et leur engagement».

Le premier projet de loi amendant et complétant la loi n° 04-86 portant création de la médaille militaire vise à compléter la médaille militaire avec un troisième chevron, dont l'octroi est conditionné par une période de service de 30 années effectives et qui s'ajoute à la médaille militaire avec un premier chevron, dont l'octroi est conditionné par une période de service de 15 années de service et la médaille militaire avec un deuxième chevron dont l'octroi est



conditionné par une période de service de 25 années.

Le deuxième projet portant création de la médaille de «bravoure militaire» a

pour objectif «la création d'une nouvelle médaille pour les éléments de l'ANP en reconnaissance d'un acte de bravoure, notamment au combat».

Le troisième projet vise la création de la Médaille de la «participation aux guerres du Moyen-Orient de 1967 et 1973», décernée aux militaires qui ont participé aux deux guerres et qui ont passé un mois ou plus sur le front.

Pour sa part, le représentant du ministère de la défense a présenté des explications techniques, soulignant que les projets de lois intervenaient «pour saluer les efforts considérables des éléments de l'ANP dans la préservation de l'indépendance nationale et la défense de sa souveraineté et de son unité nationale et de son intégrité territoriale ainsi que ceux ayant participé aux guerres arabes».

Les membres de la commission ont salué les projets de lois et émis diverses observations sur les trois projets de lois, ajoute le communiqué.

APS

## TEBBOUNE : AFFAIRE KHALIFA

### Le ministère de l'Habitat n'a pas donné d'instructions pour déposer des avoirs chez Khalifa Bank



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dans sa déposition lue dimanche par le juge du tribunal criminel de Blida, Antar Menouar, qu'il n'avait jamais donné des «instructions verbales ou écrites» aux OPGI pour procéder à des dépôts au niveau de Khalifa Bank ou une quelconque banque même publique.

Dans sa déposition faite devant le juge d'instruction le 8 septembre 2004, Abdelmadjid Tebboune a affirmé qu'il n'avait jamais donné des instructions, sous quelque forme que ce soit, aux OPGI pour déposer leur argent dans une quelconque banque, précisant que «les dits organismes (OPGI) dépendent effectivement du ministère mais disposent de conseils d'administration qui contrôlent leur gestion et approuvent leurs budgets».

Il a expliqué que la seule instruction qu'il avait donnée à l'époque avait trait à l'intensification des investissements dans le secteur afin d'augmenter les ressources, soutenant que les OPGI «ont un statut de personne morale et jouissent d'une autonomie».

Tout en notant qu'il n'avait «aucun lien avec cette affaire», M. Tebboune a indiqué que les dépôts ont été effectués avant sa prise de fonction en tant que ministre en 2001, et se sont même poursuivis après son départ en 2003, ajoutant qu'il peut mettre à la disposition de la justice un «tableau détaillé de tous les dépôts».

Par ailleurs, M. Tebboune a démenti catégoriquement avoir attribué un agrément à Khalifa construction «pour la simple raison qu'elle n'était pas qualifiée», ajoutant qu'il avait été consulté auparavant sur la question par Rafik Abdelmoumène Khelifa. L'ancien directeur général de l'OPGI de Dar El-Beïda, Lazhar Bounafaâ, a nié dans un témoignage écrit, a nié l'existence d'instructions ou orientations pour le dépôt des avoirs au sein de la banque privée, précisant toutefois que la tutelle était au courant à travers les rapports mensuels.

Il a indiqué qu'il avait procédé au dépôt dans le cadre du renouvellement de la convention entre Khalifa Bank et l'OPGI, signé par son prédécesseur, Maamar Boumediene en l'occurrence. Le P-DG de Sonelgaz, Noureddine Bouterfa, a affirmé pour sa part, le dépôt par son entreprise de la somme de 200 millions de dinars au sein de l'agence d'El-Harrach, mais durant la gestion de son prédécesseur, Benghanem, ajoutant que Sonelgaz disposait d'un compte au niveau de Khalifa où il restait encore 6 millions de dinars après le gel des activités de la banque. Dans sa déposition lue aussi par le président du tribunal, Antar Menouar, Bouterfa avait affirmé que les dépôts ont été effectués sans la caution du conseil d'administration et qu'il ignorait dans quelles conditions ils ont été faits. Pour sa part, l'ex-propriétaire d'Antinéa airlines, Arezki Idjerouidène, (absent au tribunal de Blida) a expliqué que l'argent qu'il avait retiré de Khalifa Bank de Cheraga constituait le prix d'achat de la compagnie par Abdelmoumène Khelifa, précisant que les 210 millions de dinars ont été payés par tranches à partir de son compte ouvert sur recommandation de ce dernier.

L'ancien membre du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite (CNR), Abdelmadjid Azzi, a démenti dans sa déposition les propos des directeurs de la caisse relatifs à l'accord préalable du conseil d'administration, soulignant que «le bureau du Conseil d'administration ne s'est pas réuni pour prendre une décision relative aux dépôts d'argent au sein de Khalifa», précisant que «cette instance n'a pas donné son quitus pour cette opération».

Les témoins, Louh Brahim ancien directeur des finances et de la comptabilité à Nafteec et l'ex-directeur général de la société nationale de génie civile et construction, Zerjati Mourad, ont déclaré à leur tour devant le tribunal «n'avoir pas reçu d'instructions ou d'orientations pour le dépôt d'argent de leur entreprise au sein de Khalifa Bank».

## M. Grine se dit «satisfait» des conditions de conservation des documents au CNDPI

**Le ministre de la Communication, Hamid Grine, s'est dit hier à Alger «satisfait» des conditions de conservation des documents au Centre national de documentation de presse (CNDPI), félicitant le personnel du centre qui, a-t-il dit, a «mis tout son cœur dans cette œuvre».**

«Je suis très satisfait des conditions de conservation des archives, de l'utilisation de supports adaptés pendant le stockage et du professionnalisme dont a fait preuve le personnel du centre qui a mis tout son cœur dans cette œuvre», a-t-il déclaré à l'occasion d'une visite à cet établissement. Le ministre s'est félicité également de la mise en place de bonnes conditions de stockage et de contrôle de l'environnement pour assurer une bonne conservation des documents au centre qui «conserve un siècle de l'histoire de l'Algérie», a-t-il ajouté.

L'utilisation de supports adaptés à la conservation des documents, notamment avec le lancement de l'opération de numérisation a constitué un autre facteur de satisfaction pour M. Grine, qui a estimé que cette nouvelle méthode permettra la préservation de l'archive des agents de dégradation biologique tels que les



moisissures, les insectes, rongeurs ou encore de la poussière et de la lumière. Afin d'assurer des bonnes conditions de conservation, «nous organisons un contrôle régulier des conditions environnementales et d'entreposage», a assuré de son côté le directeur général du CNDPI, Oussedik Mohamed Saïd. «J'y veille personnellement et quotidiennement», a-t-il soutenu. Le centre, qui dispose d'un «important» patrimoine photographique, estimé à 1.800.000 clichés, a lancé une opération de numérisation par mesure de prévention en vue d'une meilleure conservation, a indiqué le premier responsable du centre.

«Le plus grand défi, actuellement, c'est une numérisation de l'archive, c'est une œuvre colossale», a-t-il affirmé.

Selon M. Oussedik, sur 1.800.000 photos dont dispose le centre, 500.000 ont été déjà numérisées ces deux dernières années. Concernant la numérisation du texte, un travail a été déjà lancé, a-t-il ajouté, précisant que l'opération concernera dans un premier temps, les journaux datant de l'époque précédant la colonisation avant de remonter dans le temps jusqu'à aujourd'hui. «Sur ce plan, nous avançons à pas de géant. Nous avons une capacité, de numérisation d'une page toutes les trois secondes. S'agissant de la numérisation de la photo, nous comptons augmenter le rythme avec la réception du nouveau matériel», a-t-il expliqué. Aujourd'hui, le centre dispose de «la plus grande banque d'images en Algérie, mieux encore c'est la mémoire de notre pays en images qui est conservée au centre dans d'excellentes conditions», a-t-il déclaré fièrement. Un groupe de travail, a-t-il poursuivi, a été mis sur pied et il a œuvré pendant 24 mois pour restaurer le patrimoine photographique hérité de l'ancien ministère de la communication et la culture et de l'ex-API. «C'est une œuvre incommensurable qui a été réalisée», a-t-il estimé. Par ailleurs, le DG du CNDPI s'est félicité de la révision des statuts du centre, promulgués dernièrement au journal officiel.

## TRAVAIL, EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE

### El-Ghazi ordonne la suppression progressive des directions régionales d'organismes de son secteur

#### • Le nouveau code du travail toujours en consultation entre les partenaires sociaux

Mohamed El-Ghazi, a donné, par ailleurs des instructions pour la suppression «progressive» des directions régionales de structures relevant de son secteur et les remplacer par des directions de wilaya. «La mise en place de directions de wilaya permettra d'établir une relation directe et facile avec le ministère et d'améliorer le service public», a-t-il expliqué. Après avoir procédé à l'inauguration de la direction de wilaya de la Caisse d'assurance sociale pour les travailleurs non salariés (CASNOS), une première au niveau national, il a affirmé que la suppression des directions régionales visait à «faciliter le contact entre les wilayas et le ministère de tutelle».

«Je ne veux plus entendre parler de ces directions régionales», a insisté le ministre, qui a annoncé, dans ce cadre, la suppression prochaine des directions régionales de la CACOBATH (Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'Hydraulique) et ce, pour les remplacer par des directions de wilaya.

«Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'application de la stratégie politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à lutter contre la



bureaucratie, à améliorer le service public et à rapprocher davantage l'administration du citoyen», a expliqué M. El-Ghazi, qui inspectait une série de projets de son secteur dans la wilaya de Béjaïa. «Il s'agit d'une mesure nouvelle ayant pour but d'assurer une bonne maîtrise de la gestion des structures du secteur et plus de proximité ainsi que l'amélioration des prestations», a souligné le ministre. M. El-Ghazi a lancé, par la même occasion, des projets de son secteur, à savoir notamment la réalisation d'un nouveau siège pour l'Inspection du travail, avant de procéder à l'inauguration d'un nouveau siège pour la direction de wilaya pour l'emploi (AWEM) au niveau de la ville

de Béjaïa. Le ministre s'est également rendu à l'usine ALCOST, une entreprise publique spécialisée dans la production de l'habillement pour corps constitués. Sur place, il s'est enquis de la politique de gestion menée par ses responsables concernant notamment le volet recrutement et production ainsi que la formation du personnel. «Il faut que l'entreprise prenne en charge les stagiaires de la formation professionnelle, recruter des jeunes employés et former son personnel afin qu'elle puisse se conformer aux normes de la mondialisation et faire face à la concurrence», a-t-il insisté. M. El Ghazi s'est également rendu dans la commune de Melbou (Est de Béjaïa), où il a visité le centre de vacances et de repos de la CNAS. Ce complexe, qui s'étend sur une superficie de plus de six hectares, est fermé depuis plus d'une année. «Sa situation actuelle est arrivée à la liquidation financière», a expliqué un représentant de la CNSA au ministre. Ce dernier a expliqué qu'il y aurait une rencontre au niveau du ministère qui impliquerait toutes les parties concernées y compris le président de l'Assemblée populaire de Melbou afin d'examiner ensemble des «solutions durables et viables à cette situation».

## Les chaînes de télévision privées doivent se conformer à la nouvelle loi sur l'audiovisuel

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel Miloud Chorfi a exhorté hier à Mostaganem les chaînes de télévision privées à se conformer à la nouvelle loi sur l'audiovisuel pour devenir des chaînes de droit algérien. L'audiovisuel en Algérie a réalisé un bond quantitatif, à travers la présence de plus de 40 chaînes de droit étranger diffusant leurs programmes à partir de l'étranger, a indiqué M. Chorfi lors d'une conférence sur la situation et les perspectives de l'audiovisuel en Algérie, organisée à l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

Il a ajouté que la loi de l'audiovisuel sera appliquée à tous pour mettre fin à l'anarchie et aux dépassements, signalant que l'autorité mettra en place un cadre légal pour les acteurs des secteurs public et privé.

M. Miloud Chorfi a également mis l'accent sur le travail commun pour relever le grand défi du secteur de la com-



munication afin d'atteindre le niveau de la «société d'information», tout en réitérant l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien au droit du citoyen à l'information consacré par la Constitution.

Il a souligné que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel est un socle de ce processus qui veillera au droit du citoyen à l'information en premier lieu et de tous les professionnels et acteurs du secteur en Algérie. Il a aussi insisté, au passage, sur le professionnalisme, seul moyen de marquer une présence dans un monde où la survie est au plus fort et au meilleur

leur, affirmant que ses services oeuvrent à l'application à la lettre de la loi garantissant la liberté d'expression et empêchant le monopole de l'information par qui que ce soit. M. Chorfi a expliqué que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel est une instance administrative et réglementaire veillant à l'application des réformes attendues par les professionnels et non un mécanisme de contrôle et de censure. Le programme de cette rencontre comporte une série de communications traitant, entre autres, de l'audiovisuel dans le processus des réformes politiques en Algérie, de la loi de l'audiovisuel et de l'audiovisuel en Algérie entre ouverture et financement».

La rencontre est initiée par l'Autorité de régulation de l'audiovisuel en collaboration avec le laboratoire d'études d'information et de communication de l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

# DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT Le Président Bouteflika réaffirme la «ferme» volonté de l'Algérie à œuvrer pour la promotion des droits des enfants

**Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier un message à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, célébrée le 1<sup>er</sup> juin de chaque année. Voici le texte intégral:**

«L'Algérie qui célèbre, aujourd'hui, la Journée internationale de l'enfant à l'instar des autres pays de par le monde, est résolument engagée dans la mise en œuvre de la législation dont elle s'est dotée, en conformité avec les dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant.

En effet, fidèle à ses valeurs spirituelles et à sa longue histoire, notre pays n'a ménagé aucun effort pour réunir les conditions qui étaient à la portée de ses faibles moyens d'alors pour assurer la prise en charge, dans l'extrême urgence, des enfants de nos chouhada, des orphelins et des enfants des innombrables familles qui ont fui leurs foyers et furent réduites à vivre une situation de détresse suite aux massacres de leurs parents perpétrés par l'armée coloniale.

Comme chaque année, je veux réaffirmer la ferme volonté de notre pays d'œuvrer en faveur de la promotion des droits de chacun de ses enfants, et plus particulièrement, de ceux, vulnérables, qui se trouvent en situation de précarité et qui, donc, ont autant besoin de la communauté nationale et de la sollicitude des pouvoirs publics.

Au-delà du rappel des obligations de l'Etat envers nos enfants qui constituent une frange importante de la population, je tiens à rendre un hommage appuyé et amplement mérité à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent sans relâche, au sein des familles, ou à l'intérieur des établissements de protection de l'enfance, ainsi qu'au sein de la famille de l'éducation nationale, à assurer à nos enfants un réel accès à leurs droits élémentaires clairement établis par notre législation.

Les efforts déployés par les pouvoirs publics et la société civile ont permis de réaliser de grandes avancées dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de sauvegarde de l'enfance qui



**Le Président Bouteflika appelle à préserver les enfants des «luttes politiciennes»**

trouve son ancrage dans des plans rigoureux et ambitieux figurant en bonne place dans le programme de développement consacré par l'approbation du peuple à l'occasion de l'élection présidentielle.

Pour potentialiser ses effets, la conduite de cette politique doit reposer sur une coordination beaucoup plus accrue entre l'ensemble des parties concernées chargées d'apporter des solutions adaptées à toutes les situations susceptibles de porter atteinte aux intérêts de l'enfant.

Il faut souligner, à cet égard, que les différents dispositifs adoptés, mis en place en vue de protéger l'enfant et de

l'accompagner pour préserver son intégrité garantie par la législation en vigueur, lui offrent la possibilité de bénéficier, directement ou indirectement, des mesures destinées à lui assurer le bien-être pour son accomplissement social.

D'autre part, eu égard au fait que la protection de l'enfant constitue un devoir sacré dans notre société, nous avons tenu également à renforcer les garanties de cette protection au moyen de la loi qui vient d'être enrichie et consolidée par la création du fonds de la pension alimentaire en vue d'assurer une protection minimum aux enfants des familles disloquées et leur garantir une vie décente.

Réaffirmant l'intérêt accordé par le peuple et son Etat aux jeunes générations, garantes de notre avenir, nous avons également initié une loi pour protéger l'enfant afin d'en garantir tous les droits dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de la famille qui constituent son espace naturel et autres besoins.

C'est l'occasion, pour nous, d'affirmer et de réaffirmer que les enfants algériens, leurs droits et leur devenir doivent être préservés des luttes politiciennes quels que soient leurs motifs ou objectifs.

En outre, par souci de sauvegarder l'image de l'Algérie et de préserver la place et les droits de l'enfant, j'invite l'ensemble des autorités concernées, ainsi que notre société à veiller à assurer la protection de nos enfants, quelle que soit leur situation sociale, des affres de leur exploitation dans le travail, la mendicité, de la privation de scolarité, ou encore de la violation de leur intégrité physique ou morale. Les autorités concernées sont également requises pour mettre en place les conditions et les moyens qui favorisent le placement des enfants abandonnés dans des familles d'accueil ou d'adoption pour leur permettre de vivre et de grandir dans des milieux harmonieux, chaleureux et solidaires.

En conclusion, j'invite tous les parents à assumer l'honorables devoir de veiller à l'éducation et à la préservation de leurs enfants, ces êtres qui seront les générations de demain, et qui auront pour tâche de construire l'Algérie tout comme nos valeureux chouhada qui ont arraché l'indépendance de ce grand pays, les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain qui sauront, avec l'aide d'Allah, élever le rang de l'Algérie parmi les nations.

## SOLIDARITÉ NATIONALE

### VIOLENCES À L'ÉGARD DES ENFANTS: Mise en place d'un dispositif de signalement avant fin 2015

Un dispositif de signalement des actes de violence à l'égard des enfants sera mis en place avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

«Un projet de dispositif de signalement des actes de violence à l'égard des enfants est en cours d'élaboration par le ministère et sera mis en place avant la fin 2015», a indiqué la directrice générale de la Famille, de la Condition de la Femme et de la Cohésion sociale au ministère, Khadija Laâdjel.

Ce dispositif, qui impliquera les secteurs et les associations concernées, «pour objectif de promouvoir la communication et la coordination entre ces parties et de dénoncer le mauvais traitement à l'égard des enfants victimes de violence», a-t-elle ajouté.

Mme Laâdjel a souligné, en outre, que les différentes formes de violences recensées à l'égard des enfants ne sont pas propres à la société algérienne, ajoutant que le silence «est un acte de

complicité». La même responsable a précisé qu'il y a beaucoup d'enfants qui sont maltraités et délaissés mais qui souffrent en silence», ajoutant que ce dispositif qui est en cours d'élaboration avec l'expertise du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), sera un des moyens de renforcement de la mise en œuvre du projet de loi sur la protection de l'enfance. Ce dispositif «permettra d'attirer l'attention sur une situation de violence, par des mécanismes qui seront mobilisés pour cet objectif, notamment, à travers le numéro vert 15-27 du ministère de la solidarité nationale», a-t-elle ajouté.

Mme Laâdjel a souligné, en outre, que les différentes formes de violences recensées à l'égard des enfants ne sont pas propres à la société algérienne, ajoutant que le silence «est un acte de

complicité». La même responsable a précisé qu'un sondage d'opinion sur les droits des enfants a été réalisé en 2014 par le ministère, qui concerne un échantillon de 4.800 enfants à travers les 48 wilayas, «a démontré que 46% des enfants interrogés ne connaissent pas leurs droits».

A cet effet, un guide a été élaboré par le ministère et qui présente des informations simplifiées et d'une manière pédagogique sur les droits de l'enfant, notamment, le droit à un nom, à la santé, au loisir et à la protection.

Dans ce sens, la même responsable a déploré le manque d'enquêtes sur les situations de violences notamment à l'égard des enfants, soulignant que des études prospectives sont nécessaires et représentent une source d'information à la prise

de décision». Par ailleurs, elle a souligné que «les parents sont responsables en premier lieu de la protection de leurs enfants contre toutes formes de violences et que les associations sont interpellées pour s'impliquer davantage aux côtés des parents et des pouvoirs publics pour l'application des mesures relatives à la protection des enfants».

#### Médiation familiale: un projet de décret au niveau du SGG

Un projet de décret pour organiser la médiation familiale a été élaboré par le ministère et se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement, a par ailleurs annoncé Mme Laâdjel. Il vise à définir les missions du service de la médiation déjà existante à la direction de l'action sociale (DAS) de chaque wilaya, et à un cadre social et un

impact familial. Le projet de ce décret a pour but également de définir les missions du médiateur et les volets de ses interventions afin de garantir la stabilité de la famille, de sécuriser l'environnement de l'enfant et d'assurer sa protection, a-t-elle expliqué. La médiation veillera, en outre, à réunir les conditions d'épanouissement de l'enfant par des actions portant particulièrement sur la stabilité de la famille en intervenant au règlement des conflits familiaux, a précisé la même responsable. Mme Laâdjel a mis, enfin, l'accent sur la nécessité de renforcer les actions visant à développer le sens artistique et les pratiques sportives chez les enfants, notamment par des activités culturelles et sportives, en impliquant les parties concernées à savoir les professionnels, les associations et les autorités locales.

APS

## TOUT EN PLAIDANT POUR UNE APPLICATION «RAPIDE ET RIGOUREUSE» DE L'ACCORD DE PAIX Les différentes parties maliennes réitèrent leur adhésion à la plateforme d'Alger

Walid B.

Quelques semaines après la signature à Bamako de l'accord de paix et de réconciliation, les différentes parties maliennes ont réitéré leur adhésion à la plateforme d'Alger, résultat de longs et pénibles pourparlers sous la médiation algérienne.

Ainsi, le président du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), Ahmed Ouled Sidi Mohamed, qui a été reçu hier par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a indiqué que les mouvements de la Plateforme attendent une mise en œuvre rapide de l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali et voient l'avenir « avec beaucoup d'optimisme et de sérénité ».

Le chef de la diplomatie algérienne a reçu également les chefs des mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la Plateforme d'Alger.

Dans ce sens, M. Harouna Touré a estimé que leur rencontre avec M. Lamamra portait sur les consultations en cours pour parachever l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali, précisant que la rencontre a porté sur les modalités à mettre en œuvre et sur comment mettre fin définitivement aux hostilités au Mali.

Les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR).

De son côté, le chef de la délégation et représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Bilal Ag Cherif s'est dit convaincu que les efforts déployés par la médiation internationale menée par l'Algérie pour un règlement pacifique et permanent de la crise au Mali seront « couronnés de succès ».

Il a ajouté que ces efforts permettront à toutes les parties de parachever leur accord qui constitue la base de la stabilité, de la paix, de la justice et du développement au Mali.

« Nous sommes en Algérie où ont été entamées les négociations qui ont permis de conclure l'accord de paix et de réconciliation au Mali signé le 15 mai à Bamako, pour parachever ce processus », a-t-il souligné.

Il a affirmé que la stabilité du Mali renforcera la sécurité et la stabilité dans toute la région, ajoutant que les défis sécuritaires à relever sont importants sur les plans régional et international.

Conscients de tous ces défis, ces mouvements comptent œuvrer « laborieusement » à parachever le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Mali.

Côté gouvernement, le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a appelé la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) à signer au « plus vite » l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali pour résoudre durablement la situation sécuritaire du pays.

M. Diop a, dans ce contexte, expliqué que convaincre la CMA à rejoindre les signataires de l'accord de Bamako constitue l'essence même des démarches en cours au niveau de la médiation internationale pour la résolution de la crise au Mali, dont l'Algérie est chef de file.

Le chef de la diplomatie algérienne a affirmé que l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali offrait « tous les outils nécessaires pour résoudre durablement la situation sécuritaire sur le terrain ».

Il est à rappeler que le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, avait affirmé que la prochaine réunion des parties maliennes à Alger visait à mettre en place des mécanismes et un système global pour un cessez-le-feu et son contrôle dans le nord du Mali.

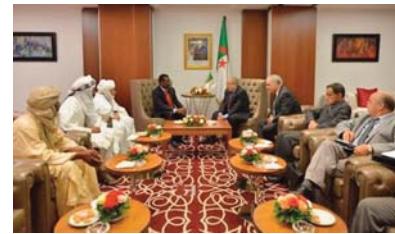
D'autre part, M. Lamamra a souligné l'importance de l'engagement des parties en conflit qu'elles soient dans le camp de l'Etat ou celui des mouvements politiques armés à respecter certaines conditions sur le terrain afin de pouvoir ouvrir la voie devant l'application de l'accord issu du processus d'Alger et contribuer à isoler les groupes terroristes dans le Nord qui veulent entretenir la confusion pour imposer leur influence sur les citoyens et maintenir un statut quo chaotique.

Il a ajouté enfin que toute évolution dans les pourparlers entre les parties est susceptible de faciliter l'application de l'accord du processus d'Alger dans ses différents volets tout comme il contribue à affaiblir les groupes terroristes.

## M. Lamamra reçoit les chefs des mouvements politico-militaires du nord du Mali

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu samedi soir à Alger les chefs des mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la Plateforme d'Alger.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience, le président du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), Ahmed Ouled Sidi Mohamed, a indiqué que les mouvements de la Plateforme attendent une mise en œuvre rapide de l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali et voient l'avenir « avec beaucoup d'optimisme et de sérénité ». « Nous attendons une application rapide, sincère et rigoureuse de



«attendent une mise en œuvre rapide de l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali et voient l'avenir avec beaucoup d'optimisme et de sérénité». « Nous attendons une application rapide, sincère et rigoureuse de cet accord», signé le 15 mai courant à Bamako, a-t-il ajouté. Pour sa part, M. Harouna Touré, a indiqué que leur rencontre avec M. Lamamra, portait sur «les consultations en cours pour parfaire et parachever l'accord de paix et de

réconciliation nationale au Mali». «Nous avons échangé sur les modalités à mettre en œuvre et sur comment mettre fin définitivement aux hostilités au Mali», a-t-il ajouté. «Nous avons marqué notre disponibilité comme d'habitude et nous avons dit que nous étions prêts pour la paix et la tranquillité», a conclu M. Touré. Les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR).

## M. Lamamra reçoit le représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu samedi soir à Alger le chef de délégation et représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Bilal Ag Cherif.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience, M. Ag Cherif a remercié les efforts consentis par la médiation internationale, conduite par l'Algérie, pour le retour de la paix et la stabilité dans l'ensemble des régions du Mali.

## M. Lamamra s'entretient avec son homologue malien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu samedi à Alger avec son homologue malien, Abdoulaye Diop.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, M. Diop a exprimé ses remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux gouvernement et peuple algériens «pour les sacrifices consentis et les efforts déployés pour permettre au Mali d'enregistrer une avancée qui représente la signature le 15 mai dernier à Bamako de l'accord de paix et de réconciliation».

Il a, à cette occasion, appelé les composantes de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), «qui n'ont pas encore signé l'accord, de le faire dans le but de permettre au Mali de retrouver la paix et la sécurité».

## Ag Cherif se dit convaincu que les efforts déployés seront couronnés de succès

Le chef de la délégation et représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Bilal Ag Cherif s'est dit convaincu, samedi à Alger, que les efforts déployés par la médiation internationale menée par l'Algérie pour un règlement pacifique et permanent de la crise au Mali seront « couronnés de succès ».

« Nous restons convaincus que les efforts et les discussions en cours en Algérie seront couronnés de succès », a indiqué Ag Cherif dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Ramtane Lamamra.

Il a ajouté que ces efforts permettront à toutes les parties de parachever leur accord qui constitue la base

de la stabilité, de la paix, de la justice et du développement au Mali ». Ag Cherif a déclaré «nous sommes en Algérie où ont été entamées les négociations qui ont permis de conclure l'accord de paix et de réconciliation au Mali signé le 15 mai à Bamako, pour parachever ce processus». Il a affirmé que la stabilité du Mali renforce la sécurité et la stabilité dans toute la région, ajoutant que «les défis sécuritaires à relever sont importants sur les plans régional et international».

«Conscients de tous ces défis, nous oeuvrons laborieusement à parachever ce projet important (le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Mali)», a affirmé le représentant des mouvements de l'Azawad (CMA).

## SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX AU MALI

## L'OCI salue le rôle et l'engagement constant de l'Algérie

Le Groupe de contact de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur le Mali a salué le rôle de l'Algérie et l'«engagement constant» de son Président, Abdelaziz Bouteflika, pour la tenue à Alger du dialogue intermalien ayant abouti à la signature, le 15 mai dernier à Bamako, de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

Le Groupe de contact de l'OCI, réuni au niveau ministériel mercredi dernier à Koweït, a affirmé que l'accord pour le règlement de la crise dans le nord du Mali constitue une «bonne plateforme de départ» pour une solution globale et durable. La réunion s'est tenue en marge de la 42ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OCI.

Le Groupe a, dans ce contexte, salué l'Algérie et son Président pour leur engagement constant tout au long de la période des huit mois qu'ont pris les négociations à Alger, entre les six mouvements politico-militaires du Nord du Mali et le gouvernement malien.» Après avoir exprimé le «plein soutien» de l'OCI à



cet accord», le Groupe de contact demande aux différentes parties de préserver l'élan donné au processus de dialogue intermalien», et de «s'engager sincèrement et de bonne foi à veiller à son application».

Evoquant le regain de tension et l'escalade de la violence dans le nord du Mali, le Groupe de contact a souligné la «nécessité de rétablir pleinement l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire malien en adoptant une approche globale et inclusive», réitérant son «ferme attachement et son respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali».

Il a réaffirmé sa ferme condamnation du «terrorisme, de l'extrémisme et de toutes les formes de violences, y compris le crime organisé, la drogue et la traite des êtres humains, qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité du Mali et de la région du Sahel».

Le Groupe de contact de l'OCI a, en outre, demandé aux Etats membres et aux institutions financières de l'organisation de «fournir l'assistance nécessaire pour le développement à long terme de la région du nord du Mali». L'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali a été signé le 15 mai courant par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la Plateforme d'Alger ainsi que par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

Deux composantes sur cinq qui compte la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), à savoir la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la CM-FPR2 (Coordination des Mouvements et Fronts Patriotes de Résistance) ont également signé l'accord, rappelle-t-on. APS

## PARTENARIATS AGRICOLES

# L'Algérie et les Etats-Unis signent plusieurs protocoles d'accords

**L'Algérie et les Etats-Unis se sont engagés, hier à Alger, à concrétiser des partenariats dans le domaine agricole et agroalimentaire en signant plusieurs protocoles d'accord dans des filières stratégiques de ce secteur.**

Au total, six (6) protocoles d'accords et mémorandums d'entente ont été paraphés entre des opérateurs algériens et américains, couronnant le premier Forum algéro-américain dédié à l'agriculture.

Ces accords englobent essentiellement la production de pomme de terre (semences et consommation), l'industrie laitière, l'élevage bovin laitier et viande, la génétique animale et les cultures fourragères.

«Il s'agit de l'amorce d'un partenariat qui va se consolider car ces accords permettront aux opérateurs des deux pays d'identifier d'autres partenariats qui vont se traduire rapidement en projets concrets», a souligné le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdellak Kadi, lors de son intervention au forum.

Mettant l'accent sur le potentiel de l'apport de la partie américaine en matière d'amélioration génétique des productions animales, de développement des bovins laitiers, de la culture du maïs et des autres cultures fourragères, M. Kadi a rappelé que le gouvernement encourageait les investissements nationaux et étrangers.

«L'agriculture américaine suscite beaucoup d'intérêt vu sa mécanisation très poussée, son recours aux technologies de pointe,



la haute qualification des agriculteurs et leur adaptation aux aléas climatiques. C'est pourquoi, nous considérons que le savoir-faire et la technologie américaines méritent d'être au centre de nos échanges et de donner lieu à des partenariats féconds et mutuellement avantageux», a-t-il souligné.

Pour l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Polaschik, la coopération dans le domaine agricole est un «axe important» dans les relations algéro-américaines, considérant que la signature de ces protocoles d'accord permettra de «lier les entreprises américaines et algériennes et consolider leurs intérêts mutuels».

Notant la volonté de l'Algérie de diversifier son économie, Mme Polaschik a affirmé que le gouvernement et le secteur privé américains étaient «prêts à aider et à accompagner cette stratégie».

Le président du Conseil d'affaires algéro-américain (Usabc), Smail Chikhouni, a expliqué que cette rencontre était le fruit de plusieurs visites mutuelles en Algérie et aux Etats-Unis effectuées par les opérateurs des deux pays afin d'identifier des opportunités

d'affaires gagnant-gagnant. «Ces voyages d'études ont permis aux Algériens de constater qu'il existe des solutions techniques et économiques aux problèmes auxquels fait face le secteur agricole algérien», a-t-il affirmé.

Commentant le protocole d'accord signé, dimanche, pour la création d'une ferme pilote spécialisée dans la production de la pomme de terre (semence et consommation et transformation), le président du directoire de SGP des productions animales (SGP Proda), Kamel Chadi, a considéré que ce partenariat permettrait à l'Algérie, qui est un gros importateur de semences de pomme de terre, de satisfaire son marché en produisant localement la semence de haute qualité et à fort rendement.

Aux Etats-Unis, les rendements à l'hectare sont de 120 tonnes de pomme de terre contre 40 tonnes en moyenne chez les producteurs algériens, a-t-il observé.

Cette ferme pilote, qui servira d'école aux agriculteurs désirant apprendre les techniques américaines de production, est en phase de préparation de son business plan et devrait être mise en place prochainement, selon le même responsable.

Concernant le protocole d'accord pour la filière lait, son objectif est d'augmenter la production laitière afin de réduire les importations. Pour concrétiser cet objectif, les partenaires visent des espaces pouvant accueillir jusqu'à 10.000 vaches en intégrant la production de fourrages suivant les techniques américaines, comme il s'agit aussi d'améliorer la race des vaches locales.

## Les 2<sup>es</sup> journées sur la contrefaçon aujourd'hui à Alger

Les deuxièmes journées sur «les marques et la contrefaçon» se tiendront aujourd'hui à Alger pour débattre du phénomène de la contrefaçon qui porte préjudice à l'économie nationale et mondiale, apprend-on auprès des organisateurs.

Initiée par le bureau de consulting en communication RH International, cette rencontre internationale de deux jours verra la participation de plusieurs experts nationaux et internationaux, des autorités publiques ainsi que de différentes institutions concernées par la lutte contre ce fléau. Il s'agit des Douanes, de l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi), de l'Institut algérien de la normalisation (Inanor), de l'Office national de droits d'auteur et des droits voisins (Onda) ainsi que de l'Office national de la métrologie légale (ONML), selon un communiqué de RH International. Les conférenciers vont notamment mettre l'accent sur l'impact de la contrefaçon sur l'économie nationale et sur le consommateur.

La rencontre sera également une occasion pour dresser un état des lieux de ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie depuis quelques années. Plusieurs secteurs d'activités et produits sont touchés par le phénomène de la contrefaçon en Algérie, particulièrement l'électroménager, le cosmétique, les pièces de rechange et les articles de sport, a-t-on relevé de même source.

## SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE Ce que prévoit le projet de loi

Par Chakira BIDAOUI

Les nouvelles dispositions relatives aux Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), prévues par un projet de loi analysé récemment par le Conseil des ministres, amendent trois articles du code de commerce et y introduisent deux autres, selon le projet de ce texte dont l'APS a obtenu une copie.

Ce nouveau texte, qui sera présenté prochainement à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la souscription et la libération des apports en numéraire, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers.

Ainsi, l'article 566 du code de commerce est modifié et complété pour stipuler que «le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société». Le montant du capital minimum des Sarl est fixé par la réglementation actuelle à 100.000 DA, rappelle-t-on.

À ce propos, le directeur de la régulation et des affaires juridiques du ministère du Commerce, El Hadi Bakir, explique à l'APS qu'il n'y aura plus une limite préalable du capital minimum: «Les associés pourront déterminer, eux-mêmes et librement, le minimum du capital social qui peut aller jusqu'à un (1) DA symbolique».

Quant à l'article 567, sa nouvelle mouture indique que «la répartition des parts sociales est mentionnée dans les statuts. Les parts sociales doivent être souscrites en totalité par les associés. Elles doivent être intégralement libérées lorsqu'elles représentent des apports en nature».

«Les parts représentant des apports en numéraire doivent être libérées d'au moins un cinquième (1/5) de leur montant. La libération du surplus intervient en une ou plusieurs fois sur décision du gérant, dans un délai qui ne peut excéder cinq (5) ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce», note encore cet article.

Le toutefois, indique encore l'article 567 modifié, «le capital social doit être intégralement libéré avant toute souscription de nouvelles parts sociales à libérer en numéraire, à peine de nullité de l'opération» et ajoute que «les fonds provenant de la libération des parts sociales, déposés en l'office notarial, seront remis au gérant de la société après son inscription au registre du commerce».

Concernant les apports pour une Sarl, deux articles (567 bis et 567 bis) sont introduits dans le code de commerce actuel: «L'apport en Société à responsabilité limitée peut être en industrie. L'évaluation de sa valeur et la fixation de la part qu'il génère dans les bénéfices sont fixées dans les statuts de la société. Cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société» (567 bis).

Si la société n'est pas constituée dans un délai de 6 mois à compter du dépôt des fonds, tout associé peut demander au notaire la rés-

titution du montant de son apport» (567 bis).

Concernant le nombre des associés, l'article 590 y afférent a aussi été modifié dans le sens où «le nombre des associés d'une Sarl ne peut être supérieur à cinquante (50). Si la société vient à comprendre plus de cinquante associés, elle doit dans le délai d'un an, être transformée en Société par actions. A défaut, elle est dissoute, à moins que, pendant ledit délai, le nombre des associés ne soit devenu égal ou inférieur à cinquante».

À rappeler que le nombre maximal actuel des associés d'une Sarl est de 20 personnes.

### Encourager la création d'entreprises sous forme de personnes morales

En somme, explique M. Bakir, le projet de loi vise surtout à faciliter et à encourager la création d'entreprises sous forme de personnes morales, et ce, notamment pour les Sarl dont le nombre est encore insuffisant en

Algérie» même si c'est la forme de sociétés la plus répandue dans le pays.

«Le gros du tissu économique national est constitué à hauteur de plus 90% de personnes physiques. Nous voulons renverser la tendance et privilégier la création, le plus possible, de sociétés», soutient-il. Il s'agit également, poursuit le même responsable, «d'améliorer l'indicateur relatif au climat des affaires en Algérie ainsi que son classement au niveau des références internationales» tel le rapport annuel «Doing business» de la Banque mondiale. A fin 2014, le tissu économique national était composé de 1,7 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce dont 157.422 seulement représentant des personnes morales, soit moins de 10% du nombre global des inscriptions. Le nombre de Sarl était à 134.301 à fin 2014, soit 85% du nombre global des sociétés inscrites au registre du commerce.

## Les motifs des amendements

Le projet de loi modifiant le code de commerce, analysé récemment par un conseil des ministres, prévoit de nouvelles mesures pour les Sociétés à responsabilité limitée (Sarl).

Voici les motifs d'amendement tels que présentés par les concepteurs de ce texte dont une copie a été obtenue par l'APS:

1- Suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl:

«Elle s'inscrit dans le cadre de l'encouragement de la création des PME. En effet, cette exigence était justifiée par le fait que le capital social constitue un gage exclusif pour les créanciers de la société».

«Toutefois, cette exigence n'est plus justifiée puisque les apports effectués pour constituer le capital peuvent être librement utilisés et entièrement dépassés ou investis juste après la constitution, et les pertes peuvent atteindre même le capital social. En réalité, la valeur de la société est évaluée à travers sa capacité d'investir et non du montant de son capital social et les associés peuvent recourir à d'autres moyens de financement, notamment les crédits bancaires».

«Par ailleurs, le montant du capital minimum de la SARL, fixé par la loi, qui est de 100.000 DA, est insignifiant et ne peut constituer une garantie pour les créanciers».

2- La souscription et la libération des apports en numéraire: «L'article 567 du code de commerce exige la souscription en totalité et la libération intégrale des parts sociales, qu'elles représentent des apports en nature ou en numéraire».

«Dans le souci de simplifier la création des Sarl, le projet prévoit la suppression de l'obligation de la libération totale des apports en numéraire et de limiter cette obligation aux apports en nature».

3- L'extension des apports de la société aux apports en industrie: «Le projet de loi prévoit que l'apport en Sarl peut être en industrie à l'instar de ce qui est consacré dans certains pays. C'est ainsi qu'il prévoit dans l'article 567 bis nouveau que l'évaluation de la valeur de cet apport et la fixation de la part qu'il génère dans les bénéfices, sont fixées dans les statuts de la société et que cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société».

4- La protection des associés: «Le texte prévoit une protection particulière des associés, en leur octroyant la possibilité de restituer les apports qu'ils ont déposés auprès du notaire en cas de non constitution de la société dans un délai de six (6) mois à partir de la date de leur dépôt. A défaut de non aboutissement de la restitution des apports par voie ordinaire, ils peuvent demander au juge du référé l'autorisation de retrait du dit montant».

5- L'augmentation du nombre des associés: «Le projet de loi propose d'augmenter le nombre à 50 associés (contre 20 actuellement), et ce, afin d'éviter la transformation de la Sarl en une société par action et permettre ainsi aux associés de continuer à exercer leur activité en la forme de la Sarl dans le cas où le nombre d'associés venait à connaître une augmentation supérieure au seuil légal existant».

«La Sarl est souvent qualifiée de PME à vocation familiale dont les parts sociales sont librement transmissibles entre descendants et descendants. Dès lors, le nombre d'associés peut connaître une augmentation supérieure au seuil maximum d'associés. Leur imposer de transformer leur société en une autre forme de société risque de s'opposer à leur volonté de continuer à exercer leur activité en la forme de Sarl. APS

## LE PROFESSEUR AMAR AYLEM, CHEF DU SERVICE OPHTALMOLOGIE AU CHU MUSTAPHA-PACHA, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

### OPHTALMOLOGIE : ALLERGIES OCULAIRES

# 15 à 20 % de la population algérienne souffrent d'allergie oculaire

Sonia Belaidi

Environ 15 à 20 % de la population algérienne souffrent d'allergie oculaire, a indiqué, hier, le président de la Société méditerranéenne d'ophtalmologie, Pr Amar Aylem.

A l'occasion d'un forum organisé au siège de DK News sur le thème des allergies oculaires, le Pr Aylem a expliqué que les allergies sont dues à des agents étrangers auxquels le corps des individus réagit différemment.

Ainsi, les personnes hypersensibles réagissent par une exacerbation de leur système immunitaire et sur le plan ophtalmologique présente des démangeaisons, prurit, rougeur, larmoiement et autres.

Deux types d'allergies oculaires existent, selon le spécialiste, qui cite les allergies aiguës saisonnières qui se manifestent par des paupières qui gonflent et un œil rouge.

Elles se traitent tout d'abord par l'évitement de l'agent pathogène et par un traitement à base de gouttes ou de comprimés.

Le deuxième type d'allergie est permanent qui se caractérise aussi par un œil rouge sans baisse de l'acuité visuelle et pour lesquels les traitements sont disponibles en Algérie (antihistaminique entre autre).

En outre, l'intervenant a souligné que lorsque le malade présente un œil rouge avec des douleurs et des troubles de la vision, une consultation médicale en urgence s'impose. Parmi les facteurs favorisant l'allergie



Ph. I. M. Nait Kaci

oculaire, l'hôte de DK News a parlé du pollen, des acariens, des poils d'animaux, la poussière, les moisissures et autres.

#### Détecter l'agent allergisant pour l'éviter

A cet effet, il a noté qu'une consultation chez l'allergologue s'impose pour identifier l'allergène et l'éliminer, le cas échéant.

Il a également fait remarquer que les frictions des yeux peuvent aggraver la situation et conduire à la déformation de la corne.

Parmi ailleurs, il a noté que chez certaines femmes, les cosmétiques peuvent conduire à des allergies oculaires et représentent 10% des allergies.

Le même spécialiste a aussi insisté sur l'importance de la prise de médicament encadrée par un médecin car l'automedication à base de corticoïdes peut conduire à une cécité au bout de deux ans, expliquant que les corticoïdes entraînent une tension au niveau de l'œil et détruisent les fibres oculaires.

Il a dans ce sens appelé les autorités publiques à interdire tout achat de médicaments, notamment les corticoïdes, sans ordonnance médicale, pour un renforcement de l'encadrement médical en Algérie.

En outre, le membre de l'Académie française de médecine a souligné que l'hygiène est très importante pour lutter contre toute forme de maladie oculaire, notamment le trachome et que grâce à programme national de lutte contre la maladie, le trachome est en voie d'éradication dans notre pays.

#### Vers l'éradication du trachome en Algérie

A ce titre, il a précisé que dans le Sud en raison du manque d'eau, la maladie sévit encore et que 200.000 enfants ont été examinés cette année et que ceux atteints de la pathologie sont suivis.

Dans le même sillage, il a insisté sur la nécessité de la formation des médecins des sanités scolaires au diagnostic et au traitement du trachome, qui est l'une des causes de cécité dans notre pays.

Pour la prise en charge de la cataracte, le Pr Aylem a expliqué que le secteur public doit

se doter des nouveaux appareillages pour les interventions chirurgicales, car cette pathologie est la première cause de cécité.

Il a enfin mis en garde contre l'achat de lunettes de soleil, à l'approche de l'été, chez les vendeurs à la sauvette étant donné qu'elles ne filtrent pas les UVB et les UVA et qu'elles peuvent être très nocives pour les yeux.

Une consultation régulière chez l'ophtalmologue est importante, surtout chez les personnes souffrant de myopie, pathologie oculaire qui peut conduire au décollement rétinien.

**Pr Amar Aylem a obtenu la médaille d'or du trachome par la Ligue internationale de lutte contre le trachome en mai 2015.**

**Il a aussi reçu la Médaille d'or de la section italienne de prévention contre la cécité à Rome en 2007.**

## 2016, sortir de la cartographie mondiale du trachome

O. Larbi

Le professeur Amar Aylem, chef du service ophtalmologie au CHU Mustapha-Pacha, était l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat. Le spécialiste traite des allergies oculaires: prévention, symptômes et traitements.

Universellement reconnu par ses pairs et les institutions représentatives des sciences médicales, le professeur lie toujours la lutte contre les maladies au développement économique et social. C'est dire que le Forum a répondu, d'abord, aux préoccupations de l'heure, celles de l'évitement des allergènes par les individus sensibles à certains agents comme les acariens, les moisissures, les cosmétiques ou encore de façon saisonnière la sensibilité aux graminées des arbres. Dans ce cadre, les irritations de l'œil se manifestent par des picotements, des frottements, des yeux rouges, des écoulements par les muqueuses du nez.

#### Conjonctivite

La conjonctivite est une affection généralement bénigne qu'il faut tout de même traiter en consultant, surtout pour éviter l'utilisation de collyres qui peuvent détruire des fibres optiques et transformer, s'ils sont utilisés longtemps, un médicament en moyen de destruction de la vision et donc, aboutit à la cécité.

M. Aylem a mis en garde contre les manifestations tout au long de l'année de symptômes qui peuvent faussement être interprétés comme des formes de conjonctivite. Il s'agit en réalité d'une atteinte qui peut dégénérer en cécité.

Dans tous les cas, le professeur conseille de consulter ophtalmologue et allergologue.

#### Le trachome

« La santé est un facteur de développement » déclare le professeur. L'un des combats dont le professeur Amar Aylem est le plus fier, est celui mené contre le trachome : « En 1962, 30% des Algériens étaient atteints de cette infection. La situation était tellement grave qu'elle représentait un danger pour le pays. Il fallait agir pour soigner les personnes et préserver des forces pour qu'elles participent au progrès de leur pays. Combattre le trachome a été une lutte de longue haleine : il existe, aujourd'hui, une cartographie du trachome, c'est-à-dire, les points sur la carte où le trachome est actif. La différence est que le pourcentage des personnes atteintes est seulement de 6%, très proche des normes internationales d'éradication du trachome (OMS)

#### Eradication

Ce pourcentage est de 5% pour l'organisation mondiale de la santé. Les efforts colossaux de l'Algérie ont fortement évolué depuis 2008 quand l'Etat a lancé une première campagne de sensibilisation et d'information qui a porté ses fruits.

Mais l'action la plus efficace a été de sélectionner un tiers des écoles du sud du pays et d'y mener un travail de fond pour connaître le pourcentage d'enfants scolarisés atteints et de les soigner. La méthode a été de constituer des équipes composées d'un ophtalmologue, de 4 médecins généralistes, de paramédicaux et de psychologues : les 131 groupes d'action

ont réalisé un travail qui a abouti au « Plan national d'éradication du trachome : 2013-2015 ». L'Etat a donc mis les moyens financiers et logistiques nécessaires, mais...

#### Sous-estimations

Le professeur met l'accent sur la sous-estimation de l'information médicale par les pouvoirs publics, les médias.

Un exemple facilement recevable par le public : « Il y a 33% des écoliers qui devraient porter des lunettes ! C'est peut-être, une explication de l'échec scolaire... Au cours d'une journée de classe de 6 heures, l'attention de l'enfant est au maximum pendant 2 heures, lorsqu'il n'est pas pourvu de lunettes. Le reste du temps, il est handicapé par ses problèmes de mauvaise vision. Même s'il est très intelligent » affirme le professeur.

La solution ? « C'est que l'Etat prenne en charge gratuitement, les frais de lunetterie des enfants. » Il faut en effet choisir entre la vue et l'exclusion. Il y a lieu de rappeler que le trachome a été totalement vaincu en Algérie du Nord. La collision entre les informations médicales, l'engagement de l'Etat mettent en évidence la nécessité pour une action planifiée, continue des pouvoirs publics, des professionnels de santé et les médias. Un « Plan » pour organiser tout cela est urgent. Le professeur Aylem pense la transition épidémiologique en termes de modulation des priorités pour une santé publique algérienne performante effaçant les retards technologiques du secteur public de la santé.

La combinaison des actions de sensibilisation et d'information régulière auront sur l'éducation sanitaire des Algériens un effet préventif certain.



# L'automédication doit être proscrite

Said Abjaoui

Dès que l'on tousser, que le nez coule, surtout si cela se fait en abondance, on s'excuse pour tout impacter aux allergènes. Ces derniers ont bon dos.

Ils sont responsables de tout. C'est quoi au juste l'allergie ? C'est quoi au juste les allergies oculaires ? Pour nous éclairer sur ce thème, le forum de DKNews a invité hier le professeur Amar Aylem, pour une conférence débat portant sur le thème « les allergies oculaires, prévention, symptômes, et traitement.

## 1. Allergie oculaire : Qu'est ce que c'est ?

L'allergie est une réaction anormale de l'organisme lors du contact avec une substance souvent étrangère. Cette réponse correspond à une réaction immunitaire contre une molécule allergène. Dans la plupart des cas le pollen permet des allergies moléculaire est bien tolérée mais chez les personnes allergiques elle entraîne une réaction excessive et inadaptée.

L'atteinte peut être conjonctivale avec les conjonctivite allergiques saisonnière et per-annuelle. Elles représentent 50 à 64% des allergies oculaires. Leur présentation clinique est identique, la différence se situe dans la durée d'exposition à l'allergène. La kératoconjunctivite allergique atopique représente 21% des allergies oculaires et la kératoconjunctivite vernelle 16%.

Enfin il existe aussi l'allergie oculaire de contact intéressant les paupières.

En France, les allergies occasionnées par le pollen touchent 15 à 20% des populations. En Algérie, il n'y a pas de statistiques mais il n'y a aucune raison que cela soit au dessus ou au dessous de cette plage de 15 à 20%.

Parmi tous les organes qui réagissent à l'allergogène, l'œil réagit de façon particulière. Il y a l'allergie aiguë avec l'œil gonflé qui devient rouge.

L'allergie oculaire est une affec-

tion en général bénigne pouvant altérer la qualité de vie. Une bonne connaissance de cette affection, des moyens de prévention et des traitements disponibles actuellement, permettent de l'appréhender pour améliorer la vie au quotidien.

L'allergie oculaire est une affection qui touche de plus en plus de personnes. En effet, plus de 20% de la population mondiale souffre d'allergie oculaire, la forme oculaire, aiguë ou saisonnière comptant pour près de 90% de ces affections allergiques.

Fait inquiétant, le nombre de malades atteints d'allergie a été multiplié par 4 depuis trente ans.

Cette affection en générale sans grande gravité peut constituer un handicap dans la vie de tous les jours, et surtout durant la saison polaire.

Il existe deux types communs de conjonctivite allergique : la conjonctivite allergique saisonnière et la conjonctivite allergique perannuelle (qui dure toute l'année).

On entend par conjonctivite, une atteinte inflammatoire de la conjonctive.

Il s'agit d'une fine membrane qui couvre le blanc de l'œil et la partie interne de la paupière et qui produit le mucus, la substance nécessaire pour lubrifier la surface de l'œil.

La conjonctivite allergique saisonnière est la forme la plus fréquente d'allergie oculaire. Elle survient toujours à la même saison de l'année en particulier au printemps (avril-mai) et en été (juillet-août).

Il s'agit d'une réponse exagérée des tissus de l'œil (en particulier de la conjonctive) à une substance étrangère, l'allergène (ou substance allergisante).

Ces allergènes peuvent être des moisissures.

**Comment ça se produit ?**

La réaction allergique commence tout d'abord par une phase silencieuse: la sensibilisation.

L'organisme produit alors des anticorps : ce sont des molécules produites par l'organisme pour

neutraliser les antigènes. Celles-ci sont capables de reconnaître précisément cet allergène lors d'un procain contact.

Lorsque cet allergène entre de nouveau en contact avec l'organisme, une réaction immunitaire excessive a lieu : c'est l'hypersensibilité spécifique ou "à mémoire". Ces anticorps, vont se fixer sur certaines cellules sanguines qui libèrent en quantité excessive les facteurs inflammatoires responsables des symptômes de l'allergie, tels que les démangeaisons, l'œil rouge et le larmoiement.

## Les conjonctivites allergiques saisonnières :

Elles sont le plus souvent liées à une allergie aux pollens voire aux moisissures et s'accompagnent souvent d'une rhinite allergique. Les signes qui évoquent le diagnostic :

- Un œil rouge et larmoyant, des démangeaisons importantes au niveau de l'œil, l'inflammation sur les deux yeux.

## Les conjonctivites perannuelles

Elles sont généralement provoquées par des allergènes domestiques du type acariens, poils d'animaux, blattes, plumes, poussières ou moisissures.

- Elles ont la particularité de se manifester tout au long de l'année, elles se présentent avec des symptômes similaires à ceux de la conjonctivite allergique saisonnière. Mais leur intensité est moindre.

## Les symptômes

La conjonctivite allergique saisonnière se manifeste par : un œil rouge et larmoyant, une sensation de brûlure des démangeaisons, un gonflement des conjonctives et des paupières se surajoutent souvent d'autres symptômes tels que des éternuements répétés, d'abondants écoulements et une obstruction nasale, signes d'une rhinite allergique.

Quels que soient les symptômes il est important de noter le moment de leur survenue car cela pourra aider le médecin à déterminer la cause de l'allergie et à mettre en place un plan de prévention.

LE TAUX EST INFÉRIEUR À 6%

DANS LES WILAYAS DU SUD

## Le trachome sera éliminé en 2016

Rachedi Rachid

L'opération nationale de lutte contre le trachome entamée par le ministère de la Santé en 2013 pourra s'achever en 2016 avec à la clé, l'élimination totale de cette pathologie.

131 équipes composées d'un ophtalmologue, 4 médecins et 6 psychologues ont été mobilisés pour cette opération. Résultat, le trachome céciteux dit «des gens propres», est sur le point d'être éradiqué.

Le lavage des mains et du visage suffit à se protéger contre la maladie. Actuellement, la moitié des wilayas du Sud sont proches de l'élimination du trachome.

## Certains traitements peuvent causer la cécité

Le Pr Aylem a mis en garde contre l'autoprescription médicamenteuse qui peut être à l'origine de plusieurs complications. A cet effet, certains traitements «gouttes», contiennent des excipients qui peuvent être allergisant ou entraîner des complications.

«Il n'existe pas de traitement sans risques. En cas de malaise oculaire, il faut impérativement consulter l'ophtalmologue qui est le seul habilité à prescrire un traitement», a indiqué le Pr Aylem.

## SEULS 10% LE FONT 33% des élèves doivent porter des lunettes

D'après une récente étude, 33% des élèves ont un problème oculaire qui les oblige normalement à porter des lunettes, mais faute de moyens, seuls 10% d'entre eux le font. Dans ce cadre, le Pr Aylem a appelé les pouvoirs publics à intervenir pour rendre les lunettes de vue «gratuites» afin que les élèves malvoyants puissent suivre une scolarité normale.

## SAISON ESTIVALE Attention aux lunettes de soleil contrefaites

Al'approche de la saison estivale la vente de lunettes de soleil contrefaites progresse. Pensant se protéger du soleil, les Algériens n'hésitent pas à se procurer des lunettes sur le territoire mais acheter des lunettes dont les verres sont fumés ne veut pas dire qu'ils filtrent les rayons lumineux dangereux pour l'œil.

«La réverbération des plages et des routes est très nocive pour les yeux.

Les lunettes de soleil achetées chez l'opticien, fabriquées avec des verres traités qui filtrent les UVAs et les UVBs, sont les seules à pouvoir protéger l'œil contre ces rayons nocifs», a indiqué le Pr Aylem.

## L'obésité peut rendre aveugle !

En 25 ans, l'espérance de vie des Algériens a augmenté de 27 ans ce qui a permis entretemps, à l'obésité de s'installer. D'après le Pr Aylem, l'obésité serait derrière l'augmentation du risque d'hypertension intra-crânienne qui peut être l'origine de la cécité.

Tout comme le diabète et l'HTA, l'obésité menace la santé publique.

Sur le plan morphologique, les hommes et les femmes sont devenus plus obèses ce qui augmente le risque de maladies chroniques parmi lesquelles la cécité.



**TISSEMSILT :**  
**2<sup>e</sup> édition du colloque national sur le patrimoine «problématiques et approches» évoquent les espèces dans le discours critique contemporain**

ABED MEGHIT

L'institut des lettres et des langues du centre universitaire Ahmed Benyahia El Ouardieni de Tissemsilt organisera les 1er et 2 juin 2015, une 2<sup>e</sup> édition du Colloque national sur le patrimoine «problématiques et approches» évoquant les espèces dans le discours critique contemporain. En présence des personnalités scientifiques et culturelles, des conférenciers seront venus des différentes régions du pays (Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Khénchela, Tizi Ouzou, Tiaret, Saida et du centre universitaire de Tissemsilt).

**NETTOYAGE DES PLAGES À JIJEL**  
**2.450 volontaires mobilisés**

Quelque 2.450 personnes ont participé, samedi à Jijel, à une vaste opération de volontariat pour le nettoyage de vingt-deux (22) plages surveillées et autorisées à la baignade, a-t-on appris des services de la wilaya. Inscrite dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2015, cette opération de volontariat a mis à contribution, selon la même source, «d'importants humains et matériels». Il a été fait état, notamment, de la contribution de 880 jeunes scouts et autant de jeunes d'établissements de jeunesse, 76 adhérents des Clubs verts, ainsi que 694 ouvriers des communes. S'agissant des moyens matériels, 23 camions et 18 engins ont été mobilisés dans cette opération qui vise l'amélioration des conditions d'accueil et la «consécration d'une culture environnementale dans l'esprit des estivants», selon la même source qui a rappelé que des actions similaires ont été effectuées récemment au niveau des plages de la corniche jijeliennes avec une participation appréciable de volontaires, dans le cadre de l'opération «éboueurs de la mer», initiée par la Radio algérienne.

**TIMGAD (BATNA)**  
**Ambiance bon enfant au concours annuel de la pêche au gros**

Le voisinage du barrage de Koudiat-Medouar, près de Timgad (35 km de Batna), a vécu, samedi, une ambiance conviviale et bon enfant créée par les pêcheurs à la ligne et le nombreux public qui a assisté au concours annuel de la pêche au gros.

Il était quelque 200 «taquineurs de goujon» à participer à la 2<sup>e</sup> édition de ce concours qui s'est déroulé sous un ciel indigo, au cœur d'un superbe panorama, dans une atmosphère de grande fête populaire à laquelle de nombreux habitants de la ville voisine de Timgad ont assisté.

Pour les organisateurs, ce rendez-vous, «ludique en premier lieu», vise d'abord à valoriser les potentialités aquacoles de la région, à favoriser les rencontres et les échanges entre les différents acteurs et professionnels du domaine, et à promouvoir l'aquaculture qui reste embryonnaire, même si elle attire de plus en plus d'agriculteurs. C'est aussi une occasion de faire découvrir, à travers des stands et des affiches, la dimension socio-économique et nutritive du poisson, sa valeur gastronomique, tout en promouvant l'intégration de la filière aquacole dans le secteur agricole. Au plan purement «compétitif», la «meilleur prise» a été l'œuvre de Fawzi Djadou, de la wilaya de M'sila, qui a reçu son prix et son diplôme d'honneur des mains des autorités locales qui ont également remis des médailles, à titre d'encouragement, à des pêcheurs venus de la wilaya de Biskra.

**SÉTIF :**  
**La police fête la semaine de l'Enfant arabe et africain Pour l'ancrage de la politique de proximité**

A l'occasion de la célébration de la semaine de l'Enfant arabe et africain et des scouts musulmans algériens, les services de la Sûreté de wilaya de Sétif ont arrêté un programme riche et varié comprenant diverses activités intellectuelles, culturelles et sportives qui se poursuivront jusqu'au 10 juin.

Azzeddine Tiouri

Afin de concrétiser son programme d'activités à l'occasion de ces trois célébrations, les services de police de la wilaya de Sétif ont travaillé en coordination avec diverses institutions officielles et des associations, dont les Scouts musulmans algériens, d'anciens SMA de la wilaya, les directions de l'action sociale et de solidarité et de la culture.

Avec cette dernière, il a été organisé, durant plus d'un mois, une initiative éducative concernant le lancement d'un concours aspirant à enseigner aux enfants la conduite et les panneaux de signalisation du code de la route qui sera clôturé aujourd'hui, lors d'une cérémonie spéciale où seront distribués des prix aux meilleurs jeunes conducteurs organisée au parc d'attraction et de loisirs de Sétif.

Les activités des services de police de Sétif comporteront également diverses autres activités sportives et intellectuelles avec l'organisation d'une rencontre de football au stade du 8 Mai 1945 entre la formation de la Sureté de wilaya et des anciens scouts, de deux conférences de sensibilisation. La première sera donnée au niveau de l'As-



semblée populaire de wilaya dans le cadre d'une rencontre sur le rôle efficace joué par la brigade de la protection des mineurs, dont celui des enfants.

La seconde, nous dit-on, qui sera animée à la maison de jeunes Hassen Ghadjati de Sétif, mettra en évidence les dangers du fléau du tabagisme et des stupéfiants et les conséquences qui en découlent contre les risques psychologiques, physiques et même sociales, avec la connaissance des services de police dans la lutte contre ce phénomène et les délits de commercialisation illicite des stupéfiants.

Des portes ouvertes sur la brigade de la protection des mineurs du service de la police judiciaire sont programmées afin de permettre au grand public de découvrir et prendre connaissance des activités et des missions qui lui sont assignées avec l'organisation de visites guidées, pour les élèves et les jeunes scouts, au niveau du siège de la Sûreté de wilaya de Sétif, ainsi que des 18 Sûretés de daïra afin de briser, nous informe-t-on, la barrière entre les générations montantes et les policiers. Cela permettra aussi de démontrer la consécration du principe de la police de proximité exemplaire et ses différentes fonctions ainsi que des mécanismes, du matériel et des équipements utilisés dans la lutte contre la cri-

minalité urbaine sous toutes ses formes.

Lors des célébrations, les services de police ne peuvent défaillir et s'en passer des actions et des initiatives humanitaires par la programmation de visites par les cadres et agents de police à la cité de l'enfance assistée filles et garçons respectivement de Bel Air et d'El Hidhab de Sétif.

Des émissions radiophoniques animées par des cadres policiers spécialisés dans le domaine seront consacrées pour faire toute la lumière sur l'importance de protéger cette catégorie juvénile et sur les risques et les dangers qui la guettent dans le monde du crime, ainsi que des tâches assignées à la brigade des mineurs en particulier et du rôle efficace des services de police en général pour la protection de l'enfant et du citoyen.

La célébration de tels événements, nous signale-t-on, prouve une fois de plus l'engagement de l'institution policière de Sétif pour l'ancrage de la politique de proximité incarnée et adoptée par le commandement de la sûreté nationale afin de continuer à consacrer une parfaite et permanente interaction en ciblant toutes les couches de la société, en coordination avec tous les partenaires externes sans aucune distinction, ni exception.

**AÏN TEMOUCHENT**  
**Un linéaire de plus de 165 km de fibre optique programmé pour 2015**

Un linéaire de 168,30 kilomètres de fibre optique est programmé pour cette année dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris dimanche de la direction opérationnelle des télécommunications (DOT).

Dans le cadre de la modernisation du secteur, qui comporte, entre autres, la pose d'équipements MSAN (nœuds d'accès multiservices de nouvelle génération), huit (08) localités de plus de 1.000 habitants sont programmées pour l'exercice 2015, notamment Ain Lâalam, Zouanif Fouqua, Ghar El Baroud et Aïn Z'dial, soit au total 33,7 km de fibre optique.

En matière de plans communaux de développement (PCD), les communes d'Aïn Temouchent, Aghlal, Ain Kihal, Ain Tolba, ainsi que la station-service sur la RN 35, seront dotées de 45 km de fi-



bre optique. Le secteur des transports bénéficiera, pour sa part, de 71,90 km de cet équipement de technologie de pointe qui touchera, également, huit (08) annexes administratives communales (17,70 km), a-t-on indiqué. La wilaya d'Aïn Temouchent a réalisé 122 km de fibre optique durant l'exercice 2013/2014 au pro-

munes d'Aïn Temouchent, Malah, Amria, Beni Saf, Sidi Ben Adda et Aïn Larbâa.

Cet exercice verra, par ailleurs, le raccordement de 12.380 abonnés au réseau Internet et 6.000 autres au téléphone fixe. La wilaya compte, actuellement, 105.528 lignes téléphoniques, dont 49.392 lignes de nouvelle génération MSAN, a-t-on indiqué, ajoutant que le nombre de clients au service téléphonique a atteint 42.572 abonnés au 31 décembre 2014 dont 4.452 durant l'exercice 2014.

Le nombre de clients ADSL atteignait 20.454 à la même date dont 9.499 durant l'exercice 2014, a-t-on signalé. La DOT de la wilaya d'Aïn Temouchent a installé, en 2014, un équipement «4G LTE» (ADSL Téléphone fixe) au chef-lieu de wilaya.

APS

## ZONE SAHARIENNE DE KHENCHELA Production record de 600.000 qx de céréales attendue

La campagne moissons-battage qui vient d'être lancée dans la zone saharienne du Sud de la wilaya de Khencela devrait être ponctuée par une production céréalière «record» de l'ordre de 600.000 quintaux, a indiqué samedi à l'APS le directeur des services agricoles, Ahmed Lebrara.

Le rendement attendu au titre de cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné il y a deux semaines, atteindra «30 à 40 quintaux à l'hectare», ce qui est «appréciable» dans cette zone semi-aride de la wilaya, a ajouté le même responsable.

Pas moins de 100.000 quintaux de céréales ont été jusqu'à présent moissonnés en attendant d'être acheminés par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) vers les wilayas de



Batna, de Biskra et d'Oum El-Bouaghi pour stockage. Le responsable local des services agricoles a par ailleurs cité, parmi les projets de développement du secteur agricole dans cette zone, la mise en valeur de 150.000 hectares relevant de 26 périmètres agricoles.

Cette opération d'aménagement et de mise en valeur qui a nécessité, selon la même source, une enveloppe financière de 35 milliards de dinars, consiste en la réalisation de 820 km de

pistes agricoles, de 3 unités de stockage d'une capacité de 180.000 quintaux et la création d'un réseau électrique de 1.000 km.

Il est également prévu la régularisation des dossiers administratifs des agriculteurs, selon la même source qui a souligné que près de 4.000 actes de concession ont été délivrés aux exploitants agricoles dont 1.800 destinés à des jeunes à raison de 10 hectares par personne.

## AÏN DEFLA

### Lancement d'une campagne de nettoiement de la ville de Miliana

Une campagne de nettoiement de la ville de Miliana (Aïn Defla) a été lancée samedi par les services de la commune, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale.

Cette campagne vise notamment à «ancrer chez le citoyen l'importance de la protection de l'environnement et son implication dans la réalisation de cet objectif», a indiqué Abdesselam Ahmed, notant que ce genre d'opérations contribue à renforcer les relations sociales et à «ressusciter» l'esprit de volontariat.

Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan visant à éradiquer un total de 13 points noirs recensés à travers les différents quartiers de cette ville, a-t-il précisé.

Outre une vingtaine d'agents d'entretien communaux, près de 100 citoyens bénévoles ont pris part à cette opération qui a été lancée avec l'aide de certaines communes li-mitrophes à Miliana.

D'importants moyens matériels d'entreprise publiques

et privées ont été réquisitionnés pour les besoins de cette opération dont notamment 26 camions et 5 bennes tasseuses.

La campagne de nettoiement a été entamée au niveau du plus grand quartier de la ville, Zoughala, connu pour la densité élevée de ses habitants. Sept points noirs (dont la RN 4 bis traversant le quartier), où des détritus hétéroclites se sont amoncelés ces derniers mois, ont été ciblés à la faveur de cette opération.

«Certains citoyens font preuve d'une grande passivité face à l'amoncellement des ordures dans leur espace de vie, négligeant les répercussions négatives de cet état de fait sur leur santé et celle de leurs enfants», ont regretté des citoyens bénévoles ayant pris part à l'opération.

Saluant l'initiative prise par les responsables de l'APC, ils ont émis le souhait de voir cette pratique s'ériger en «culture», mettant en évidence le fait que la religion musulmane accorde une grande importance à la propreté et à la préservation de l'environnement.

## CENTRE RÉGIONAL D'ESTAMPILLAGE DE TLEMCEN 50% de tapis examinés en 2014 non conformes aux normes

Plus de 50% des tapis traditionnels examinés en 2014 se sont avérés non conformes aux normes nationales, a-t-on appris samedi à Tissemsilt du directeur du centre régional d'estampillage des tapis de Tlemcen, Belarbi Sidi Mohamed.

En marge de la 2<sup>e</sup> exposition nationale d'artisanat rural qui se poursuit à Tissemsilt, M. Belarbi a indiqué que les inspections menées par les cadres du centre l'an dernier ont ciblé plus de 200 tapis fabriqués par des artisans des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Tlemcen et d'El Bayadh.

Les opérations d'inspection ont établi que 50% de ces tapis ont été réalisés à partir des matières premières artificielles, ajouté au non respect des tech-



niques, de l'incohérence dans l'emploi des couleurs et de la teinte.

Le Centre régional de Tlemcen a estampillé, durant la même période, 100 tapis traditionnels remplaçant toutes les conditions, notamment la nature de la première matière, la forme, la longueur et la cohérence

des couleurs. L'opération d'estampillage permet de conférer un caractère original au tapis traditionnel et de contribuer à sa commercialisation à l'étranger en plus de sa valorisation et le développement de la tapisserie en Algérie.

Le même centre a élaboré cette année, en collabo-

ration avec la chambre nationale d'artisanat et des métiers, un programme de valorisation et de développement de la tapisserie traditionnelle dans l'ouest du pays comportant des sessions de formation dans le design et la teinture et des journées d'information sur l'estampillage des tapis, a-t-on indiqué.

Des cadres du centre ont estampillé, lors de la 2<sup>e</sup> exposition nationale d'artisanat rural, 13 tapis traditionnels confectionnés par des femmes artisans des associations de tissage «El Manar» de Théniet El Had, «El Farah» de tapis de Layoune (Tissemsilt) parmi une vingtaine choisie.

Cette exposition, à laquelle prennent part plus de 50 artisans de 25 wilayas, a été clôturée hier.

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À ORAN Nombre de contraintes levées grâce au wali



Nombre de contraintes auxquelles font face des projets de développement dans les communes d'Oran et de Bir El Djir ont été levées grâce aux directives données par le wali, Abdellghani Zaâlane, qui effectuait une visite d'inspection des chantiers samedi dans ces collectivités.

Aïn Fellaoucène (ex El Barki), où il s'est enquisi des travaux du complexe sportif, le chef de l'exécutif de wilaya a sommé l'entreprise de gestion du réseau de transport d'électricité de l'ouest (EGRTO), filiale de Sonelgaz, d'enlever des lignes de haute tension qui gênent les travaux de concrétisation de ce projet dont le taux d'avancement est estimé à 95 %.

Un projet qui comprend un terrain de proximité de football, deux terrains mixtes de basket-ball et de pétanque, des aires de jeux pour enfants et un parking.

Selon le directeur régional de EGRT ouest, Nabil Yousfi, l'entreprise Sonelgaz a procédé à l'enfouissement, sur une longueur d'un (1) kilomètre, d'une ligne de haute tension et les travaux de deux autres lignes connaissent un taux d'avancement de 75 %.

Le même responsable s'est engagé à enlever très prochainement le reste des pylônes. Au site de Cheklaouia, où il a inspecté le chantier de réalisation de 290 logements publics locatifs, qui connaît des difficultés liées à la nature du terrain (marécageux), M. Zaâlane a instruit l'OPGI à mettre les moyens de drainage nécessaires pour évacuer l'eau et commencer les travaux.

Le responsable de la wilaya a donné également le feu vert à l'entreprise turque Toshaly d'entamer les travaux de réalisation d'une mosquée dans cette agglomération rattachée au secteur urbain «El Makar» (Oran).

Dans la daira de Bir El Djir, où il s'est enquisi de l'état d'avancement du complexe sportif de la localité de Belgaïd, le wali a annoncé que la première tranche, qui comprend un stade de football de 40.000 places, un terrain d'athlétisme de 4.000 places, une salle de culturelle, une structure d'hébergement et un terrain de réplique, sera livrée en septembre 2016.

«Oran est candidate pour l'organisation des Jeux méditerranéens 2021 et elle a toutes les chances, compte tenu des équipements d'excellence projetés d'être choisis», a estimé M. Zaâlane, ajoutant que le projet, dans sa deuxième tranche, sera lancé au plus tard dans deux mois et sa livraison dans sa totalité est prévue fin 2017.

Le dossier de la deuxième tranche, qui prévoit une salle omnisports d'une capacité de 6.000 places, un centre nautique avec trois piscines de type olympique, deux courts de tennis et autres annexes, sera soumis lundi prochain à la Commission nationale des marchés pour approbation, a-t-il indiqué.

«L'étude existe, le marché est passé et il ne reste que le feu vert de la commission pour l'entame des travaux», a-t-il souligné.

Le wali d'Oran a pris également connaissance de l'état d'avancement des travaux du 5<sup>e</sup> boulevard périphérique, de la pénétrante reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-ouest, du «jardin méditerranéen» d'Oran, ainsi que le projet d'aménagement du site de Sidi M'hamed à l'Est d'Oran.

Une réunion est programmée cet après-midi pour lever toutes les contraintes qui font obstacle à l'avancement de certains projets.

APS

## PROTECTION CIVILE

# 2.045 interventions en 24h

Durant la période du 30 au 31 mai 2015, ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2045 interventions, de différents types pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité ... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 11 les plus mortels ayant causé le décès à 12 personnes sur les lieux d'accidents et 21 autres blessées, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Relizane avec 02 personnes décédées et 06 autres blessées suite à 02 accidents de la circulation.

Par ailleurs, 02 cas de décès par noyade en mer ont été enregistrés durant la même période au niveau des wilayas : wilaya de Jijel avec 01 un adolescent âgé de 17 ans décédé noyé en mer, à la plage Bordj Blida commune de El Aouana, wilaya de Tipasa 01 personne âgée de 25 ans est décédée noyée en mer à la plage colonel Abbes commune de Douaouda. La victime était portée disparue depuis le 22 mai 2015.

A noter, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Relizane pour l'extinction d'un incendie de récolte au village Bourebka commune d'El H'madna ayant causé des pertes estimées à 15 hectares d'orge brûlés, nos secours ont pu sauver 10 hectares durant cette intervention.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : ● 12 morts et 21 blessés durant les dernières 24 heures

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 21 autres ont été blessées dans onze accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures, a indiqué hier la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane avec deux morts et six blessés dans deux accidents de la circulation, a relevé la Protection civile dans un bilan arrêté dimanche à 8h00.

Par ailleurs, deux cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période, dont un à Jijel et l'autre à Tipasa, a ajouté la même source.

## ● Deux morts à Bitam

Deux (2) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu hier près de la commune de Bitam, dans la daïra de Barika (Batna), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les victimes sont décédées sur le coup après que le véhicule à bord duquel ils circulaient, immatriculé dans la wilaya de Bejaïa, ait dérapé avant de se renverser au lieu-dit Dhaya, sur la RN 78 reliant Batna à Biskra, selon la même source.

Les corps des deux victimes ont été déposés par la Protection civile à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Barika, tandis qu'une enquête a été diligentée pour établir les circonstances précises de cet accident.

APS

## IL TUE SON ÉPOUSE 15 ans de réclusion criminelle

**En ce mois de mai 2015, la cour criminelle d'Alger a eu à examiner un cas d'homicide. Le prévenu Youcef âgé de 35 ans a eu à répondre de l'assassinat de sa femme.**



A.Ferrag

Le jour du drame, Sabrina âgée de 29 ans a décidé de quitter son mari, c'est à ce moment-là que le drame commence à se dessiner. Une violente dispute éclate entre les deux époux. Youcef la tire par les cheveux puis s'empare d'un couteau, de toutes ses forces se mit à frapper et assène 9 coups de couteau à sa femme. Gisant

dans une mare de sang, Sabrina n'est plus déjà plus de ce monde.

Quelque temps plus tard, Youcef est arrêté et écroué. Il reconnaît avoir tué Sabrina sous l'effet de la drogue.

Le jour du procès, Youcef reconnaît les faits retenus contre lui.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public, met l'accent sur la gravité des faits : l'accusé a commis un crime horrible sur la personne de son épouse et reviendra très longuement sur cet incroyable malheur

qui a frappé toute la famille de Sabrina par le fait d'un homme assassin. Il doit être lourdement condamné. Je requiers la peine maximale.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour. Il demande des circonstances atténuantes, arguant son client n'était pas dans son état et ne savait donc pas ce qu'il faisait.

Au terme des délibérations, Youcef est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Les habitants d'El Hamra et d'Ouled Abbès ferment la RN5 pour réclamer le gaz naturel

Plusieurs habitants des villages d'El Hamra et d'Ouled Abbès, dans la commune de Mansoura, 30 kilomètres à l'ouest du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont bloqué hier, la RN5 reliant Bordj Bou-Arréridj à Alger. Ladite ac-

tion a été déclenchée pour réclamer "impérativement" le règlement du problème du gaz naturel.

Selon les échos qui nous sont parvenus de cette contrée, les protestataires s'inquiètent particulièrement sur le sort

des travaux du raccordement de leurs maisons au réseau du gaz naturel.

"Faute de l'arrêt du chantier, depuis 4 mois, nos maisons sont sans gaz naturel", a-t-on expliqué.

M. B.

## SAMEDI A 22H20 Séisme d'une magnitude de 3,1 à Médéa

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu samedi à 22h20 dans la wilaya de Médéa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de ce séisme a été localisé à 10 km au sud-est de Médéa (chef-lieu de la wilaya), précise la même source.

## BATNA Une caravane de sensibilisation aux risques d'incendies de forêt et de récoltes

Une caravane de prévention et de sensibilisation aux risques d'incendies de forêt et de récoltes a été lancée, hier à Batna, par la direction de la Protection civile de Batna, a-t-on constaté.

Ciblant les populations riveraines des surfaces boisées et les agriculteurs, cette caravane, qui sillonnera durant 8 jours les 60 communes de la wilaya de Batna, est constituée de représentants de la Protection civile, de la Conservation des forêts et de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) qui animeront des rencontres d'information et produi-



gueront des conseils sur la conduite à tenir en cas de départ de feu, a précisé le chargé de la communication de la Protection civile, Zoheir Nekâa.

«Notre but est de sensibiliser et

d'informer les riverains et les agriculteurs quant à la nécessité de faire montre d'une extrême vigilance durant la période estivale, propice au déclenchement d'incendies», a ajouté ce responsable.

Il a ajouté que le dispositif de lutte contre les feux de forêt a été «consolidé», cette année, par des actions préventives telles que le désherbage et l'entretien des accotements des routes traversant les massifs forestiers, et le nettoyement des tranchés pare-feu situées en dessous de lignes électriques de moyenne et de haute tension.

## EL TARF Réaménagement de l'ancien établissement public hospitalier en clinique Mère et Enfant

Plus de 40 millions de dinars ont été mobilisés à El Tarf en vue du réaménagement «dès fin juin 2015» de l'ancien établissement public hospitalier (EPH) en centre spécialisé Mère et Enfant, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Inscrit en 2013, ce projet, qui sera réceptionné au bout d'un délai de 22 mois, permettra «d'atténuer la pression qui étoffe actuellement les services de gynécologie-obstétrique relevant des différentes structures de santé de la wilaya», selon cette source.

Les patients «profiteront

d'une meilleure prise en charge à la faveur du regroupement des médecins spécialistes exerçant dans ces structures dans un centre dédié exclusivement à cette spécialité, qui mettra fin aux désagréments rencontrés par les malades nécessitant des soins spécialisés.

Par ailleurs, la prochaine mise en service du pavillon des urgences médico-chirurgicales (UMC) à El Tarf et de l'hôpital de 240 lits de Besbès, dont les travaux viennent d'être achevés, contribueront à «étoffer la couverture sanitaire de la wilaya», a-t-on encore affirmé à la DSP.

# MÉDITERRANÉE : 5.000 migrants secourus depuis vendredi

**Plus de 5.000 migrants ont été secourus en Méditerranée depuis vendredi, a indiqué hier Frontex, l'agence européenne chargée des frontières extérieures de l'espace Schengen.**

«Plus de 5.000 (migrants) ont été secourus en Méditerranée centrale depuis vendredi 29 mai», a indiqué Frontex dans un communiqué. Lors des opérations, les sauveteurs ont découvert 17 corps, a ajouté l'agence, confirmant le chiffre donné auparavant par les garde-côtes italiens.

L'opération qui a commencé vendredi concernait les migrants qui sont partis de Libye sur 25 bateaux, selon l'agence qui indique que cinq autres opérations de sauvetage concernant 500 mi-



grants sont en cours. «Il s'agit de la plus grande vague de migrants que nous avons vue en 2015», a souligné le directeur de Frontex Fabrice Leggeri.

Des bateaux britanniques, maltais, belges et italiens, ainsi que des avions islandais et finlandais ont été déployés dans le cadre de cette opération.

Depuis le début de l'année, plus de 45.000 immigrés clandestins ont débarqué en Italie, mais selon l'Organisation internationale pour les migrations,

environ 1.770 hommes, femmes et enfants sont morts ou disparus en tentant la traversée.

Samedi, le chef du gouvernement italien Matteo Renzi s'est une nouvelle fois engagé à renflouer le chalutier dans le naufrage duquel quelque 800 migrants sont morts en avril le pire drame des dernières décennies en Méditerranée afin de donner une sépulture aux victimes et d'empêcher l'Europe d'enfourir sa conscience à 387 mètres de profondeur».

## INDE: Le bilan de la canicule s'élève à 2 207 morts



Le bilan de la canicule qui a touché de nombreuses régions indiennes a été revu samedi à 2 207 morts, 202 décès

les autorités locales.

La ville de Nagpur, dans l'Etat central de Maharashtra a enregistré la température la plus élevée, avec 47,1 degrés Celsius samedi, selon les responsables des services météorologiques.

L'Andhra Pradesh a fait état de 146 décès supplémentaires samedi, amenant le bilan à 1 363 morts, tandis que dans le Telangana, le bilan de la canicule est passé à 541 morts, avec 52 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, ont indiqué des responsables cités par l'agence de presse Press Trust of India.

Le bilan s'est également alourdi dans l'Orissa passant de 17 morts vendredi à 21 samedi. Sept décès ont été rapportés jusqu'ici dans le Gujarat et deux à Delhi.

## GUINÉE : 3 075 personnes dont 575 agents de santé vaccinés contre la fièvre Ebola

Depuis le début des opérations de vaccination contre la fièvre hémorragique à virus Ebola en Guinée, 3 075 personnes dont 575 agents de santé ont été vaccinées contre l'épidémie, a indiqué samedi le coordinateur national de lutte contre la maladie Docteur Sakoba Keita, lors d'une conférence de presse. Cette campagne de vaccination touche tous les sujets proches des personnes malades ou décédées de la fièvre Ebola dans les 48 localités de forte concentration en Basse Guinée.

Selon lui, les contacts vaccinés n'ont à ce jour développé aucun signe de détresse ou de manifestation de la maladie suite à l'inoculation des substances de l'essai clinique. A la date du 30 mai, la Guinée a enregistré un total cumulé



de 3 653 cas avec 2 426 décès, soit 66,4% de létalité, a révélé le Docteur Keita. Parmi ces cas, on note 3 219 cas confirmés dont 2 007 décès, 419 cas probables dont 419 décès, et 15 cas suspects.

Au total 1 203 personnes confirmées sont sorties guéries des centres de traitement (37,4%), alors que 24 cas dont 9 confirmés et 15

suspects sont encore hospitalisés dans les centres de traitements d'Ebola CTE du pays. Au niveau du personnel de santé, 202 agents ont été touchés avec 109 décès soit 54% et depuis 50 jours, aucun cas de nouvelle infection chez le personnel de santé n'a été notifié.

Actuellement, le gouvernement guinéen et les partenaires sanitaires internationaux comme l'OMS et Médecins sans frontières sont engagés pour la recherche active et le suivi renforcé des cas et contacts dans les préfectures de la Basse Guinée épizente de la maladie.

«Croire en l'existence d'Ebola, c'est vaincre Ebola», tel est le message clé véhiculé par la coordination auprès des populations dans les zones de réticence contre la maladie.

**IRRUPTION D'UN HOMME ARMÉ ET IVRE DANS UNE MOSQUÉE  
Le ministre de l'intérieur Français Bernard Cazeneuve a adressé hier son soutien à la communauté musulmane du Rhône**

Le ministre de l'Intérieur salue «le sang-froid des fidèles et le professionnalisme des gendarmes, qui ont immédiatement interpellé l'agresseur. Cette réactivité témoigne de l'importance de la mobilisation des forces de l'ordre engagées dans la protection des lieux de culte, renforcée par l'Etat depuis janvier 2015», dans la foulée des attentats à Paris.

«Dans notre République laïque, le respect doit prévaloir: chacun doit pouvoir exercer paisiblement son culte». Le ministre est «determined à ce qu'aucun acte anti religieux ne demeure impuni», souligne son communiqué. L'enquête judiciaire «permettra d'établir les circonstances précisées des faits», ajoute-t-il.

Le président de l'Observatoire national contre l'islamophobie et membre du bureau exécutif du Conseil français du culte musulman, Abdallah Zekri, a également condamné un acte qui, selon lui, «confirme notre analyse de l'augmentation des actes islamophobes depuis les attentats de janvier». Selon lui, les actes islamophobes sont en hausse de 500% sur le premier trimestre 2015, avec rien qu'en janvier 178 actes recensés, contre 14 un an plus tôt.

«Le discours des hommes politiques ne fait qu'alimenter cette islamophobie», estime par ailleurs Abdallah Zekri, rappelant la polémique à Béziers (mairie appartenante FN) autour du décompte des élèves musulmans ou les déclarations du maire de Nice Christian Estrosi (UMP) sur les «cinquièmes colonnes» islamistes



et la «Troisième Guerre mondiale» déclarée à «la civilisation judéo-chrétienne» par «islamo-fascisme».

Interrogée hier, la préfecture du Rhône n'a pas souhaité donner plus de détails. Selon le président du Conseil régional du culte musulman (CRCM), Abdelkader Laïd Bendidi, interrogé samedi, l'homme qui a fait irruption dans la mosquée était armé d'un pistolet, «apparemment chargé». Il a été déposé par «des complices» en voiture qui ont pris la fuite et a profité des menaces de mort, a-t-il ajouté.

### Les circonstances des faits pas encore déterminées

Sur l'irruption de cet homme dans la mosquée, une enquête judiciaire est en cours. Interrogée par l'AFP dimanche, la préfecture du Rhône n'a pas souhaité donner plus de détails selon le site 20 minutes.fr.

CEM

## Un homme état d'ébriété a ouvert le feu en pleine rue samedi soir à Woippy près de Metz

Selon l'AFP, le tireur présumé, qui portait sur lui une arme d'un calibre 9 mm, a ouvert le feu samedi vers 22 heures dans une rue d'un quartier de Woippy au nord de Metz, a précisé la police, confirmant des informations du Républicain Lorrain sur internet. L'homme, présenté comme «un tireur fou en état d'ivresse», a tiré plusieurs coups de feu.

Une jeune femme de 25 ans est décédée sur place, au pied de son immeuble. Trois personnes ont été blessées dont deux graves. Evacuée par les secours, leur pronostic vital est encore engagé.

L'auteur présumé des tirs a rapidement été interpellé. Ce dernier a été maîtrisé à l'aide d'un pistolet taser par

des policiers en patrouille dans le quartier.

Quand il a été arrêté par les forces de l'ordre le pistolet 9mm qui a servi à cette tuerie était chargée et 15 douilles ont été retrouvées sur les lieux.

Selon la police, il s'agit d'un homme âgé de 49 ans bien connu des services de police et de la justice. Il avait été condamné en 2011 à 5 ans de prison avec sursis pour violence avec arme et agression sexuelle.

D'après des témoins, l'auteur présumé aurait été vu dans la soirée déambulant dans la rue avec son arme, avant qu'il ne commence à tirer sur des passants présents dans la rue, apparemment «au hasard».

CEM

# L'IMMUNOTHÉRAPIE UN TRAITEMENT PROMETTEUR CONTRE LE CANCER

*L'immunothérapie, technique fondée sur la réaction du système immunitaire, est le principal sujet du grand congrès annuel de cancérologie, qui s'est ouvert hier à Chicago. Au programme, la présentation d'essais cliniques prometteurs pour les malades du cancer.*

Du 29 mai au 2 juin 2015 a lieu la grande conférence américaine annuelle sur le cancer de l'American Society of Clinical Oncology (Asco), à Chicago. La manifestation réunit 30 000 spécialistes internationaux et près de 5 000 études en cinq jours.

Alors que les grands laboratoires présentent des molécules dernier cri aux mécanismes d'actions ultra-sophistiqués et à un coût souvent très élevé (des dizaines de milliers d'euros par malade), un traitement a retenu l'attention des médecins : l'immunothérapie. Déjà remarquée lors des précédentes éditions de l'Asco, cette arme anti-cancer revient en force avec des résultats d'essais cliniques prometteurs à l'appui.

## Immunothérapie : des effets supérieurs à ceux de la chimiothérapie

Selon les différentes conclusions, les effets thérapeutiques de l'immunothérapie seraient supérieurs à ceux des traitements conventionnels comme la chimiothérapie contre des cancers du foie, de la tête et du cou ainsi que contre la forme la plus courante de tumeur du poumon, dite non à petites cellules.

Le principe de l'immunothérapie : booster le système immunitaire (les lymphocytes) afin qu'il se défende plus efficacement face aux cellules tumorales. Initialement testé dans le cancer de la peau à un stade évoluté, ce traitement a confirmé l'année dernière son intérêt avec les mélanomes dans une étude à grande échelle.



## L'immunothérapie, efficace contre plusieurs types de cancers graves

"Le champ de l'immunothérapie ciblée devient de plus en plus emballant chaque année, a expliqué hier Lynn Schuchter, une spécialiste de l'Asco.

Les immunothérapies ne seront plus vues seulement comme des percées contre le mélanome, mais efficaces contre d'autres cancers pour lesquels quasi aucun autre thérapie ne marche".

## L'immunothérapie promet un taux de survie de plus de 30 %, voire le double

Parmi les essais cliniques présentés le 29 mai, un d'entre eux paraît très prometteur. Une expérience menée sur 582 malades atteints d'un cancer du poumon avancé non à petites cellules a montré qu'avec l'anticorps nivolumab, 19,2 % des patients voyaient leur tumeur se réduire, contre 12,4 % dans le groupe traité par chimiothérapie, avec un taux de survie de plus de 30 %, voire le double pour certains.

Le nivolumab neutralise une protéine appelée PD-1 se trouvant sur les cellules tumorales, qui leur permet d'être invisibles au système immunitaire. "C'est le premier essai clinique de phase 3 montrant que l'immunothérapie est efficace contre ce cancer du poumon", a souligné le Dr Luis Paz-Ares, professeur de médecine à l'hôpital universitaire de Madrid, qui a mené cette étude.

## IMMUNOTHÉRAPIE : GAGNER DEUX ANS DE VIE CONTRE LE CANCER DE LA PEAU

Utiliser deux traitements qui agissent sur le système immunitaire pourrait être la solution pour lutter contre différents cancers, en particulier le mélanome. Les malades atteints d'un cancer de la peau, ou mélanome, pourraient gagner près de deux ans de vie grâce à l'immunothérapie, soit l'association de deux traitements qui agissent sur le système immunitaire. Ces résultats ont été présentés au congrès annuel de cancérologie américain à Chicago par le laboratoire Bristol-Myers Squibb, et confirment la piste selon laquelle l'immunothérapie pourrait changer la donne dans le domaine des traitements des cancers. Si les résultats les plus encourageants ont été

observés sur le cancer de la peau, elle serait également efficace pour traiter d'autres types de cancer comme celui du poumon, du rein, de la vessie, de l'ovaire et les cancers ORL. Concrètement, face à un mélanome à un stade avancé et inopérable, l'essai réalisé par le laboratoire a montré une survie globale de 94% avec un an de recul et 88% avec deux ans de recul. Les thérapies précédentes n'aboutissaient qu'à moins de 10% de survie à deux ans, rappelle le Figaro.

**Les risques du traitement**  
Revers de la médaille : chaque traitement comporte des risques, et ceux de l'immunothérapie ne sont pas

des moindres. Pour arriver à gagner de précieuses années de vie, les freins du système immunitaire du malade, censés protéger le corps d'une auto-agression, sont relâchés. Cette technique peut provoquer des effets secondaires graves. Pendant l'essai sur le mélanome, quatre personnes parmi les 511 volontaires sont mortes d'une perforation intestinale. Le laboratoire Bristol-Myers Squibb parle également d'un risque de réactions immunitaires violentes en ce qui concerne le tube digestif, le foie, la peau et le système nerveux. Cette nouvelle technique donne donc de l'espoir aux malades, mais doit être utilisée avec prudence.



## LE CANCER DU SEIN MODIFIE LES OS POUR MIEUX S'Y PROPAGER

**Des chercheurs britanniques ont découvert que les tumeurs cancéreuses du sein étaient capables de manipuler la structure de l'os pour mieux s'y installer ensuite.**

Comme tout type de cancer, le cancer du sein a tendance à se développer et à faire des métastases dans d'autres organes que l'organe initial. C'est dans les poumons, les ganglions lymphatiques mais aussi dans les os (colonne vertébrale, côtes, bassin, boîte crânienne) que les cellules cancéreuses du sein migrent le plus souvent. Une migration dont les chercheurs de Sheffield (Grande-Bretagne) semblent avoir trouvé le mécanisme : les cellules cancéreuses seraient en effet capables de manipuler la structure osseuse afin de mieux s'y installer et s'y développer.

"Les cellules cancéreuses de la tumeur primaire fertilisent l'os, en quelque sorte, afin de mieux s'y développer ensuite. Ils modifient leur environnement en vue de leur propre croissance" a souligné le Dr Alison Gartland, de l'Université de Sheffield.

Le médecin et son équipe ont découvert que les patients atteints de cancers secondaires avaient des niveaux plus élevés d'une enzyme appelée LOX, produite par leurs tumeurs et libérée dans le sang.

L'os se reconstruit en permanence mais une série d'expériences menées sur des souris par les chercheurs britanniques a montré que l'enzyme LOX perturbait ce processus et laissait des lésions et des trous dans l'os. En utilisant un médicament permettant de bloquer cette enzyme, ils ont empêché le cancer de se propager aux os des rongeurs. "Nous pensons que c'est une percée significative dans la lutte contre les métastases et les cancers secondaires" a souligné le médecin.

Son étude, publiée dans la revue *Nature* indique qu'il devrait être possible de protéger les os de l'influence néfaste de la tumeur et stopper la propagation du cancer à l'aide de médicaments contre l'ostéoporose appelés bisphosphonates. Les premiers tests sur les rongeurs se sont révélés positifs.

# MALADIE D'ALZHEIMER DE LA LUMIÈRE POUR RÉACTIVER LA MÉMOIRE DES SOURIS

*La lumière permettrait de réactiver la mémoire des souris, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *Science*. Une découverte qui ouvrirait la voie à de nouveaux traitements et qui apporte de nouvelles informations sur le mécanisme de l'amnésie.*

Le cancer du poumon est le cancer le plus meurtrier : 2 patients sur 3 atteints de cette forme de cancer sont diagnostiqués alors qu'ils présentent déjà une forme avancée de la maladie et moins d'un patient sur 10 en survit, cinq ans après le traitement. Or, selon les chercheurs de la clinique Mayo, dans le Minnesota (Etats-Unis), ces statistiques ne pourront s'améliorer que lorsque les "anciens fumeurs" feront partie des critères de dépistage.

Ces chercheurs, qui viennent de réaliser une étude auprès de 140 000 Américains âgés de 20 ans et plus (étude publiée dans la revue médicale *Jama*), expliquent que les fumeurs qui ont arrêté le tabac depuis de nombreuses années passent à travers les mailles du filet du dépistage, pour être éligible à ce dépistage il faut en effet avoir fumé 1 paquet par jour pendant 30 ans, être toujours fumeur ou avoir réduit sa consommation au cours des 15 dernières années.

"Les anciens fumeurs, servis depuis plusieurs années ne sont donc pas dépistés. Et quand ils finissent par développer un cancer du poumon, on le découvre à un stade trop tardif" explique le Dr Ping Yang, épidémiologiste du centre du cancer de la Mayo Clinic.

### Le cancer reste en sommeil pendant 20 ans

Cette alerte des chercheurs américains est étayée par une étude de l'Institut de recherche sur le cancer de Londres qui a



montré récemment que le cancer du poumon pourrait rester en sommeil pendant plus de 20 ans chez les anciens fumeurs avant que les cellules cancéreuses ne se réveillent et se transforment en une forme agressive de la maladie.

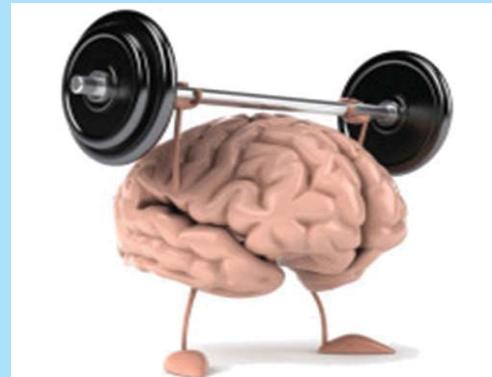
"Pour gagner du terrain sur le cancer du poumon, il faudrait dépister également les personnes qui ont fumé moins de 30 paquets par an, ou qui ont arrêté de fumer depuis plus de 15 ans" insiste le Dr Yang. Dépister la maladie avant qu'elle ait commencé à évoluer

en forme agressive permettrait en effet d'améliorer fortement le taux de survie.

Rappelons qu'en Europe, pour la première fois, le taux de décès par cancer du poumon chez les femmes devrait dépasser le nombre de décès dus au cancer du sein. En moyenne, en 2015: 14,24 femmes sur 100 000 devraient mourir des suites d'un cancer du poumon, contre 14,22 décès dus au cancer du sein.

Vous avez arrêté de fumer ? Votre médecin vous a-t-il déjà proposé un dépistage du cancer du poumon ? Parlez-en sur le forum.

## IL SERAIT POSSIBLE DE SE MUSCLER PAR LA PENSÉE



Pour se muscler sans effort, il suffirait de penser à des exercices physiques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *Journal of Neurophysiology*.

Le cerveau contrôlerait notre force physique. Excellente nouvelle pour les paresseux, car penser faire du sport, musclerait. Les chercheurs de l'université de l'Ohio (Etats-Unis) ont réalisé une étude avec 44 participants pendant un mois. 29 des volontaires ont été immobilisés et ont été plâtrés au poignet. Parmi eux, 14 ont dû exécuter des exercices mentaux en imaginant qu'ils contractaient très fort les muscles de leur poignet. Les 15 autres étaient libres de leurs mouvements. Le reste des participants a servi de groupe témoin de référence. Au bout d'un mois les plâtres ont été retirés et la musculature de participants a été évaluée.

Les résultats de cette étude ont révélé que les personnes immobilisées ont perdu de leur force musculaire. Mais aussi surprenant soit-il, celles qui ont imagi-

né faire des exercices de contractions ont été beaucoup moins diminuées physiquement. En effet, les 14 cobayes soumis aux exercices mentaux ont vu leur force décliner de 24%. Et les 15 autres ont constaté une perte de leur force physique de 45%. « Cette découverte pourrait déboucher sur le développement de nouvelles thérapies cognitivo-corporelle » explique Niladri

Kumar Mahato, analyste morphométrique de l'Université de l'Ohio. « Les recherches portant sur l'action du cortex et de la pensée consciente sur l'organisme sont encore peu nombreuses. Un domaine scientifique qui apparaît déjà comme très prometteur », conclut le chercheur. « Evidemment, le sport mental ne vaudra jamais une séance

dans une salle d'entraînement », rappelle Brian Clark, chercheur au département biomédical de l'Université de l'Ohio et co-auteur de l'étude.

### Les bienfaits du sport sur la santé

Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique régulière d'un sport permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le 4<sup>e</sup> facteur de risque de mortalité précoce (attention, erreur que tu fais souvent : on a 100% de risque de mourir un jour !) dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

## Histoire

L'ANE D'OR OU LES MÉTAMORPHOSSES  
L'œuvre d'Apulée renferme plusieurs éléments sur son identité amazighe



L'œuvre d'Apulée "L'Ané d'or ou les Métamorphoses" renferme plusieurs éléments renseignant «sur l'identité amazighe de celui qui offrit à l'humanité son premier roman», a indiqué samedi à Souk Ahras, Hassan Banhakeia de l'université de Nador (Maroc).

Au cours d'une communication portant sur «L'amazighité dans l'œuvre d'Apulée», présentée au colloque international «Regards croisés sur Apulée de Madaure», cet universitaire a précisé qu'en dépit de sa maîtrise de la langue latine, l'auteur se définit comme «demi-Numide et demi-Gétope», en référence aux autochtones d'Afrique du Nord. Surlignant qu'Apulée est considéré comme «doublement amazigh», M. Banhakeia a également souligné que le texte d'Apulée, rédigé lors de son procès pour crime de magie, comprend une «quantité de renseignements sur l'auteur, la magie et la vie en Afrique au deuxième siècle». Il a souligné que ce texte est «d'un grand intérêt historique» pour les chercheurs et universitaires qui se sont penchés sur l'homme, ses origines et ses œuvres.

Il a également indiqué que

## LA RÉVOLTE DE SADEK BELHADJ Une autre illustration du refus d'asservissement du peuple algérien

Les intervenants au cours du 2<sup>e</sup> séminaire national sur les résistances populaires dans la région des Zibans ont estimé, samedi, que la révolte dirigée par Sadek Belhadj, au XIX<sup>e</sup> siècle, «illustre le refus renouvelé du peuple algérien de vivre sous le joug colonial».

Le chercheur Faouzi Massoudi, spécialiste dans l'histoire de cette région, a indiqué que le soulèvement des populations des oasis des Zibans orientaux, en 1858, avait duré deux années entières.

Ce fut, a-t-il ajouté au cours de cette rencontre à laquelle a assisté le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Saïd Abadou, «un autre épisode du refus de la soumission, après les révoltes des Zaâtcha (1849) et d'El Amri (1876)». Belhadj avait réussi à mobiliser la population de la région et tous les fidèles de sa zaouïa dans la résistance à l'occupation, mais l'inégalité des forces avait

eu raison de la révolte qui avait fini par la capture du cheikh Sadek, sa famille et ses fidèles, à souligné de son côté le Dr. Youcef Menasria de l'université de Batna. Les révoltes populaires sont la preuve que le peuple algérien «n'a jamais accepté l'occupation en dépit des conditions difficiles dans lesquelles il vivait», a indiqué pour sa part le secrétaire général de l'ONM, Saïd Abadou dans son allocution d'ouverture. L'évocation de ces épisodes historiques «montre aux nouvelles générations les énormes sacrifices consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté», a-t-il ajouté. Ce séminaire de deux jours est organisé au musée régional du moudjahid colonel Mohamed-Chaâbani, conjointement par l'assemblée populaire de wilaya (APW) et l'Association «patrimoine des générations» de la commune de Mezirâa.

APS

## « PSYCHANALYSE ET CRÉATIVITÉ » :

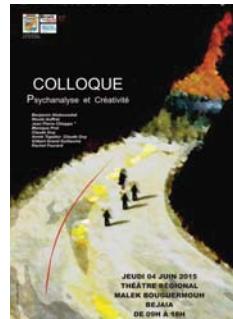
# Un colloque quelque peu ... singulier

Arslan-B

Artistes et psychanalystes : La grande confrontation ? Ce prochain jeudi 4 juin 2015 dès 9h au TRBéjaïa Malek Bouguermou... Sémiologie de l'art ou « radiographie » de la sémantique toute particulière : il est vrai de la non moins particulière esthétique expressive du langage pictural ? Les « psy », lors de ce colloque, sauront-ils, pour la circonstance, se départir de quelques uns des concepts de leur jargon désignant (ou signifiant) l'existence de quelque « pathologie » partout où se « colle » leur oreille. Où s'ose leur regard scrutateur ? Tels que « défi paranoïaque », « perversion », « schizophrénie », « frustration sexuelle refoulée-sublimée » et bien d'autres « étiquettes-diagnostiques » aisément retrouvables dans cet ouvrage classique de Sigmund Freud (Le père de la psychanalyse) qui s'intitule « Psychopathologie de la vie quotidienne » ?

Voici ce que « clame » un texte accompagnant l'invitation à ce colloque qu'organise le comité des fêtes de la ville de Béjaïa en collaboration avec l'Association culturelle « Bruits des mots » et en partenariat avec l'Institut français d'Algérie :

« Des psychanalystes de renom-



mée internationale avec de jeunes artistes algériens vont évoquer et parler de leurs passions, celles de déchiffrer l'inconscient, ou plutôt de l'insistance de l'écriture de l'inconscient », comme l'écrira le psychanalyste Lacan. Cette écriture, c'est la partie de créativité qui nous anime et qui puise sa source dans l'enfance dans l'enfance et l'adolescence, « et qui peut donner à l'individu le sentiment que la vie vaut la peine d'être vécue », comme souligné par Winnicott. C'est à ces échanges que le colloque « Psychoanalyse et créativité » vous invite à débattre, en compagnie d'artistes et de psychanalystes, afin de relancer et faire revivre les lieux de débats et de confrontation d'idées fécondes.

Réfléchir, élaborer, libérer et soutenir non seulement la parole et la création artistique bloquées, mais aussi et surtout dégeler la glaciation de la pensée qui essaie d'éviter de nous confronter collectivement aux butées et aux failles de notre existence. Retisser et renouer les liens sociaux soumis à dures épreuves depuis quelques décennies déjà, c'est à cette entreprise que les organisateurs souhaitent inscrire et acter ce colloque afin de sortir de la sidération dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, et pour enfin nous réapproprier notre histoire avec toutes ses apories ».

L'aréopage d'émintens psychanalystes qui animeront ce colloque sera constitué de : Benjamin Abdessadok, Nicole Aufret, Jean Pierre Chiappe, Monique Prat, Claude Guy, Annick Tapalov Claude Guy, Gilbert Grand Guillaume et Rachel Fourard.

La toute nouvelle-née association « Bruits des mots » de l'intarissable et fabuleux artiste plasticien Noureddine Saïdi dit « Le Belge » débute sur le mode « grande envergure ». Attention : La psychanalyse peut vite vous « coller » l'étiquette de... Mégalomanes (avec un Mustapha Bensadi comme président d'honneur...) ET un Salah Lazizi, amoureux des lettres et éminent expert en mécanique des sols membre influent du comité...).

A.B.

## JOURNÉES DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À ANNABA Les tout-petits créent une ambiance « pétillante »

La 11<sup>e</sup> édition des Journées nationales du théâtre pour enfants, ouverte samedi à Annaba, continue de donner lieu à une ambiance « pétillante » créée par les chérubins, nombreux à assister aux représentations données au théâtre régional Azzedine-Medjoubi, a-t-on constaté hier. Les clowns se déplaçant sur échasses de la troupe El Yasmine de la wilaya de Constantine ont particulièrement ravi les tout-petits, visiblement enchantés par la taille et la démarche peu commune des personnages aux costumes bigarrés. Les paillements des «petites têtes brunes», accompagnées de leurs parents, semblent encourager les animateurs du spectacle qui donnent le meilleur

d'eux-mêmes pour ne pas les décevoir. Une exposition dédiée aux activités artistiques, culturelles et éducatives, initiée par l'association «Echihabe pour les arts dramatiques, organisatrice de ces journées qui se poursuivront jusqu'à mardi prochain, attire également beaucoup de monde dans le hall du théâtre. Les troupes «Founoun oua founoun» de Jijel, «Masrah El Ouarcha» d'Oran et l'association culturelle «Atfal El Karakouz» de Batna participent également à l'animation de ces journées organisées à Annaba, ainsi que dans les communes de Cheurfa et d'El Bouni, avec la collaboration du théâtre régional et de la direction de la culture de la wilaya.

## 10<sup>e</sup> FNTP :

### La voie lactée, une tragicomédie en hommage aux artistes et patriotes

La pièce de théâtre «La voie lactée» (derb ethba), présentée samedi en compétition au 10<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel(Fntp), est une tragicomédie en hommage aux artistes et patriotes, victimes de la «tragédie nationale», période cruciale de l'Histoire de l'Algérie.

Produite par la coopérative culturelle et artistique les Amis de l'art de Chlef, la pièce déroulée au Théâtre national algérien Mahiedine Bachtarzi (TNA), est une adaptation d'après l'œuvre éponyme du dramaturge et scénariste allemand Karl Wittlinger (1922-1994), mise en scène par Missoum Laroussi.

Le spectacle d'une heure et demie retrace les péripeties d'un patriote, un personnage incarné par Fouad Bendoubaba, qui a perdu sa mémoire, ses biens et son identité, après une absence qui aura duré dix années.

Sa mort supposée, officialisée par la prière de l'absent, donne lieu au partage de ses biens légués de son vivant et à son insu à

ses proches et habitants du village. De retour, le patriote entame un parcours épouvantable pour retrouver en vain son «identité perdue», attribuée à une autre personne. Ses multiples tentatives et démarches inabouties pour restituer son identité le conduisent droit dans un asile psychiatrique, sur avis d'un médecin (Slimane, rôle incarné par Rabia Ouadjaout). En filigrane, la pièce met en évidence le devoir de mémoire envers les patriotes, les artistes et toutes les victimes de la tragédie nationale.

La douleureuse «période sanglante» des années 1990, s'était soldée notamment par la disparition de plusieurs artistes et dramaturges.

Il dédie ce travail à tous les patriotes et artistes, victimes de la décennie noire, particulièrement à deux comédiens disparus: Kheireddine Amroune et Samir Ouadah, a précisé le metteur en scène. La voie lactée est une tragicomédie interprétée par sept comédiens qui ont concrétisé sur scène la notion du «théâtre dans le

théâtre». En d'autres termes, La voie lactée est un spectacle dans lequel les comédiens jouent une pièce de théâtre à l'intérieur même de la pièce. Le jeu des comédiens, parfaitement répartis dans l'espace scénique, est tellement fascinant et spontané que le public a applaudi leur prestation. Sabrina Khalifa, Benouada Nakaa, Akram Bouchoucha, Kamel Belbioud et Khaled Kerboua ont fait preuve de talent dans l'interprétation de leurs rôles respectifs. Le langage, fluide, accessible et parfois grotesque, est appuyé de mouvements, de mimiques et d'un vocabulaire dérisoire.

Le décor conçu par le metteur en scène lui-même, est original en totale adéquation avec la thématique de la pièce. La scène sur laquelle évoluent les comédiens est matérialisée par des tabourets et une table blanche à allure d'hôpital. Le 10<sup>e</sup> Fntp se poursuit jusqu'au 2 juin et met en compétition 16 spectacles en lice pour déclencher le Grand prix du meilleur spectacle.

# MESSAGERIE SUR INTERNET TOUCHE PAS À MON E-MAIL !

*Après Google, il y a quelque temps, c'est au tour de Yahoo de subir les foudres des usagers de sa messagerie Yahoo mail, mécontents de le voir fourrer son nez dans tous les messages.*

Par Samy YACINE

Tout le monde le savait : les sociétés de l'internet fondent leurs modèles économiques sur la vente de données personnelles pour des besoins de ciblage publicitaire. Les méthodes de captation de ces données n'ont cessé d'évoluer depuis les premiers formulaires imposés à tout souscripteur de compte jusqu'aux dernières techniques de profilage comportemental adoptées par les multinationales du net. L'exploitation des contenus produits par les internautes est ainsi devenue une source de connaissance de leurs attentes et habitudes. Mais, souvent les usagers ne le voient pas du même œil et se retrouvent à dénoncer les intrusions dans leurs messages, comme c'est actuellement le cas pour le portail mythique de l'internet Yahoo qui fait face à une action de groupe aux Etats-Unis.

Même Google est passé par cette épreuve en 2013, lorsqu'un groupe d'usagers avait intenté une «class action» pour ses méthodes indiscrète de lecture systématique des emails et des dossiers joints. Le juge avait alors sauvé le moteur de recherche en rejetant la plainte collective au motif qu'il ne parvenait pas à retrouver une homogénéité entre les griefs avancés par les différents plaignants ayant actionné la class action. Mais ce qui a retenu l'attention des observateurs et de la presse à l'époque, c'était l'argumentation de Google qui disait alors que « les internautes utilisant une messagerie en ligne ne seraient être surpris de voir leurs mails traités par le fournisseur du service [...] tout comme l'expéditeur d'une lettre pourrait la voir ouverte par l'assistant du destinataire », peut-on lire sur le site [www.itpresso.fr](http://www.itpresso.fr).

Ces jours ci, c'est au tour donc de Yahoo de se préparer à affronter une class action intentée en Californie par un groupe d'usagers qui lui reproche une «atteinte à la vie privée des utilisateurs de sa messagerie électronique», d'après ce même site qui ajoute que les autorités judiciaires fédérales américaines ont déjà balisé le terrain en déclarant que « les plaintes déposées contre Yahoo concernant les pratiques publicitaires liées à son service de messagerie électronique pourront faire



l'objet d'un recours collectif en justice. »

Le principal reproche fait à Yahoo est ce recours systématique à « une technologie qui permet d'afficher des annonces publicitaires... dont les thématiques sont déterminées par l'analyse précise des mots-clés (et des pièces jointes) contenus dans les messages envoyés et reçus par les internautes», précise le site [itpresso.fr](http://itpresso.fr).

Les arguments des plaignants et des magistrats, pour fonder cette action en justice, sont puissés d'une loi datant de 1986, sous l'ère du président Ronald Reagan, qui détaille les conditions de mise du 4<sup>e</sup> amendement de la Constitution des Etats-Unis, conçu par le législateur américain pour mettre à l'abri le citoyen contre les «perquisitions et les saisies non motivées» des informations personnelles.

Pour leur part, les plaignants qui habitent la Californie peuvent aussi fonder leur action en justice en invoquant une loi spécifique, intitulée Invasion of Privacy Act

votée en 1967 par leur Etat et qui consacre de expressément la vie privée comme «droit inaliénable».

Désignée pour statuer dans cette affaire la magistrate Lucy Koch, également en charge du dossier de la guerre des brevets entre Samsung et Apple, a donné dans sa décision du 26 mai dernier, une sorte de quitus pour la constitution de cette nouvelle action de groupe contre Yahoo. Elle autorise le recours à un cadre juridique «Stored Communications Act» pour avaliser les plaintes des «tous les internautes qui ont échangé, depuis le 2 octobre 2011, au moins un message avec un correspondant disposant d'une adresse Yahoo Mail», note [itpresso.fr](http://itpresso.fr).

Le choix d'une class action permet aux usagers de se lier ensemble sans avoir à débourser beaucoup d'argent. Leurs nombreux pourraient arriver à un million selon les estimations de Reuters reprises par [itpresso.fr](http://itpresso.fr); ils pourraient par ailleurs exiger

des compensations financières qui pourraient peser lourd sur le budget de Yahoo qui repose en grande partie sur les recettes publicitaires.

Comme Google, Yahoo doit certainement préparer sa défense, et avance déjà quelques arguments pour bloquer la parade. En premier lieu il fait remarquer que beaucoup parmi ceux qui ont déposé plainte continuent à utiliser sa messagerie ; une façon peut être de légitimer son service et d'atténuer les charges. Il estime d'autre part qu'à l'instar de l'action qui avait visé Google, celle qui est en cours contre lui n'est pas homogène et «trop disparate» pour justifier une action de groupe.

En attendant les développements du dossier, de nombreuses associations de défenses des droits du consommateur se sont portées solidaires de l'action et dénoncent les multiples atteintes infligées aux internautes.

## L'ÉPHÉMÈRE SOLUTION ?

Dans une tentative d'apporter une solution au problème de la sécurité des messages envoyés en messagerie, un jeune entrepreneur français vient de mettre en expérimentation ce qui pourrait être la solution. Appelée déjà le «snapchat des emails», selon le site [www.franceinfo.fr](http://www.franceinfo.fr). L'innovation permet de transmettre ses messages en toute confidentialité, car comme l'explique ce site : « Impossible de les conserver ni de les transférer : un peu comme dans *Mission Impossible*, ils s'autodétruisent dès qu'on les ouvre et qu'on les a lus. » Proposé depuis quelques jours, le service est offert uniquement sur iPhone. Par mesure de sécurité, même celui qui reçoit le message ne peut l'afficher en entier,



explique [franceinfo.fr](http://franceinfo.fr) qui ajoute qu'il « peut seulement le faire défiler dans une petite fenêtre, le haut et le bas étant floutés. Ensuite, dès que le message est lu, celui-ci disparaît de la liste. » Si d'aventure il voulait transférer le message, ou le copier, « l'expéditeur reçoit même une notification lui indiquant que le destinataire a tenté une manipulation interdite », ajoute le site précisant que « même les pièces jointes s'autodétruisent lorsqu'elles sont ouvertes. »

## LE BOOM GMAIL



Lors d'une récente communication sur les services de Google, les responsables du moteur de recherche ont mis en avant les progrès réalisés par le service de messagerie Gmail. Il culmine à un score de 900 millions d'utilisateurs, « soit plus du double de ce qui avait été relevé il y a trois ans (425 millions d'utilisateurs actifs). Une progression très rapide,

liée en grande partie à la montée d'Android », explique le site [www.silicon.fr](http://www.silicon.fr) qui lie cela au fait que la grande majorité « des utilisateurs de Gmail se connectent en effet depuis des terminaux mobiles. » Ajouté à cela le fait aussi que le service

messagerie Gmail est intégré par défaut dans de nombreux terminaux mobiles, notamment tablettes et smartphones fonctionnant sous Android. Avec cela, explique ce site il faut également considérer « le fait que l'ouverture d'un compte Google (auquel sera associée une adresse Gmail) est nécessaire pour accéder à la boutique applicative de la firme. »

## CONFLIT LIBYEN

## Le Soudan souhaite travailler avec différentes parties libyennes pour mettre fin à la crise, affirme le président El-Béchir

Le président soudanais Omar el-Béchir a indiqué samedi que son pays souhaitait aider la Libye à résoudre le conflit en cours via des négociations entre les parties rivales libyennes.

Le président El-Béchir a reçu Nuri Mohamed Bait Almal, l'émissaire personnel du Premier ministre libyen Abdullah al-Thani. L'émissaire lui a transmis un message écrit d'Al-Thani traitant de l'évolution de la situation en Libye. «Le président El-Béchir a répété la volonté du Soudan d'aider la Libye via un dialogue qui réunisse toutes les parties rivales libyennes afin de mettre fin au conflit», a expliqué l'émissaire libyen aux journalistes suite à sa rencontre avec le chef d'Etat soudanais.

Les relations bilatérales entre le Soudan et la Libye connaissent actuellement une amélioration remarquable après une période de tension caractérisée par l'échange d'accusations mutuelles.

Le Soudan avait réuni l'an dernier plusieurs pays voisins de la Libye pour un sommet afin de faire face à la crise des pays d'Afrique du Nord.

Le communiqué publié à l'issue du sommet appelaient toutes les parties armées en Libye à renouer le dialogue pour parvenir à la paix et à la stabilité.

La Libye, un important producteur de pétrole en Afrique du Nord, fait face à un processus politique tourmenté depuis la chute de l'ancien dirigeant Mouammar El Guedhafi en 2011. Elle est maintenant dans une impasse où s'affrontent l'armée favorable aux laïques et les combattants islamistes.

### Quatre morts et six blessés dans un attentat près de Misrata

Un attentat à l'explosif a tué dimanche à l'aube quatre personnes et blessé six autres près de la ville de Misrata, dans le nord-ouest de la Libye, rapportent des médias.

Selon ces sources, un kamikaze a bord d'une voiture piégée s'est fait sauter près d'un point de contrôle à une entrée de Dafniyah, une localité située entre Zliten (150 km à l'est de Tripoli) et Misrata (200 km à l'est de la capitale). Quatre personnes ont été tuées et six autres blessées, a-t-on précisé.

L'agence de presse libyenne LANA, proche des autorités de Tripoli, non reconnues par la communauté internationale, a de son côté fait état d'un «attentat suicide qui a visé à l'aube dimanche l'entrée de la ville de Dafniyah dans la région de Misrata...».

L'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) a revendiqué l'attaque sur un compte Twitter.

## RÈGLEMENT DE LA CRISE AU BURUNDI

## Ouverture hier du sommet des chefs d'Etats d'Afrique de l'Est

Par Narimane BELAHcene

Un nouveau Sommet des chefs d'Etats d'Afrique de l'Est a débuté hier à Dar Es Salam (Tanzanie) en vue de trouver une issue à la crise politique au Burundi, où les manifestations contre le troisième mandat du président Pierre Nkurunziza se poursuivent le même jour.

Après plus d'un mois de manifestations populaires contre le président, Pierre Nkurunziza, les dirigeants des pays d'Afrique de l'Est (Rwanda, Ouganda, Kenya, Tanzanie, Burundi) se réunissent pour un sommet en présence du président sud-africain Jacob Zuma prendra part.

Ce nouveau sommet est «décisif» selon les observateurs, car il est l'occasion d'utiliser l'autorité des pays voisins pour ramener le calme dans la capitale burundaise.

Une première réunion au niveau ministériel des pays de l'Afrique de l'Est s'est tenue le 13 mai dans la capitale économique tanzanienne suivie d'un report des élections de 10 jours sous la pression de la communauté internationale, suivies du scrutin présidentiel le 26 juin.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Vive condamnation au Pérou de la politique «génocidaire» du Maroc contre le peuple sahraoui

Les participants à un séminaire organisé récemment par la Fédération des journalistes de la province péruvienne d'Ica, ont condamné la politique «génocidaire» menée par le Maroc contre le peuple sahraoui, appelant au parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental à travers l'organisation d'un référendum libre permettant au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination.

Rappelant l'invasion, il y a 40 ans, par le Maroc du Sahara occidental, les intervenants ont, tour à tour, souligné l'indignation internationale vis-à-vis des violations systématiques des droits de l'homme et des libertés par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés.

S'appuyant sur des rapports d'ONG dont le dernier en date celui d'Amnesty International, les participants ont notamment dénoncé «le génocide» commis à travers le recours par le Maroc à la «torture».

Intervenant lors de ce séminaire tenu sous le thème: «Journalisme d'en-



vestigation, presse populaire et la production de la télévision», le journaliste Ricardo Sanchez Serra a, en outre, évoqué la situation des réfugiés sahraouis vivant dans les camps avec les aides internationales, au moment où le pays colonisateur, le Maroc, «pille et exploite illégalement» les ressources naturelles dans les territoires occupés avec la complicité de pays comme la France, qui, à chaque fois, utilise son veto au profit de l'occupant.

En effet, c'est en présence de centaines de journalistes et d'étudiants de l'Université de San Luis Gonzaga que le séminaire a permis de lever le voile sur les «pratiques inhumaines» dont est victime le peuple sahraoui.

Dans ce contexte, Ricardo Sanchez Serra, a dénoncé le «mur de la honte» construit par le Maroc sur un distance

de 2720 km, séparant les familles sahraouies, en plus des dix millions de mines disséminées à proximité de cet obstacle colonial raciste.

«Le génocide culturel» commis par le Maroc, a été également à l'ordre du jour. L'oreur a notamment évoqué la destruction par l'administration de l'occupation du Fort espagnol, Villa Cisneros, construit en 1884 dans la ville de Dakhlia occupée. S'élevant contre ces pratiques, Ricardo Sanchez Serra, a fait le rapprochement entre les destructions menées actuellement par l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI) contre le patrimoine culturel de l'humanité sur les terrains conquis, et le Maroc.

«Quelle est la différence entre les deux s'ils commettent les mêmes pratiques?», s'est-il interrogé.

## NIGERIA

## 26 morts dans un attentat-suicide dans une mosquée de Maiduguri

Un kamikaze a tué 26 personnes et en a blessé 28, en se faisant exploser samedi après-midi à l'heure de la prière dans une mosquée de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, a indiqué la police.

Dans un premier temps, des témoins avaient fait état d'au moins neuf morts. «Un kamikaze ceinturé d'une bombe s'est fait exploser dans la mosquée de Alhaji Haruna», a indiqué aux journalistes Adereimi Opadokun, le chef de la police de Borno dont Maiduguri est la capitale. «Vingt-six personnes ont été tuées et 28 blessées», a-t-il ajouté.

«C'était un attentat-suicide par un kamikaze qui s'est fait passer pour un fidèle», a rapporté l'AFP, citant un commerçant du Monday Market voisin, témoin de l'attaque commise vers 15h30 (14h30 GMT).

Un autre témoin, selon la même source, dit lui avoir compté neuf cadavres évacués de la mosquée, précisant que

le toit de la mosquée s'est effondré et les flammes ont consumé les tapis de prière et quelques Corans.

Le Monday Market qui jouxte la mosquée a été victime de plusieurs attentats-suicides commis par le groupe armé Boko Haram durant l'année passée.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les rebelles nigérians ont déjà lancé un assaut sur la ville de Maiduguri, grande ville du nord-est et capitale de l'Etat de Borno, mais l'armée nigériane est parvenue à les repousser.

Cet attentat et l'assaut de Boko Haram cette nuit interviennent seulement quelques heures après la prestation de serment du nouveau président, Muhammadu Buhari, qui a fait du combat contre le groupe armé une priorité.

M. Buhari a par ailleurs annoncé qu'il comptait créer un nouveau centre de commandement à Maiduguri, au lieu d'Abuja, pour contrer au mieux les éléments de Boko Haram.

condamnation claire de la volonté de Pierre Nkurunziza de briguer un 3<sup>e</sup> mandat.

Les envoyés spéciaux de la communauté internationale sont sur la même ligne: Communauté des Grands Lacs, Union européenne, Etats-Unis, Belgique, Grande-Bretagne pensent au renoncement du président burundais de se représenter.

L'Organisation des Nations unies s'est dit quant à elle espérer que le sommet donnerait un «nouveau souffle» au difficile dialogue politique interburundais.

La société civile burundaise, en pointe dans la contestation, a redemandé samedi aux leaders régionaux d'«amener le président Nkurunziza à respecter les accords d'Arusha (qui ne prévoient que deux mandats) et la Constitution, et à renoncer au troisième mandat». Le principal opposant au Burundi, Agathon Rwasa, a appelé au report des élections législatives et locales prévues vendredi prochain dans le pays qualifiant le scrutin de «mascarade».

Vendredi, en pleine contestation contre le président sortant, la vice-présidente de la Commission électorale (Ceni) Spes Caritas Ndirongeye a fui à l'étranger, hypothéquant un peu plus les prochaines élections.

APS

Samedi, les ministres des Affaires étrangères des pays d'Afrique de l'Est se sont réunis pour préparer le sommet d'hier. Trois rapports ont été examinés, celui d'anciens responsables politiques de la région, un autre sur les réfugiés et enfin un dernier sur la situation politique au Burundi.

Plusieurs options seront discutées, dont une proposition de calendriers pour le report des élections et éventuellement une demande explicite à Pierre Nkurunziza de ne pas briguer à troisième mandat.

**Occupé par la campagne électorale, Nkurunziza absent à Arusha**

Le grand absent de ce sommet est le président burundais Nkurunziza concerné par la crise dans son pays.

«Le président burundais sera représenté au sommet par le ministre des relations extérieures», a confirmé dimanche son porte-parole Gervais Abayeho car «il est en train de faire campagne» pour les élections à venir.

M. Nkurunziza n'est pas le seul absent du sommet, le rwandais Paul Kagame, pourtant incontournable dans la région, n'y sera pas, par contre le sommet verra la participation du Sud-Africain Jacob Zuma.

L'Afrique du Sud suit de près les affaires

burundaises. Elle avait joué un grand rôle dans les accords de paix d'Arusha ayant mis fin à la guerre civile entre majorité hutu et minorité tutsi (1993-2006).

Le président Nkurunziza avait participé à un premier sommet le 13 mai dans la capitale économique tanzanienne. Une tentative de coup d'Etat avorté contre le président burundais avait suivi cette réunion.

### 3<sup>e</sup> mandat : «Ligne rouge»

A défaut de se prononcer sur le cœur du problème, le troisième mandat de M. Nkurunziza «ligne rouge» non négociable, selon le camp présidentiel, l'Ougandais Paul Kagame, le Tanzanien Jakaya Kikwete et le Kényan Uhuru Kenyatta devraient à minima préconiser un report des élections générales, censées débuter vendredi prochain avec des législatives et des communales.

Le gouvernement burundais avait averti que «certaines questions qui touchent à la souveraineté du pays ne peuvent être sujet à débat», faisant référence à la candidature du président Nkurunziza.

Parmi les Etats présents, c'est l'Afrique du Sud qui a eu les prises de position les plus fortes ces dernières semaines avec une

## SYRIE

## 20 civils tués à Idleb dans des raids aériens du régime



**Au moins 20 civils ont été tués samedi dans le nord-ouest de la Syrie dans des raids aériens du régime qui ont fait ce même jour des dizaines de morts dans la province septentrionale d'Idleb, rapportait hier une ONG.**

«Les avions du régime commettent un nouveau massacre, cette fois-ci à Jabal al-Zawiya», une région montagneuse de la province d'Idleb qui est presque totalement aux mains des rebelles et de la branche d'Al-Qaïda, indique l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Au moins 19 civils ont été tués dans les raids sur le village de Balyouna tandis qu'une femme a péri dans des

frappes sur un autre village. «Beaucoup de blessés se trouvent dans un état critique», précise l'ONG.

Ces raids meurtriers ont été lancés le jour même où 70 civils, dont des enfants, ont été tués par des barils d'explosifs sur la province d'Idleb, un des bilans les plus lourds dans cette région ravagée par la guerre. Les raids ont ciblé un marché populaire à une heure de grande affluence dans la ville d'Al-Bab, tenue par le groupe de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI), ainsi qu'un quartier rebelle de l'est de la ville d'Idleb, selon OSDH.

Les forces du régime ont commencé en 2013 à larguer à Alep ces bombes remplies de puissants explosifs et de ferraille.

La ville est divisée depuis 2012 entre

l'est aux mains des insurgés et l'ouest contrôlé par le régime. Mais dans la province éponyme le régime ne contrôle plus que quelques secteurs, le reste étant aux mains des rebelles et de l'EI.

### Le médiateur de l'ONU condamne les nouveaux raids à Alep

Le médiateur de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a condamné les nouveaux raids sanglants lancés par les forces gouvernementales syriennes sur la province d'Idleb (nord) sous contrôle des rebelles syriens.

«Le bombardement aérien par des hélicoptères syriens d'un marché civil dans le quartier d'Al-Chaar à Alep mérite la plus forte condamnation internationale», a dit M. de Mistura dans une déclaration écrite.

«Il est totalement (...) inacceptable que les forces aériennes syriennes attaquent leur propre territoire de façon indiscriminée, tuant ses propres citoyens», a-t-il ajouté.

«Le largage de barils d'explosifs doit cesser», s'est-il insurgé. Le médiateur de l'ONU pour la Syrie lance le 5 mai à Genève une série de discussions de longue haleine qu'il mène à huis clos et séparément avec les protagonistes du conflit et des acteurs internationaux, dont l'Iran, dans une tentative de relancer les négociations dans l'impassé.

«Fin juin, (...) nous évaluons la situation et déciderons de la prochaine étape», avait indiqué aux médias M. de Mistura au premier jour des discussions.



## LUTTE CONTRE LA HAINE ET L'EXTRÉMISME SUR INTERNET

### Le "bataillon" de Manuel Valls

Cherbal E-M

C'est presque en jargon militaire que le Premier ministre, Manuel Valls a expliqué son nouveau plan de lutte contre les extrémismes sur internet et les réseaux sociaux. Invité à une rencontre organisée la semaine dernière, par l'université Paris Dauphine et le site d'information huffingtonpost.fr, sur le thème «De nouveaux médias, pour de nouvelles formes d'engagements?», il a eu le temps de revenir sur sa stratégie pour contrer tous ces mouvements qui activent notamment sur les réseaux sociaux. Ce plan «de bataille» appelé «Stop jihadisme» repose sur un site internet diffusant une vidéo à destination des jeunes pour les dissuader de céder aux discours extrémistes, et ce, en «reprenant les codes des contenus postés par les jihadistes afin de démonter les arguments utilisés par les islamistes radicaux», rapporte le site huffingtonpost.fr.

Il a reconnu l'existence d'un «chiffre terrible, plus d'une centaine de jeunes sont morts», et attribué cela à une responsabilité collective, «qui est celle de la société, qui est celle des familles, mais qui est forcément celle de l'école et forcément celle de ceux qui ont une responsabilité publique», a-t-il déclaré.

Face à une stratégie de communication des mouvements extrémistes qu'il a trouvée efficace, Valls a promis d'étendre son plan lutte à des mesures beaucoup plus profondes et structurées, comme celles qui serviront, a-t-il dit à «reconstruire pleinement l'école de la République».

Résolu à ne plus laisser la «place numérique» aux seuls discours extrémistes, Valls a annoncé la mobilisation d'un «bataillon de community managers» pour produire un contre-discours destiné à son cœur de cible, à savoir «les jeunes en voie de radicalisation eux-mêmes», a-t-il précisé.

Le plan annoncé par Valls comprend également des actions pour l'analyse et la compréhension de ces discours extrémistes ; et pour ce faire, a-t-il ajouté, il faudra «recruter non pas que des policiers, mais aussi des hackers, des experts, des techniciens, car on doit avoir les mêmes outils, c'est à dire les mêmes personnes, capables de surfer sur la toile et d'être habiles». Pour en savoir un peu plus sur ce «bataillon» annoncé par le Premier ministre français, le journaliste du site huffingtonpost.fr s'est rapproché d'une source du service d'information du gouvernement, chargé de la mise en œuvre, qui lui a indiqué que cela prendrait la forme d'une unité à deux cellules : «l'une étatique, avec des fonctionnaires issus de ministères, et l'autre, qui serait adossée à une fondation privée, animée par des militants associatifs».

## UTILISATION DES ARMES À SOUS-MUNITIONS AU YÉMEN Nouvelles accusations de Human Rights Watch

L'organisation Human Rights Watch (HRW) a de nouveau accusé hier la coalition arabe intervenant au Yémen sous commandement saoudien d'utiliser des armes à sous-munitions, au risque de toucher de nombreux civils, notamment des enfants. HRW, dont le siège est à New York, a cité au moins deux cas de civils victimes de ces armes prohibées par un traité international. Le 27 avril près du village d'al-Amar, dans la région rebelle de Saada (nord du Yémen), au moins deux civils ont été blessés par une bombe à sous-munitions larguée par un avion. Et le 29 avril dans le village de Baqim, près de la frontière saoudienne, quatre civils, dont un garçon de 10 ans, ont été blessés lorsque des sous-munitions ont explosé après coup, a ajouté l'organisation dans un com-

muniqué. Human Rights Watch a mentionné deux autres raids le 23 mai, toujours dans la région de Saada, où de telles bombes ont été utilisées sans faire de victimes.

«Mais des sous-munitions qui n'explosent pas immédiatement ont la capacité de blesser et de tuer ceux qui les touchent après coup», a rappelé HRW.

La coalition dirigée par l'Arabie saoudite «doit reconnaître que l'utilisation de sous-munitions interdites à toutes les chances de nuire aux civils», en particulier aux enfants, a déclaré Ole Solvang, chercheur à HRW. Le 3 mai, Human Rights Watch avait déjà accusé la coalition d'utiliser, dans sa campagne aérienne au Yémen contre des rebelles, des armes à sous-munitions fournies par les Etats-

unités. Ces armes sont interdites par la Convention internationale sur les armes à sous-munitions (CCM), adoptée en 2008 par 116 pays, mais pas par l'Arabie saoudite, les Etats-Unis et le Yémen.

Washington s'était alors défendu: «les Etats-Unis fournissent des armes à sous-munitions qui respectent la stricte condition d'explorer quasi-complètement sur le champ», avait affirmé un représentant du Pentagone.

Quand elles n'explosent pas immédiatement, les dizaines de munitions contenues dans ces bombes deviennent de facto des mines susceptibles de tuer ou de mutiler des civils, et ce longtemps après leur lancement, accusent les organisations des droits de l'Homme.

APS

## VICTIME D'UN ACCIDENT DE VÉLO HIER À LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE, EN HAUTE-SAVOIE, ET HOSPITALISÉ

### Le programme du secrétaire d'Etat américain John Kerry compromis

M. John Kerry était normalement attendu hier soir à Madrid, puis en début de semaine à Paris, deux déplacements auxquels il s'est vu contraint de renoncer. Victime d'un accident de vélo dimanche vers 09h40 (07h40 GMT) dans une petite ville française (Scionzier) à la frontière franco-suisse, en Haute-Savoie où il profitait d'un moment de détente, John Kerry, le secrétaire d'Etat américain, a été blessé et a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de l'université de Genève. Il s'est cassé le fémur droit et devait quitter dans la journée Genève pour les Etats-Unis, a annoncé le département d'Etat. «Il sera de retour à Boston au-

jour d'hui pour se faire soigner à l'hôpital général du Massachusetts», selon le porte-parole du département d'Etat M. Kerry.

#### Le ministre américain «n'a pas perdu connaissance»

Selon le porte-parole du département d'Etat M. Kerry, qui aura 72 ans en décembre, est un grand sportif, grand et mince, visiblement toujours en grande forme physique et qui a l'habitude de faire du vélo en marge de ses très nombreuses tournées en Europe. John Kerry était à Genève depuis vendredi pour les entretiens avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif sur le programme

nucléaire de Téhéran et devait se rendre en fin d'après-midi ce dimanche à Madrid. Il aurait dû rester lundi dans la capitale espagnole pour des entretiens avec le roi d'Espagne Felipe VI, le Premier ministre Mariano Rajoy et son ministre des Affaires étrangères Manuel García-Margallo. M. Kerry était attendu aussi à Paris mardi pour une réunion de la coalition internationale contre le groupe Etat islamique (EI) en présence du Premier ministre irakien Haider al-Abadi et de ses homologues français et britannique, Laurent Fabius et Philip Hammond.



CIM

## IRAK

## Les forces de sécurité ont perdu 2.300 véhicules blindés à Mossoul

Les forces irakiennes ont perdu 2.300 véhicules blindés lors de leur débandade en juin 2014 face à la progression du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) à Mossoul (nord), deuxième ville d'Irak tombée aux mains des extrémistes, a déclaré dimanche le Premier ministre Haider al-Abadi.

«Dans la chute de Mossoul, nous avons perdu de nombreuses armes», a affirmé M. Abadi lors d'un entretien avec la chaîne publique Iraqiya. «Nous avons perdu 2.300 véhicules militaires de type Humvee à Mossoul seulement». Le prix des véhicules varie en fonction de leur équipement, mais l'an dernier, le département d'Etat américain avait approuvé une vente possible à l'Irak de 1.000 Humvee équipés d'un blindage renforcé et d'armes pour un montant de 579 millions de dollars.

Cette perte, extrêmement coûteuse pour les forces irakiennes, a renforcé les capacités de l'EI/Daech. Le groupe extrémiste a réussi à s'emparer en moins d'un an de vastes pans du territoire à l'est, à l'est et au nord de Bagdad, dont Mossoul.

Les éléments de Daech se sont aussi emparés d'importantes quantités d'armes, de munitions et autres équipements ainsi que d'uniformes abandonnés par les forces gouvernementales dans leur fuite à leur avancée. Ces dernières semaines, les forces irakiennes soutenues par des milices ont repris du terrain dans les provinces de Diyala et Salaheddine, au nord de la capitale.

Mais elles ont subi un gros revers à la mi-mai avec la chute de Ramadi, chef-lieu de la vaste province d'Al-Anbar, à l'ouest de Bagdad, où les forces gouvernementales résistaient depuis plus d'un an.

## ARABIE SAOUDITE

## La situation sécuritaire est «sous contrôle» dans le pays

La situation sécuritaire en Arabie saoudite est «sous contrôle», a assuré hier le prince héritier Mohammed Ben Nayef, au lendemain d'un attentat visant une mosquée dans la ville de Dammam dans l'Est de l'Arabie saoudite, ont indiqué les autorités.



«De pareils incidents ne vont pas nous déstabiliser. Nous avons connu pire», a déclaré le prince Mohammed, qui est également ministre de l'Intérieur.

«La situation est sous contrôle. Et si quelque chose arrive, nous agirons le moment venu», a-t-il ajouté dans des propos tenus devant des

ambassadeurs accrédités à Ryad et rapportés par l'agence officielle SPA.

Le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) a revendiqué un attentat suicide qui a fait vendredi trois morts devant une mosquée chiite à Dammam, dans l'est du royaume.

Il s'agissait de la deuxième at-

taque en huit jours en Arabie saoudite.

Un autre attentat terroriste avait frappé le 22 mai l'Arabie Saoudite, visant sa minorité chiite et revendiqué pour la première fois sur son sol par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 décret présidentiel, 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics ,le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N° 04/2015 parus aux quotidiens nationaux :

«DK NEW » du 30/03/2015 et «البصائر » du 30/03/2015 et le Bomop concernant le projet «Réalisation d'une salle OMS 500 place à Boufarik w de Blida Lot : Revêtement synthétique e coule sur place pour la salle de sport » -- que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise :

ETB : SARL ETBP SAKE  
NIS: 00023 10 111 54 562

Entreprise	Note Technique	Montant de l'offre	Durée	OBS
SARL ETBP SAKE	51p	11.282.684,40 DA	7 Semaines	Moins disante

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent se rapprocher du service technique de la DJS, dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de parution de cet avis d'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 328 246 du 01/06/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 125 décret présidentiel, 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics ,le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre parus aux quotidiens nationaux :

« DK News » du 30/03/2015 et «المجاهد الأسودي » du 30/03/2015 et le Bomop concernant le projet « Revêtiment en gazon Synthétique du Stade Communal de Bouinian ,wilaya de Blida » -- que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise :

IRS DERRICHE  
NIS : 099835010201539

Entreprise	Note Technique	Montant de l'offre	Montant Corrigé	Application de la marge de préférence 25 %	Durée	OBS
IRS DERRICHE	36 P	62 413 650,00 DA	62 413 650,00 DA	57 023 606,25 DA	06 Mois	Moins disante

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent se rapprocher du service technique de la DJS, dans un délai maximum de trois jours à compter du premier jour de parution de cet avis d'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 328 254 du 01/06/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE BOUMERDES**  
**DAIRA DE BOUDOUAOU**  
**COMMUNE DE BOUDOUAOU**

## Avis d'Infructuosité d'Appel d'Offre National Restreint

**NIF : 41000200003509701001**

Conformément aux dispositions de l'article 44, 114, 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics modifiés et complétés, et vu le procès verbal de la commission communal d'évaluation des offres tenue le : 21/04/2015

Le président de l'APC de Boudouao informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint portant :

- Aménagement route du stade communal.

Paru dans les quotidiens nationaux «*محرر اليومي*» en date du 02/04/2015 et DECA NEWS en date du 02/04/2015 est déclaré infructueuse.

**DK NEWS**

**Anep : 328 279 du 01/06/2015**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement  
Direction de l'environnement de la wilaya d'Illizi  
N°207/D.E.I/2015  
A monsieur : gérant de l'entreprise des travaux de bâtiment, de l'électricité et de peinture « Touahria Mohamed »

## Mise en demeure n°02

Projet : lot n°05 : revêtement des trottoirs et des aires

1. Vu l'avis d'appel d'offres national restreint n°02/2014 paru dans le journal El Michouar Essiassi et le journal le Chiffre d'Affaires du 31/07/2014 et le BOMOP n°136919 de la semaine du 03 au 09 Aout 2014 page 314
2. Vu le PV d'ouverture des offres techniques et financières n°04/2014 du 20/08/2014
3. Vu le PV d'évaluation des offres techniques et financières n°04/2014 du 31/07/2014
4. Vu l'avis d'attribution provisoire du marché paru au journal El Moharir du 02/11/2014
5. Vu la première mise en demeure n°117 du 08/02/2015

Suite à l'attribution du projet relatif au lot n°05 : revêtement des trottoirs et des aires, à l'entreprise des travaux de bâtiment, de l'électricité et de peinture Touahria Mohamed

A l'issue des délibérations du projet par les services de la commission de wilaya des marchés publics tenues le 22/01/2015, ainsi la correspondance de l'entreprise concernant le complément du dossier en vue de lever les réserves en date du 08 février 2015, restée sans suite

L'entreprise des travaux de bâtiment, de l'électricité et de peinture Touahria Mohamed est mise en demeure pour la deuxième fois de compléter le dossier, de lever les réserves et viser le marché

**DK NEWS**

**Anep : 328 344 du 01/06/2015**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar

## Mise en demeure N°02

L'ENTREPRISE "ABDEDAIEM ZINEDDINE" domicilié à Hai 50 logements krim belkacem N° :17-ADRAR titulaire de la convention N°2157 du 27/11/2014 relative au Projet :

Lot N°04 : Assainissement+AEP.

Dans le cadre de l'opération : Réalisation et Equipement d'une piscine 25m à Zaouiat kounta.

Est mise en demeure N°(02) pour démarrer les travaux d'assainissement dans un délai de (08) jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à sus encontre conformément aux clauses de la convention et à la réglementation en vigueur.

**DK NEWS**

**Anep : 328 307 du 01/06/2015**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
WILAYA DE DJELFA  
DAIRA DE HASSI BAHBAH  
COMMUNE DE HASSI BAHBAH  
N° 54 / 2015

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

**NIF 096317049000142**

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET PRESIDENTIEL N° 10/236 DU 07/10/2010 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ, LE PRÉSIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH PORTE A LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES LES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE N° 16/ 2015 PORTANT .

\* RÉALISATION D'UN RESERVOIR SUR-ÉLEVÉ 500 M3 \*

LE MARCHÉ EST ATTRIBUÉ PROVISOIREEMENT COMME SUITE .

N°	LE SOUMISSIONNAIRE RETENU	NIF DE SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN TTC	LA NOTE	DELAI D'EXÉCUTION	OBSERVATIONS
01	AROUR AMAR	194317040004550	32.390.598.24	157.50	12 MOI	MIEUX DIXANT

CONFORMEMENT DE L'ARTICLE 114 AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET PRESIDENTIEL N° 10/236 DU 07/10/2010 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ. LES SOUMISSIONNAIRES QUI CONTESTENT LES RESULTATS CI-DESSUS RELATIFS AU CHOIX OPÉRÉ POUR L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRÈS DE LA COMMISSION COMPÉTENTE DANS LES DIX 10 JOURS QUI SUIVENT LA DATE DE LA PREMIÈRE PARUTION DU PRESENT AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ.

**DK NEWS**

**Anep : 328 312 du 01/06/2015**

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Télleshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Bonne fête maman !
- 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
- 18:00 Autre : Bienvenue au camping
- 19:00 Autre : Money Drop
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Autre : Tirage du Loto
- 20:35 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Série TV : Pep's
- 20:55 Série TV : Esprits criminels
- 21:45 Série TV : Esprits criminels
- 22:35 Série TV : Esprits criminels
- 23:25 Série TV : Esprits criminels

**2**

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:28 Culture Infos : Le bon vivant
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Culture Infos : Dans quelle étagère
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:30 : Amour, gloire et beauté
- 10:00 Culture Infos : C'est au programme
- 10:50 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:50 Culture Infos : Roland Garros et moi
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:52 Autre : Météo 2
- 13:53 Culture Infos : Consumag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 14:55 Culture Infos : Le bon vivant
- 14:57 Sport : Tennis
- 18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:47 Culture Infos : Rue de la formation
- 20:48 Culture Infos : Image du jour : Roland Garros
- 20:49 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:50 Autre : Le village préféré des François
- 20:52 Autre : Météo 2
- 20:54 Culture Infos : Le bon vivant
- 20:55 Série TV : Suspect n°1 New York
- 21:40 Série TV : Suspect n°1 New York
- 22:20 Série TV : Suspect n°1 New York
- 23:05 Autre : Mots croisés

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Le petit dinosaure
- 07:08 : Le petit dinosaure
- 07:34 : Marsupilami
- 08:02 : Les lapins crétins : invasion
- 08:08 : Les lapins crétins : invasion
- 08:14 : Les lapins crétins : invasion
- 08:25 : Les lapins crétins : invasion
- 08:32 : Les lapins crétins : invasion
- 08:38 : Les lapins crétins : invasion
- 08:45 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1<sup>re</sup> partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2<sup>e</sup> partie)
- 10:45 Culture Infos : Consumag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 14:00 Série TV : Un cas pour deux
- 15:10 Série TV : Un cas pour deux
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
- 19:58 Autre : Météo
- 20:00 Culture Infos : Tout le sport
- 20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros
- 20:15 Autre : Météo régionale
- 20:20 : Plus belle la vie
- 20:50 Culture Infos : L'ombre d'un doute
- 22:50 Autre : Météo
- 22:53 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
- 22:55 Autre : Grand Soir 3
- 23:45 Culture Infos : Ma famille entre deux terres

**CANAL+**

- 06:50 Autre : Le Before du grand journal
- 07:16 Autre : La météo
- 07:18 Autre : Le petit journal de la semaine
- 07:45 Autre : Zapping de la semaine
- 08:10 Autre : La météo
- 08:11 Série TV : Burning Love
- 08:30 Série TV : Vikings
- 09:15 Série TV : Vikings
- 10:05 Autre : La semaine des Guignols
- 10:35 Cinéma : Triple alliance
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2<sup>e</sup> partie
- 14:05 Cinéma : Jimmy's Hall
- 15:50 Culture Infos : Le tube
- 16:34 Culture Infos : L'œil de Links
- 16:35 Cinéma : The Two Faces of January
- 18:12 Autre : Connasse
- 18:15 Autre : Le Before du grand journal
- 18:45 Autre : Le JT
- 19:05 Autre : Le grand journal
- 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
- 20:25 Autre : Le petit journal
- 21:00 Série TV : Hard
- 21:25 Série TV : Hard
- 21:55 Série TV : Hard
- 22:25 Culture Infos : Spécial investigation
- 23:20 Culture Infos : L'œil de Links
- 23:45 Cinéma : Grace de Monaco

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music
- 07:00 Autre : Météo
- 07:05 : Les blagues de Toto
- 07:20 : La maison de Mickey
- 07:45 : Princesse Sofia
- 08:10 : Sammy & Co
- 08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:45 Autre : Météo
- 08:50 Culture Infos : M6 boutique
- 10:00 : Les chemins de l'espérance
- 11:45 Série TV : Dr Emily Owens
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12.45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Autre : Météo
- 13:45 : Le baiser de minuit
- 15:45 : Un poids sur la conscience
- 17:40 Autre : Les reines du shopping
- 18:50 Série TV : En famille
- 19:40 Autre : Météo
- 19:45 Autre : Le 19.45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 : L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?
- 23:00 Autre : L'amour est dans le pré

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Esprits criminels

**Résumé**

Rossi et toute l'équipe se rendent à Memphis, dans le Tennessee, où trois personnes ont été enlevées sur des aires de parking. Le BAU tente de trouver le point commun entre les disparus. Au cours du dernier enlèvement, qui visait deux femmes, l'une d'entre elles, Debbie Martin, a réussi à échapper au kidnappeur. L'homme portait un masque de cochon et possédait un taser. Les enquêteurs établissent finalement un lien entre les victimes : toutes trois ont participé un an plus tôt à une fête de fraternité étudiante à Mecklinburg, au cours de laquelle un étudiant avait trouvé la mort. Par ailleurs...

**2**

20h45

## Suspect n°1 New York

**Résumé**

Fraîchement débarquée à la brigade criminelle de New York, Jane Timoney connaît des débuts difficiles au sein d'une équipe composée d'hommes qui ne l'apprécient guère. Déterminée à se faire une place, elle obtient enfin une enquête majeure sur un meurtre, lorsqu'un de ses collègues meurt subitement d'un arrêt cardiaque.

**3**

19h30

## L'ombre d'un doute

**Résumé**

La marquise de Montespan arrive au château de Versailles à l'automne 1666, grâce à l'aide d'Anne d'Autriche. Très vite, elle devient l'une des favorites de Louis XIV, puis sa maîtresse. À la cour, tous redoutent les sarcasmes et la répartie cinglante de la marquise, passionnée par les arts et le luxe. Mais, dès 1680, madame de Montespan perd peu à peu les faveurs du Roi-Soleil. Madame de Maintenon, veuve du poète Paul Scarron, encourage le souverain à s'en éloigner. Devenue une amie fidèle, elle profite de la disgrâce de la favorite du Roi pour s'imposer. Alors que doit être fêté, en septembre 2015, le 300e anniversaire du Roi-Soleil, enquête sur le destin exceptionnel de ces deux femmes d'influence.

**CANAL+**

20h55

## L'ombre d'un doute

**Résumé**

La marquise de Montespan arrive au château de Versailles à l'automne 1666, grâce à l'aide d'Anne d'Autriche. Très vite, elle devient l'une des favorites de Louis XIV, puis sa maîtresse. À la cour, tous redoutent les sarcasmes et la répartie cinglante de la marquise, passionnée par les arts et le luxe. Mais, dès 1680, madame de Montespan perd peu à peu les faveurs du Roi-Soleil. Madame de Maintenon, veuve du poète Paul Scarron, encourage le souverain à s'en éloigner. Devenue une amie fidèle, elle profite de la disgrâce de la favorite du Roi pour s'imposer. Alors que doit être fêté, en septembre 2015, le 300e anniversaire du Roi-Soleil, enquête sur le destin exceptionnel de ces deux femmes d'influence.

**M**

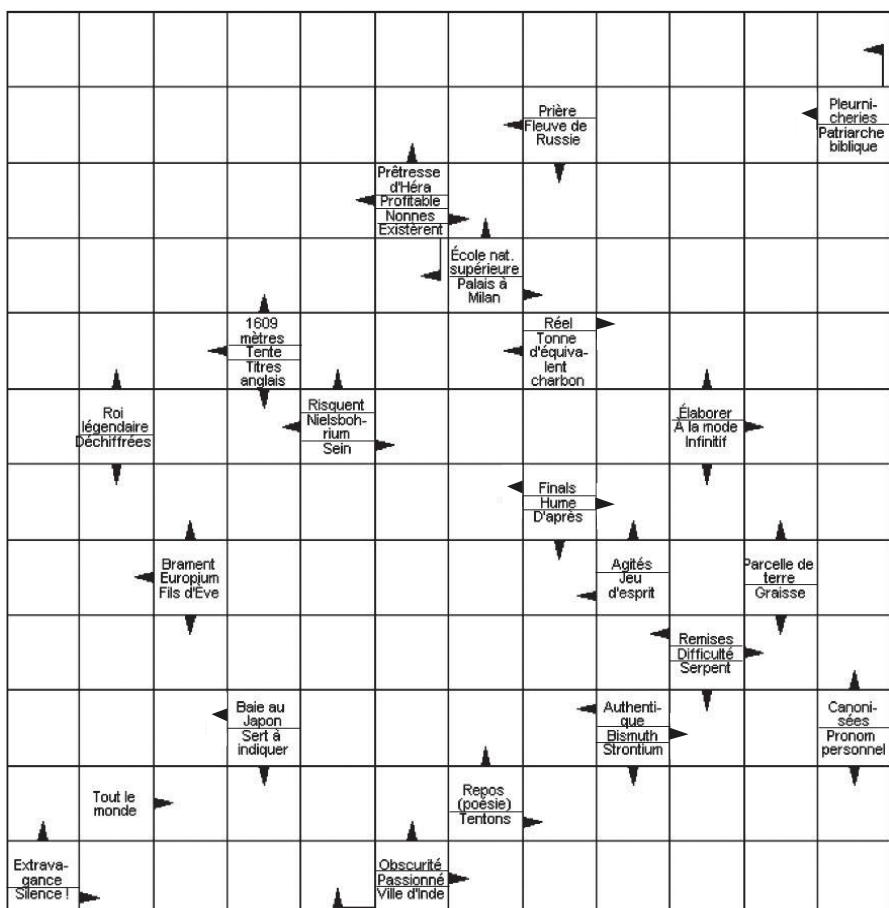
20h50

## L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?

**Résumé**

Avant le lancement de la 10e saison de «L'amour est dans le pré», il est temps de prendre des nouvelles des agriculteurs des saisons précédentes. Karine Le Marchand part à leur rencontre. Christophe, éleveur de vaches dans l'Allier, séduit par la personnalité de Christelle, ne souhaitait plus être agriculteur. Marc, l'éleveur de blondes d'Aquitaine était venu seul au bilan. Mais il était reparti après le tournage avec un sac contenant plus d'un milliers de lettres. A-t-il trouvé depuis la fille idéale ? Nicolas, céréalier en Meurthe-et-Moselle avait choisi Magali, avant de revenir sur sa décision. Gilles, le céréalier bio du Gers, n'avait pas trouvé l'amour. Qu'en est-il depuis ? Virginie, la pétillante viticultrice picarde, avait craqué pour Mathieu, d'un tempérament opposé au sien. Quant à Émeline, la cunicultrice, elle envisageait de s'installer avec Aurélien. Sont-ils toujours aussi amoureux ?

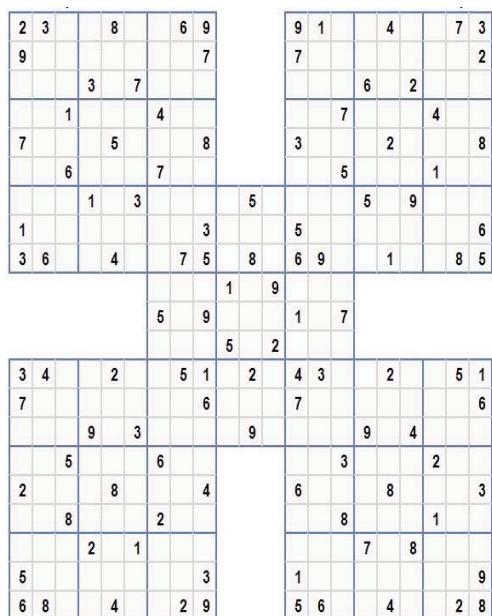
## Mots fléchés n°967



## Samouraï-Sudoku n°967

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°967

#### |> Horizontalelement:

1. Art d'incruster au mar-  
teau des filets décoratifs  
d'or sur une surface  
métallique ciselée
  2. Spumescents - Habitants
  3. Tumeurs graisseuses  
benignes - Nielsbohr
  4. Interjection - Fleuve de  
l'antique Sogdiane
  5. Proposition - Vol
  6. Filet - Candela
  7. Partie inférieure du sys-  
tème jurassique - Prénom

feminin  
8. Rivière de l'Asie - Gâteau  
aux fraises  
9. Ensemble des sommes  
alloquées sur un budget -  
Dans la rose des vents  
10. Jehol - Ouvrages expo-  
sant les résultats d'une  
recherche  
11. Brisa les dents -  
Proportionner  
12. Séliénium - Rivaux -  
Adjectif possessif

#### ► **Verticalement:**

1. Femme de lettres française  
 2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas  
 3. Changement - Légereté froide  
 4. Câbles - Licol  
 5. Terme de tennis - Conjonction - Fer Thulium  
 6. *Le Petit Journal*  
 7. Site archéologique du Mexique - Connait 8. Assiduité  
 9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers  
 10. Américum - Radio-Canada - Attachées  
 11. Actions aimables  
 12. Ville de l'Allemagne -

7 erreurs



**12<sup>e</sup> ÉDITION DU MARATHON DE FITNESS**  
**«Une source de motivation pour prendre soin du corps et de l'esprit»**

La 12e édition du marathon de fitness, disputée samedi à la salle omnisports Ahcène-Moutchou d'Aïn-Béni-an (Alger) a été «une source de motivation pour la gent féminine, dans le but de prendre un peu plus soin de son corps et de son esprit», ont affirmé certaines techniciennes à la fin de la compétition.

«Pratiquer une activité sportive est une source de vitalité pour le corps et de dynamisme pour chaque personne dans la vie de tous les jours», a indiqué Nassima Belhout, psychologue et présidente d'une association sportive féminine à Bab El Oued dans une déclaration à l'APS.

«Les participantes ont été réparties en trois groupes, suivant leur catégorie d'âge : enfants, adolescentes et seniors, avec un programme spécifique pour chacune d'entre elles, pour ne pas trop les brusquer et les encourager à poursuivre la pratique du sport», a affirmé de son côté Widad Harikèche, coach de gymnastique générale chez les jeunes catégories de l'Amal Aïn-Béni-an, club organisateur de cette 12e édition du marathon de fitness.

«Le sport, ce n'est pas uniquement le fitness. Rien qu'en gymnastique, il existe plusieurs disciplines et notre but est d'encourager les femmes à pratiquer l'une d'entre elles, car toutes ces activités sont sources de vitalité et de bien-être», a tenu à préciser la technicienne âgée d'à peine 20 ans, Léila Chaâla.

En effet, à l'instar de l'aérobic et de la danse rythmique, le fitness est une discipline sportive dérivée de la gymnastique et sa pratique est de plus en plus répandue à travers le monde, y compris chez les messieurs, notamment, pour ses bénéfices sur le plan cardio-vasculaire.

En Algérie, le marathon de fitness a été lancé par l'ex-président de l'Amal Aïn-Béni-an, le défunt Noureddine Sahli, en 2004. Une compétition qui chaque année draine un nombre plus important de participants.

Cette 12e édition du marathon de fitness, dédiée à feu Noureddine Sahli, a vu la participation de 1035 personnes qui ont concouru pendant trois heures non-stop. D'où d'ailleurs l'appellation de «marathon» car ces efforts nécessitaient une certaine endurance.

Pour rendre l'épreuve «supportable», particulièrement pour les plus jeunes et les personnes âgées, les participantes ont été réparties en trois groupes : enfants (7-13 ans), adolescentes (17-18 ans) et seniors (19-77 ans) avec un programme adéquat pour chaque tranche d'âge.

Les 15 premières dans chaque catégorie d'âge ont été considérées vainqueuses et ont reçu des cadeaux symboliques à la fin de la compétition. La doyenne du marathon, les personnes handicapées ainsi que les familles restées fidèles à la compétition depuis la 4e édition ont été également récompensées.

## 4<sup>e</sup> J DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (SENIORS ET LUTTE FÉMININE) **7 médailles pour l'Algérie**

Les sélections algériennes de lutte des seniors (gréco-romaine) et féminine ont remporté sept médailles (4 argent et 3 bronze) lors de la quatrième journée des Championnats d'Afrique qui se déroulent à Alexandrie en Egypte (27-31 mai).

Dans la catégorie des seniors (gréco-romaine), trois des six lutteurs engagés dans ce style ont atteint les finales, mais n'ont pu accéder à la plus haute marche du podium se contentant, chacun, de la médaille d'argent. Les



trois médailles d'argent ont été l'œuvre de Salah Sofiane (59 Kg), Sid Azara Bachir (85 Kg) et Haloui Hamza (68 Kg). Ben Aissa Tarek Aziz (66 Kg), Boudjemline Akrem (71 Mg) et Boudjemline Adem (80 Kg) ont décroché la médaille de bronze. En lutte féminine

(seniors), la seule athlète engagée, Lamaisa Rabea (55 Kg), a obtenu la médaille d'argent. Dimanche, la sélection algérienne de lutte des seniors (lutte libre) entrera en lice pour le compte de la cinquième et dernière journée de la compétition. Al'issue de

la quatrième journée des épreuves, le total général des médailles algériennes s'élève à 31 (8 or, 14 argent et 9 bronze). L'Algérie participe à ce rendez-vous africain avec 27 athlètes dans les catégories (cadets, juniors et seniors) ainsi que six athlètes qui auront à représenter la lutte féminine. Lors des derniers championnats d'Afrique de lutte, l'Algérie avait remporté la deuxième place derrière l'Egypte en décrochant huit médailles d'or (trois chez les seniors, trois chez les juniors et deux chez les cadets).

### ATHLÉTISME (CONSTANTINE)

## Le 4<sup>e</sup> challenge des courses de demi-fond rehaussé par une participation arabe

Le 4e challenge des courses de demi-fond, organisé samedi après-midi au stade Hamlaoui à l'initiative de l'association Mawahib Athlétisme Constantine (MAC) a été marqué, pour la première fois, par la participation d'athlètes tunisiens, yéménites et sahraouis. Selon ses organisateurs, cette compétition à laquelle ont également participé 127 athlètes venus de 19 wilayas du pays a pour but de «développer et d'accroître le niveau technique des compétitions de demi-fond, apanage d'athlètes algériens, lesquels ont toujours honoré le pays dans les forums internationaux, en particulier dans l'épreuve reine des 1.500 m». Ce challenge aura également été une opportunité pour «ressusciter un tant soit peu une discipline restée longtemps en hibernation à Constantine», selon des membres de l'association organisatrice. Des techniciens présents au stade Hamlaoui ont jugé le niveau technique de cette compétition «fort appréciable» à l'image, notamment des performances réalisées en 1.500 m par les jeunes Issam Maheene (JAB Constantine, ju-

nior), Mohamed Raguen et Ibrahim Shabil (Yémen, cadets). En marge de cette compétition Hassiba Boumerka, présidente de l'association MAC, accompagnée de Noureddine Morecili, tous deux champions olympiques et mondiaux, ont animé un point de presse au cours duquel ils ont déploré «la déperdition à grande échelle». Ils ferment notamment part de leur grand étonnement de constater qu'au jour

d'aujourd'hui, «l'on ne compte que 3.000 athlètes licenciés, toutes catégories confondues, alors qu'ils étaient 33.000 il y a une dizaine d'années à peine». Plus inquiétant encore, ont-ils estimé, cette «discipline qui a procuré tant de joie, offert des médailles d'or au pays, et produit tant de champions, se trouve totalement délaissée, contrairement au football qui à lui seul ne cesse de polariser l'attention de chacun».

### ATHLÉTISME/LIGUE DE DIAMANT (RÉUNION D'EUGENE) **Taoufik Makhloufi 3<sup>e</sup> sur le 800 m**

L'athlète algérien Taoufik Makhloufi a pris la 3e place dans l'épreuve du 800 m lors de la deuxième journée de la réunion d'Eugène, troisième étape de la Ligue de diamant d'athlétisme, disputée samedi. Makhloufi a bouclé la course avec un chrono de 1:45,17, derrière le vainqueur l'Ethiopien Mohammed Aman (1:44,9) et le Botswanais Nijel Amos (1:45,06). Il s'agit de la première sortie de la saison pour Makhloufi, champion olympique aux JO-2012 à Londres. Makhloufi (27 ans) se trouve aux Etats-Unis depuis déjà plusieurs semaines, pour peaufiner sa préparation en vue des importantes échéances à venir, notamment, les mondiaux de Pékin prévus du 22 au 30 août. Après Eugène, la Diamond League ira le 4 juin à Rome (Italie), puis le 7 du même mois à Birmingham (Grande-Bretagne), ensuite à Oslo (Norvège) le 11 juin, avant de revenir aux Etats-Unis, plus précisément à New York le 13 juin.

### 1<sup>RES</sup> OLIMPIADES MINIMES D'ALGER

## Près de 200 enfants au rendez-vous

La première édition des olympiades Minimes, prévue lundi et mardi prochains à Alger, à l'occasion de la commémoration de Journée mondiale de l'enfance, verra la participation de 200 enfants, issus de plusieurs wilayas, dans de différentes disciplines. Sous le thème «Le sport : Education et Valeurs», ces compétitions mises sur pied avec le concours du ministère de la Jeunesse et des Sports, concernant le football, le handball, le basket-ball, le tennis de table et le cross, souligne le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, organisateur de l'événement. Les épreuves auront lieu au stade d'El Biar et aux salles omnisports Harcha-Hassen d'Alger et Mokhtar-Aribi d'El Biar. Plusieurs partenaires participent à l'organisation de cette manifestation sportives, tels que le Comité olympique et sportif algérien, le Bureau de l'Unicef à Alger, le Scout musulman algérien et l'entreprise Mobilis. La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem Si Amer, présidera lundi à la salle Harcha-Hacene (15h30) les festivités de la première journée des Olympiades pour jeunes.

### S o l u t i o n

#### Sudoku N°966

7	4	5	9	1	2	8	3	6
1	6	9	8	3	7	2	4	5
2	3	8	6	5	4	9	7	1
6	2	3	7	9	6	1	8	4
4	9	1	3	2	8	5	6	7
8	5	7	1	4	6	3	9	2
5	8	2	4	6	3	7	1	9
3	1	4	5	7	9	6	2	8
9	7	6	2	8	1	4	5	3

4	5	8	3	1	9	6	7	2
9	3	7	2	6	4	1	8	
2	6	1	8	7	4	3	9	5
7	9	6	4	8	2	5	3	1
5	4	3	9	6	1	2	8	7
1	8	2	6	3	7	9	4	6
3	9	2	6	7	8	4	5	1
1	8	7	3	5	4	9	6	2
5	4	6	2	1	9	7	8	3

1	8	7	3	5	4	9	6	2
5	4	6	2	1	9	7	8	3
3	9	2	6	7	8	4	5	1
1	8	7	3	5	4	9	6	2
5	4	6	2	1	9	7	8	3
3	9	2	6	7	8	4	5	1
1	8	7	3	5	4	9	6	2
5	4	6	2	1	9	7	8	3
3	9	2	6	7	8	4	5	1

#### Mots Croisés N°966

HENRICHENM  
 ABOULIE■AREU  
 BESTIALES■AM  
 IN■O■■INSANE  
 LIESSE■VENTS  
 IENISSEI■SIC  
 TR■D■THERESE  
 ASPET■OUL■EN  
 T■I■ONS■ARC  
 INSPECTEUR■E  
 OISON■E■RMI■  
 ■EUSKERIENS

#### Mots Fléchés N°966

CAPITULATION  
 RIRE■POURRIN  
 ISONZO■BIISK  
 TE■AULNE■DESI  
 MA■RU■RAI■IC  
 ELAI■EGOUT■A  
 NIICHNEUMO  
 NITE■HIC■TR  
 EL■RU■DECADR  
 ALESBIEN■TIENE  
 LEE■USE■TOTR  
 ■S■EXERCONS

DÉBUT DU PREMIER STAGE DES VERTS À SIDI MOUSSA

# Les choses sérieuses commencent pour Gourcuff et ses joueurs avant les Seychelles

Saïd Ben

C'est aujourd'hui que débuteront les choses sérieuses pour le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football avec le premier stage des Verts pour préparer le premier match des qualifications du Groupe « J » de la CAN-2017 prévue au Gabon.

En réalité, c'est depuis samedi dernier que les joueurs de la sélection algérienne arrivent par petits groupes avant que Feghouli, Brahimi et Mahrez ne complètent le groupe hier en soirée.

En qualifications de la CAN-2017, l'Algérie a hérité du groupe J avec l'Ethiopie, le Seychelles et le Lesotho. Les deux premiers se qualifient pour la CAN-2017 au Gabon. Et pour préparer le premier match des Verts contre les Seychelles, prévu le 13 juin prochain au stade Tchaker de Blida à 20h30, le sélectionneur Gourcuff a programmé deux stages de préparation. Le premier a donc débuté samedi dernier avec seulement neuf joueurs présents dont 6 évoluant à l'étranger, et qui prendra fin le 4 juin prochain alors que le second stage est prévu du 7 au 14 juin au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa.

19 joueurs ont répondu présents lors de la première séance des entraînements avant que le groupe ne se complète à 22 éléments hier pour qu'enfin les séances d'aujourd'hui soient celles de la concentration totale sur le premier match contre les Seychelles.

D'ailleurs, pour ce premier stage, il s'agirait d'un véritable test décisif pour les 12 joueurs locaux que Gourcuff a convoqué après les blessures de Halliche et Mesbah. Il faut savoir que c'est lors de



ce premier stage que Gourcuff déterminera les joueurs locaux qui devront figurer dans la liste des 23 pour le second stage avec entre autres, les derniers arrivés attendus après leurs matches respectifs avec leurs clubs et les trois jours de repos accordés par le sélectionneur. Ainsi donc les 23 joueurs dont le dernier contingent est attendu le 7 juin pour la deuxième partie du stage qui sera entièrement consacrée à la mise en place technique et aux plans de jeu pour arracher une première victoire contre cette modeste formation des Seychelles. D'ailleurs à ce propos, Gourcuff a vu cette sélection ainsi que la deuxième qui rencontrera l'Algérie au mois de septembre à Savoie le Lesotho lors de leur dernière participation en Afrique du sud à la Cosafa Cup. Les deux formations ont été éliminées dès le premier tour de cette

compétition régionale qui a montré que se sont des équipes modestes. Mais, attention, il ne faut jamais sous-estimer ses adversaires dans des compétitions continentales telle que cette CAN qui a de tout temps eu son lot de surprises. Et c'est la raison pour laquelle Gourcuff a programmé deux stages pour les Verts afin de mieux organiser son groupe surtout en cette fin de saison où les joueurs seront vraiment à plat sur le plan physique.

A noter juste que parmi les 12 joueurs locaux, un seul ne pourra pas poursuivre le stage des Verts et il s'agit du défenseur du Mouloudia de Béjaïa, Zidane Mebarakou qui vient de passer une visite médicale à l'issue de laquelle il s'est avéré que le joueur n'a pas bien récupéré de sa dernière blessure. Ainsi Mebarakou a quitté le stage des Verts bien déçu.

S.B.

## LIGUE 1 FRANÇAISE

### Boudebouz annoncé à l'AS Saint-Etienne



Le Sporting Club Bastia (Ligue 1 française de football) songe à recruter le Rennais Sadio Diallo pour remplacer son meneur de jeu international algérien, Ryad Boudebouz, annoncé partant à l'AS Saint-Etienne à l'ouverture du prochain marché des transferts, selon le quotidien *l'Equipe*.

Diallo, international guinéen de 24 ans appartient au Stade Rennais, mais il a joué cette saison au FC Lorient, sous forme d'un prêt qui vient d'expirer et qui ne sera pas renouvelé, d'où l'intention du SC Bastia de sauter sur l'occasion pour l'engager, surtout si Boudebouz venait vraiment à rejoindre l'ASEE.

L'international algérien (25 ans) est lié au club corse jusqu'en 2016, mais l'AS Saint-

Etienne serait disposé à racheter sa dernière année de contrat, pour pouvoir l'engager dès l'entame de la saison 2015-2016. «Pour l'heure, l'offre n'a été formulée au SC Bastia concernant Boudebouz, mais les dirigeants corses restent ouverts à toute proposition, car le transfert de l'international algérien permettrait de renflouer les caisses du club» ont rapporté d'autres médias français.

Boudebouz se trouve depuis samedi au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Algér) pour prendre part à un regroupement de cinq jours avec la sélection algérienne, en vue de sa première sortie dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), prévue le 13 juin à Blida contre les Seychelles.

## FINALE DE LA COUPE DU PORTUGAL/ SPORTING LISBONNE - SPORTING BRAGA

### Slimani aux portes de son 1<sup>er</sup> titre personnel

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, avait une occasion en or pour remporter dimanche son premier titre personnel, à l'occasion de la finale de la Coupe du Portugal face au Sporting Braga, au Stade national do Jamor (17h15 algériennes). Ayant rejoint le Sporting Lisbonne en 2013 en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie), Slimani (26 ans) aura ainsi une belle occasion de remporter le trophée, lui qui

avait goûté à la déception lors de la finale de la Coupe d'Algérie, sous les couleurs du Chabab, face à l'ES Séït (2-1, a.p.) en 2012. Le joueur algérien, confronté depuis le début de la seconde partie de saison à des blessures à répétition, avait effectué son retour à la compétition le 17 mai lors de la victoire à domicile face à Braga (4-1), avec à la clé son 12e but depuis le début de la «Liga Sagres». L'ancien joueur de la JS Chérifa (Div amateur/ Algérie) occupe la 5e

place au classement des meilleurs buteurs du championnat portugais, et la 13e au classement des meilleurs buteurs africains évoluant en Europe. Slimani rejoindra Alger cette semaine en vue du second stage de l'équipe nationale (7-14 juin) avant la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30), comptant pour la 1<sup>re</sup> journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.



## 65<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FIFA

### Raouraoua honoré par Blatter



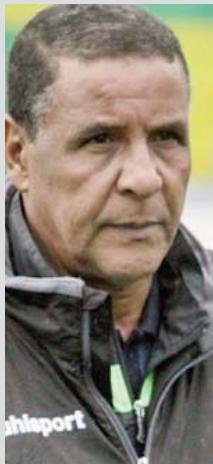
Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a été honoré par la Fédération internationale de football (FIFA) pour sa contribution à la FAF lors des quatre années passées au comité exécutif de l'instance internationale, a indiqué samedi la FIFA. Le premier responsable de la FAF a reçu un fanion des mains du président de la Fédération internationale de football (FIFA) Joseph Blatter «pour sa contribution à la FIFA», lors du 65<sup>e</sup> congrès de l'instance dirigeante du football mondial tenu vendredi à Zurich, précise la même source. Mohamed Raouraoua avait décidé en mars 2015 de ne pas briguer un second mandat au comité exécutif de la FIFA. Il avait été élu membre du comité de la FIFA en février 2011 à Khartoum lors du congrès de la CAF. Il avait présidé plusieurs commissions permanentes de la FIFA entre autres celle de l'organisation de la Coupe du monde des clubs dont les deux dernières éditions se sont déroulées au Maroc. Mohamed Raouraoua était également président délégué de la commission des Associations ainsi que membre de la commission d'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA et celle des questions juridiques.

## TRANSFERT

### Belfodil préfère opter pour la Fiorentina et rester en Italie

L'attaquant international algérien Ishak Belfodil, libre de tout engagement depuis son départ du FC Parme (Serie A italienne de football) a affiché son souhait d'opter pour la Fiorentina qui convoite ses services. «J'attends, je m'entretiens en permanence avec mon agent D'annico. Avec Andrea, nous avons eu l'occasion de visiter la ville de Florence, une ville merveilleuse. Ce serait un réel honneur de recevoir un appel de la Viola», a affirmé le joueur algérien dimanche au site spécialisé Tuttomercatoweb. Belfodil a traversé une saison difficile face Parme, relégué en Serie B, ce qui l'a contraint à résilier son contrat après son refus d'accepter une baisse de son salaire décidée en raison des dettes auxquelles est confronté le club parmesan. «Clairement, l'Italie serait la solution la plus simple, j'ai joué ici pendant trois ans et je n'ai aucun problème de langue, tout en connaissant bien le championnat. J'ai beaucoup voyagé, cependant, une expérience à l'étranger ne me poserait pas de problème, elle me stimulerait même», a-t-il ajouté. En attendant d'être fixé sur son avenir en club, Belfodil est focalisé sur les prochains matches qualificatifs pour la CAN-2017 avec l'Equipe nationale. «Je suis chez moi, au sein de ma famille à Paris. Demain, je rejoindrai l'Equipe nationale pour les matches de qualification pour la CAN-2017. Je ne me suis jamais arrêté, mais je me suis entraîné seul», a-t-il conclu.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL/ MO BÉJAÏA «L'entraîneur Amrani rempilera jeudi pour une saison»



Le président du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), Abouabekr Ikhlef, a affirmé hier que l'entraîneur Abdellkader Amrani, en fin de contrat, «rempilera jeudi pour une saison».

«Amrani m'a donné son accord de principe en attendant de le revoir jeudi pour finaliser avec lui. C'est un entraîneur à qui on tient énormément suite au grand travail accompli depuis son arrivée

## LIGUE 1 DE FOOTBALL/ CS CONSTANTINE Plusieurs points à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration mercredi



Le conseil d'administration du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), tiendra mercredi une réunion «importante» avec plusieurs points à l'ordre du jour, a appris l'APS hier auprès du directeur général du club, Omar Bentobal.

«Cette réunion est importante car elle va nous permettre de trancher plusieurs points, notamment mon avenir avec le club, et la question du futur entraîneur», a affirmé le dirigeant constantinois. Sous la houlette de l'entraîneur français François Bracci, dont le contrat n'a pas été renouvelé, le CSC a terminé la saison 2014-2015 à la 5e place au classement de

au MOB, avec à la clé une historique Coupe d'Algérie», a indiqué à l'APS le premier responsable du club.

Pour sa deuxième saison en Ligue 1, le MOB a forcément l'admiration lors de l'exercice qui vient de s'achever vendredi dernier en terminant vice-champion derrière l'ES Sétif, mais surtout en remportant la Coupe d'Algérie, aux dépens du RC Arbaâ (1-0), le 2 mai au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Amrani avait succédé au début de l'exercice 2013-2014 à Moudad Rahmouni, qui avait mené le MOB à une accession historique en Ligue 1.

Par ailleurs, Ikhlef a affirmé que l'équipe effectuera deux stages en vue de la saison prochaine, dont le coup d'envoi est fixé au 15 août.

«Le premier stage aura lieu pendant le mois sacré du Ramadhan à Ain Témouchent, alors que le second est programmé après l'Aïd en Tunisie, avec un programme une série de matchs amicaux», a-t-il souligné.

Grâce à sa deuxième place au classement final de la Ligue 1, le MOB prendra part à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique, ce qui permettra du coup au RC Arbaâ, finaliste de la Coupe, de participer à la Coupe de la Confédération (CAF).

la Ligue 1 en compagnie du CR Belouizdad avec 42 points chacun.

«Nous allons également évoquer la question des joueurs à libérer et le recrutement, et bien évidemment le stage d'intersaison», a-t-il ajouté.

Omar Bentobal, en poste depuis février 2014, a affiché sa volonté de quitter son poste.

«Nous avons vraiment passé une saison difficile, je pense que le moment est venu pour moi de laisser ma place à quelqu'un d'autre, mais je tiens à préciser que la décision revient au conseil d'administration», a-t-il expliqué.

## MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL/ MC ALGER Bachiri réclame des «renforts de choix» pour jouer le titre la saison prochaine

Le défenseur Redouane Bachiri, l'un des cadors du MC Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), a réclamé des «renforts de choix» pour permettre au club de la capitale de jouer le titre la saison prochaine, après avoir failli être relégué en Ligue 2 lors de l'exercice 2014-2015 qui s'est achevé vendredi.

«Nous devons absolument tirer les enseignements de cette saison pour éviter les mêmes erreurs et tenter de faire mieux dans l'avenir. Nous avons un bon groupe, et je demande à la direction de renforcer l'effectif par des joueurs de talents pour jouer le titre la saison prochaine», a affirmé à l'APS Bachiri, à l'issue du match de son équipe en déplacement face au RC Arbaâ (défaite 2-1) vendredi, dans le cadre de la 30e et dernière journée du championnat.

Le MCA a dû attendre la 29e journée pour assurer son maintien parmi l'élite, à l'issue de sa victoire à domicile face au MC Oran (1-0). Le club de la capitale a terminé la saison à la 11e place au classement avec 39 points, à une longueur du premier relégable, le MC Eulma.

«Après une première partie de saison à mettre aux oubliettes,



nous avons réussi à revenir en force lors de la seconde manche de la compétition, ce qui nous a permis d'assurer notre maintien. Je dois saluer le travail énorme du staff technique, mais également les joueurs qui ont fait preuve d'un sens de responsabilité», a-t-il ajouté.

Ayant rejoint le MC Alger en 2012 en provenance de la JS Béjaïa (Ligue 2/Algérie), Bachiri est

bien parti pour être préservé dans l'effectif de la saison prochaine, et du coup honorer son contrat jusqu'à son terme en 2016.

Le natif de Maghnia, longtemps blessé, avait effectué son retour à la compétition au début de la phase retour, permettant à la défense du Doyen de retrouver une certaine solidité défensive, qui a fait défaut à l'équipe lors de la phase aller.

## MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL/ MC ALGER Report du conseil d'administration pour aujourd'hui ou demain

La réunion du Conseil d'administration de la SSA/MC Alger, prévue hier, est reportée pour «aujourd'hui ou demain», en raison de l'absence de certains membres du conseil, a appris l'APS auprès du président Abdelkrim Raissi.

«La réunion a été reportée du moment que l'ensemble des membres n'étaient pas présents. Elle doit avoir lieu lundi ou mardi pour trancher, entre autres, sur l'avenir du staff technique», a affirmé à l'APS le premier responsable du club de la capitale.

Artur Jorge et son adjoint le Brésilien Valdo avaient atterri au MCA en novembre dernier pour un contrat de six mois renouvelable, en remplacement de Boualem Charef, limogé, alors que le Doyen



traversait une crise de résultats qui l'avait fait reléguer à une place de relégable.

L'ancien entraîneur du FC Porto et du Paris SG a réussi fina-

lement à sauver le MCA de la relégation, au terme d'une saison à mettre aux oubliettes.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL/ RC ARBAÂ Darfalou décide de rester pour une saison

L'attaquant international olympique du RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football), Oussama Darfalou, convoité par plusieurs formations dont l'ES Sétif, a décidé de rester «pour une saison encore».

«J'ai décidé de rester au RCA pour une saison encore, en dépit des sollicitations. Je pense que le moment n'est pas venu pour changer d'air. Cette saison a été très positive pour moi, avec à la clé une convocation chez la sélection olympique», a affirmé à l'APS le natif de M'sila, à l'issue du match de son équipe face au MC Alger (2-1), disputé vendredi à Larbaâ, dans le cadre de la 30e et dernière journée du championnat.

Véritable révélation de la saison, Darfalou (22 ans) a terminé à la 3e place au classement des buteurs avec 12 buts, derrière Walid

Derradjda du MCE Eulma (16 buts) et Hamza Boulemdais (14 buts).

«Je sais qu'il y a plusieurs équipes qui me convoitent à l'image du CS Sfaxien de Tunisie, mais je préfère rester d'autant que c'est grâce au RCA qui j'ai réussi à m'imposer sur le plan national», a-t-il ajouté.

Selon une source proche du RCA, la direction de l'ES Sétif est «en train d'exercer un forcing» pour s'adjuger les services de Darfalou, dont le contrat arrivera à terme en 2017.

«Avec la fin de la compétition, je n'aurai malheureusement qu'une semaine de repos, avant de rejoindre la sélection olympique en vue du stage prévu du 7 au 18 juin», a souligné l'ancien joueur de l'USM Alger.



APS

## LA JUVENTUS DE TURIN SUR LES TRACES D'OSCAR

Bien que champion avec la formation de Chelsea, Oscar, ne serait plus considéré comme titulaire indiscutables par son entraîneur, José Mourinho et pourrait ne pas être retenu par son technicien lors du prochain mercato estival. Les clubs intéressés ne manquent pas mais la formation de la Juventus de Turin serait la plus active actuellement sur ce dossier et d'après le Daily Mirror, le champion d'Italie devrait faire une offre dans les prochains jours aux dirigeants des Blues.



## ARSENAL ÉCRIT SON HISTOIRE

**Large vainqueur d'une finale qui lui était promise, Arsenal n'a jamais vacillé face à une équipe d'Aston Villa trop limitée (4-0). Les Gunners gagnent une deuxième fois d'affilée la FA Cup, la douzième de leur histoire. Un record.**

Sous le soleil londonien, Wembley s'était paré de jaune côté Arsenal et du traditionnel claret et bleu côté Aston Villa. Un brassage de couleur festif, auquel s'est ajouté l'ambiance si caractéristique d'une finale extrêmement attendue. Le scénario l'était aussi. Rapidement dominateur, sûr de ses enchaînements, Arsenal a laissé de côté les mauvais souvenirs de l'entame de la finale précédente. Son adversaire, désorganisé en phase offensive et coupé de son principal danger Christian Benteke, n'a pas fait grand chose pour enflammer ses fans — si ce n'est un engagement mal maîtrisé, ou les tacles ont plus et ont haché la première période. Aston Villa, dans la seule arme fut au final une agressivité mal dosée, n'est jamais rentré dans sa finale. Tout le contraire d'un Arsenal inspiré offensivement comme

défensivement. Avec un Mezut Özil très alerte et un Santi Cazorla toujours aussi électrique, la bande à Wenger s'est d'abord heurté à un bon Shay Given avant de débloquer les compétiteurs grâce à Theo Walcott. L'attaquant anglais, préféré à Olivier



## LIVERPOOL QUALIFIÉ POUR LA LIGUE EUROPÉE

Bonne nouvelle pour les Reds de Liverpool. Alors que le championnat d'Angleterre est bouclé depuis une semaine, l'équipe de Brendan Rodgers a appris aujourd'hui qu'elle participera directement à la phase des poules de la Ligue Europa. Elle a été dispensée des barrages à la suite du succès d'Arsenal en finale de la FA Cup contre Aston Villa (4-0). Jordan Henderson et consorts ont de quoi s'en réjouir, surtout que cette qualification retardera la date de la reprise de l'entraînement. La nouvelle fait également le bonheur de Southampton. Septièmes au classement de la Premier League, les Saints vont pouvoir disputer les deux derniers tournois préliminaires de la C3. Leur dernière participation à une compétition continentale c'était à l'occasion de l'exercice 2003/2004.

## HIGUAIN SERAIT LA PRIORITÉ DE VAN GAAL

Robin van Persie sur le départ, Falcao rentré sur le Rocher, Louis van Gaal va bien devoir recruter un attaquant pour le retour de Manchester United sur le devant de la scène. Voilà pourquoi le Daily Mail croit savoir que le manager néerlandais a fait de Gonzalo Higuain sa priorité. Très envié par les clubs de Premier League, l'attaquant argentin pourrait en effet faire ses valises et quitter Naples cet été. Les dirigeants partenopei ont d'ores et déjà fixé son prix à 60 millions d'euros.



## UNE OFFRE ÉNORME POUR REUS

Marco Reus est la grande priorité du Real Madrid pour le mercato et une grosse offre de transfert va partir. Le Real Madrid veut profiter du mercato à venir pour recruter au moins une grande star du football mondiale. De grands mouvements sont à attendre du côté de la formation espagnole et on parle avec de plus en plus d'insistance du possible départ de Gareth Bale. Et le Real Madrid serait sur un très gros coup pour le remplacer.

Selon les informations de l'émission espagnole El Chiringuito, le Real Madrid serait prêt à faire des folies pour recruter le milieu de terrain international allemand de Dortmund, Marco Reus. Les journalistes de l'émission annoncent que le Real Madrid va rapidement transmettre une offre de 55 millions d'euros pour convaincre Dortmund de lâcher son joueur.

## IBRAHIMOVIC «C'EST LE TOP DU TOP»

Après la courte victoire du PSG face à Auxerre en finale de la Coupe de France (1-0), Zlatan Ibrahimovic a donné son objectif pour la saison prochaine. "C'est incroyable. C'est le top du top. On a gagné tout ce qu'on pouvait gagner sur une année. C'est magnifique ! Je suis très fier. Je réaliserais quand j'aurai fini ma carrière. Tout ce que j'ai gagné, tout ce qu'on a fait... C'est un moment historique. Profitons de ces quatre trophées. Le club sait ce qu'il fait. Les trophées parlent d'eux-mêmes. Les choses sont mises en place pour qu'on puisse gagner. Il ne nous manque que la Ligue des Champions," a lâché le Suédois après la rencontre.



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**Abdelmajid TAREB**

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82**EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /**FAX** : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19Lundi 1<sup>er</sup> Juin 2015 - 14 Chaâbane 1436 - N° 976 - Troisième année**ALGÉRIE - TUNISIE****Elaboration à Tébessa d'une feuille de route pour le partenariat universitaire algéro-tunisien**

Une feuille de route pour le partenariat entre des universités algériennes et tunisiennes a été élaborée, hier à Tébessa, au terme d'une rencontre d'évaluation organisée à l'université Larbi-Tébessa, a-t-on constaté. Le document prévoit notamment l'élargissement du partenariat aux domaines des technologies de l'information et de la communication, des sciences, des langues et des énergies, ainsi que la formation d'étudiants algériens en Tunisie dans les Masters environnement et systèmes écologiques, a indiqué le recteur de l'université de Guelma, le Pr Mohamed Nememcha.

Il sera également procédé, au titre de cette feuille de route où l'accord est aussi mis sur «le patrimoine historique commun que représentent les anciens manuscrits», à la constitution de groupes de travail pour l'échange d'étudiants et d'enseignants en langues étrangères (anglais, français).

Le vice-recteur de l'université de Gafsa (Tunisie) a abordé, quant à lui, les possibilités de coopération dans le domaine de l'énergie solaire et autres énergies renouvelables, et de «faire profiter l'Algérie du partenariat liant dans ce domaine la Tunisie à la France».

Les formations en Master, la création d'un diplôme commun et l'intensification des activités communes de recherche ont également été soulevées par les enseignants représentant les universités de Tébessa, de Biskra, de Guelma, de Skikda, de Khencela, d'Annaba, d'El Tarf, de Souk Ahras (Algérie), de Gafsa et de Jendouba (Tunisie).

**ALGÉRIE - MALAISIE**  
**La Malaisie aspire à développer son partenariat avec l'Algérie**

La Malaisie aspire à développer davantage son partenariat avec l'Algérie et en particulier avec la wilaya d'Oran, a affirmé hier dans la capitale de l'Ouest du pays, le Chef de bureau de liaison Malaisie-Matraude, organisme étatique du commerce extérieur, Khaïr Annar Abdul Halim. «Nous aspirons à développer notre partenariat avec l'Algérie dans plusieurs domaines et principalement dans la ville d'Oran qui dispose de toutes les qualités pour être un très bon partenariat», a indiqué ce responsable, au cours d'une rencontre avec le président de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), Abed Mouad. Le responsable malaisien a précisé que sa visite constitue un «premier contact» à Oran et qu'il sera suivie par d'autres pour «définir les domaines d'intérêts communs avec la wilaya d'Oran». A ce titre, il a souligné que plusieurs créneaux peuvent être exploités, «comme l'industrie automobile, la construction, l'aménagement et les moyens de transport». Pour sa part, le président de la CCIO a estimé que la Malaisie est une «force asiatique très importante avec laquelle des relations et des partenariats peuvent être noués dans différents domaines». De ce fait, il a appelé à multiplier les visites, de part et d'autre, afin d'identifier les secteurs pouvant accueillir les projets de coopération et de partenariat entre les opérateurs des deux pays et principalement dans la ville d'Oran. Le bureau de liaison malaisien Matraude est basé actuellement à Djedda (Arabie Saoudite) où il s'occupe de la promotion du commerce extérieur de ce pays au niveau de l'Afrique.

**DIPLOMATIE**  
**Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur de Turquie en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Mehmet Poroy, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Turquie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

**ALGÉRIE - VIETNAM****Le Premier ministre vietnamien en visite officielle en Algérie**

Le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Nguyễn Tan Dung, a entamé hier une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. M. Dung a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des membres du gouvernement.

Cette visite sera l'occasion de «procéder à une évaluation globale des relations bilatérales algéro-vietnamiennes et «conforter les relations traditionnelles d'amitié et de fraternité liant les deux pays», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les deux parties «exa-



mineront les voies et moyens susceptibles de consolider davantage les relations bilatérales dans le domaine

économique en dynamisant le mécanisme de mise en œuvre des projets initiés», a souligné la même source.

**Recueillement à la mémoire des martyrs de la guerre de libération**

Le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Nguyễn Tan Dung, s'est rendu hier au sanctuaire du Martyr à Alger où il s'est recueilli à la mémoire des martyrs de la guerre de libération. M. Dung, qui était accompa-

gné du Premier ministre Abdelmalek Sellal et de membres du gouvernement, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative à la mémoire des martyrs de la guerre de libération. Il s'est rendu par la suite au Mu-

sée du Moudjahid où il a reçu des explications sur l'histoire de l'Algérie notamment les différentes étapes de la Révolution et signé le livre d'or du Musée. Le Premier ministre vietnamien a entamé dimanche une visite

officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de fraternité traditionnelles liant les deux pays.

**20<sup>ÈME</sup> RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DE L'UNION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS AYANT POUR THÈME: «LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LES DROITS DE L'HOMME»****Nécessité d'une stratégie globale pour lutter contre le terrorisme au niveau international**

La lutte antiterroriste au niveau international nécessite la mise en place d'une stratégie globale faisant la différence entre lutte armée pour l'indépendance et actes terroristes, ont affirmé hier à Alger des magistrats et des universitaires. Cette stratégie internationale recommandée «doit également permettre d'arriver enfin à une définition commune et universelle du terrorisme», ont précisé des intervenants lors des travaux de la 20<sup>e</sup> réunion du Groupe africain de l'Union internationale des magistrats ayant pour thème: «La lutte contre le terrorisme et les Droits de l'Homme». La stratégie internationale globale «doit également permettre de légitimer l'incrimination du paiement des rançons pour la récupération des otages

enlevés par les groupes terroristes, dans le but de parvenir à un tarissement des ressources financières de ces derniers», a-t-on encore souligné lors de cette rencontre. Dans une communication intitulée: «Problématique de la lutte antiterroriste et respect des Droits de l'Homme», l'universitaire Makhlof Sahel a estimé que la vision de l'Algérie, préconisant une lutte globale et multidimensionnelle du terrorisme, devrait constituer une «source d'inspiration» dans la mise en place de cette stratégie internationale. La lutte contre ce fléau transnational «nécessite un renforcement des cadres juridiques tant au niveau national qu'international, et l'établissement de la relation entre le terrorisme et ses sources de fi-

nancement», a-t-il expliqué. Selon lui, l'évolution du terrorisme a connu cinq étapes principales qui démarrent des attentats organisés par des organisations extrémistes à l'image de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) en Algérie et des groupes sionistes en Palestine pour arriver aux organisations terroristes appelées «El Qaïda» et «Daech». «+Daech+, qui est une organisation multinationale, est la plus dangereuse de toutes, car elle constitue une menace directe de la paix et de la sécurité dans l'ensemble des régions du monde», a affirmé M. Sahel. De son côté, le secrétaire général du Syndicat national des magistrats, Abdelmajid Mijired, a estimé que l'Algérie, qui a lutté seule contre le terrorisme pendant plus d'une

décennie, avait su faire la part des choses entre ce fléau et les Droits de l'Homme. «La loi sur la réconciliation nationale, qui a été précédée par celle sur la concorde nationale, constitue la preuve de l'équilibre que l'Algérie a réussi à établir entre le respect des droits humains et une lutte rigoureuse et efficace contre le terrorisme», a-t-il expliqué. M. Mijired s'est félicité du fait que de nombreux pays s'inspirent de cette loi pour oeuvrer au recouvrement de la paix et de la cohésion sociale sur leurs territoires. Il a précisé que même pendant la période d'état d'urgence, les magistrats algériens ont respecté les droits des personnes impliquées dans des affaires de terrorisme en leur garantissant des procès conformes à la loi.

**M. AÏDOUNI PRÉSIDENT DU SNM****La lutte antiterroriste doit se faire dans le cadre du respect de la loi**

La lutte antiterroriste doit se faire dans le cadre du respect de la loi en vigueur et la matière pour «ne pas entamer les droits de l'homme», a affirmé hier à Alger le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Aïdouni. Intervenant à l'ouverture de la 20<sup>e</sup> réunion du Groupe africain de l'Union internationale des magistrats, M. Aïdouni a estimé que la guerre contre le terrorisme qui est lui-même une «violation» aux droits

de l'homme, «représente une menace pour les droits de l'homme si elle n'est pas menée dans le cadre du respect de la loi en vigueur dans ce domaine». Il a indiqué dans ce contexte que la relation entre la lutte antiterroriste et les droits de l'homme «est inscrite dans le cadre de la relation entre les droits de l'homme et l'ordre public».

Cette relation concerne notamment, a-t-il dit, les mesures sécuri-

taires prises par les Etats au niveau interne et les opérations militaires menées au niveau international». Il a estimé par ailleurs que la guerre contre le terrorisme est menée sous diverses formes sur les plans «sécuritaire, politique et médiatique», soulignant que le succès de cette lutte contre le terrorisme passe par «le respect du droit international et des mécanismes juridiques permettant la poursuite des auteurs des actes terroristes».